

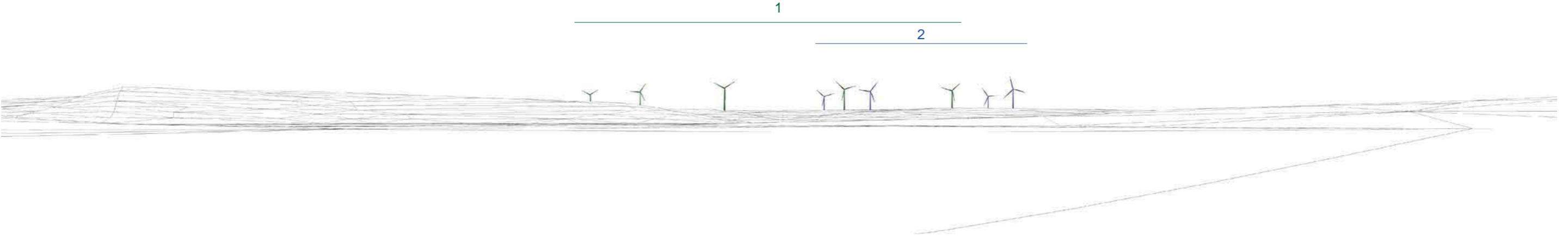
Panoramique initial



Photomontage 57



Montage filaire



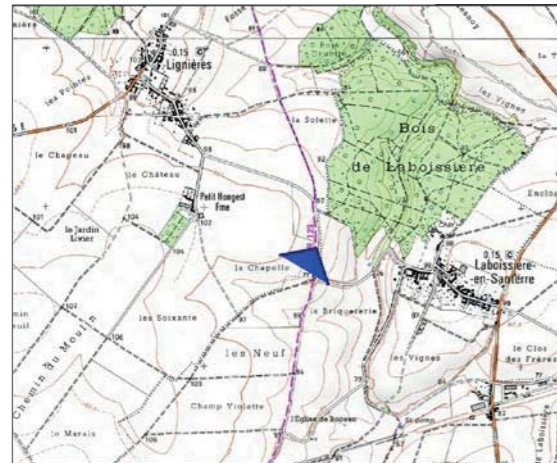
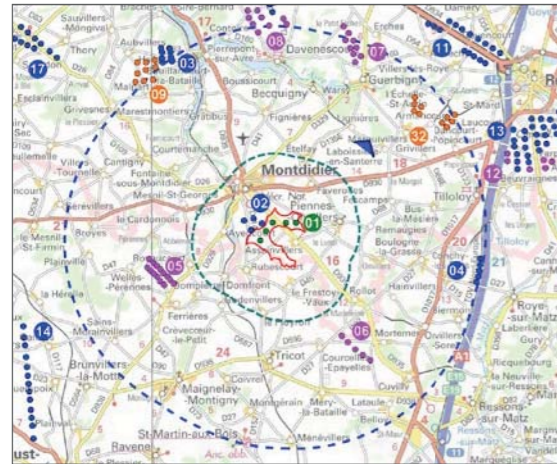
1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval

# Vue 67

**Information sur le point de vue**  
Vue depuis le GR 123 entre Guer-  
bigny et Remaugies à l'Ouest de  
Laboissière-en-Santerre

Date et heure de prise de vue  
11:00 26/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
5,8 km (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Depuis le GR 123, entre Lignières et Laboissière-en-Santerre, les vues s'ouvrent sur le plateau cultivé ponctué de quelques masses arborées (résidus bocagers ou arbres isolés). En arrière-plan, les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes sont tronquées par le relief. Cependant leur hauteur est légèrement supérieure aux éléments de l'arrière-plan (Bois Boiteau) et aux éoliennes du parc existant (Moulin à Cheval). Toutefois, la hauteur apparente des éoliennes depuis ce point est cohérente avec celle des éléments au premier plan (ligne électrique, arbres). Le schéma d'implantation est lisible et aéré, bien que E5 se détache légèrement.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet des Garaches ne modifie pas sensiblement le cadre paysager actuel, les éoliennes restant à l'échelle de ce paysage très ouvert. De plus il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les structures paysagères importantes comme la vallée des Trois Doms.

Photomontage 67



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



E5 E4 E1 E2 E3

Photomontage 67



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 4 : Parc éolien de Bois des Cholletz
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon

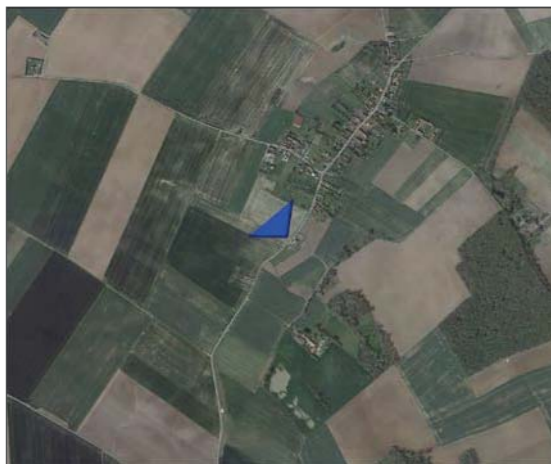
# Vue 68

## Information sur le point de vue

Vue depuis le GR 123 au Sud de Remaugies

Date et heure de prise de vue  
10:50 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
3,9 km (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Le GR 123 traverse le village de Remaugies du nord au sud. Sur la frange sud du village, depuis le GR les vues s'ouvrent sur de grandes parcelles cultivées. En l'absence d'élément au premier-plan, la silhouette du bourg de Pennes-Onvillers émerge au cœur d'une masse boisée ainsi que le parc du Champ Feuillant.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Situées en arrière-plan du village de Pennes-Onvillers, les éoliennes du projet sont tronquées mais possèdent une hauteur apparente supérieure aux éléments du paysage qu'elles côtoient. Toutefois, dans ce paysage très ouvert aux vastes dimensions, les éoliennes s'intègrent de façon assez proportionnée. Des chevauchements seront possibles entre les éoliennes du projet et celle du parc du Moulin à Cheval.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet constitue un nouveau point d'appel notable dans le paysage très ouvert depuis le GR. De plus, le projet crée un effet de miniaturisation sur la trame bâtie et végétale, ce qui modifie sensiblement le paysage.

Photomontage 68



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

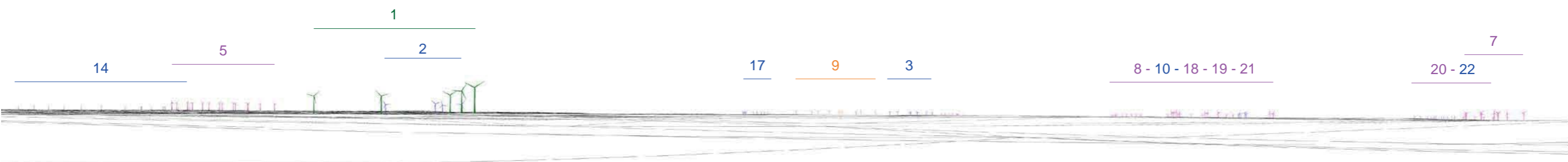


E1 E2 E3 E4 E5

Photomontage 68



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 3 : Parc éolien de Hargicourt
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 7 : Ferme éolienne du Mont de Treme
- 8 : Ferme éolienne de la Sablière
- 9 : Parc éolien du Bois de la Hayette Malpart
- 10 : Parc éolien du Champ perdu
- 14 : Ferme éolienne La Croisette
- 17 : Parc éolien du Val de Noye
- 18 : Parc éolien d'Hangest-en-Santerre
- 19 : Parc éolien des Terres de l'Abbaye
- 20 : Parc éolien de la Demi lieue
- 21 : Parc éolien du Chêne Courteau
- 22 : Parc éolien de Caix

# Vue 69

**Information sur le point de vue**  
 Vue depuis la route qui borde la place publique de Dompierre (*rue de la gare*)

Date et heure de prise de vue  
 12:20 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
 4,5 km (E1)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

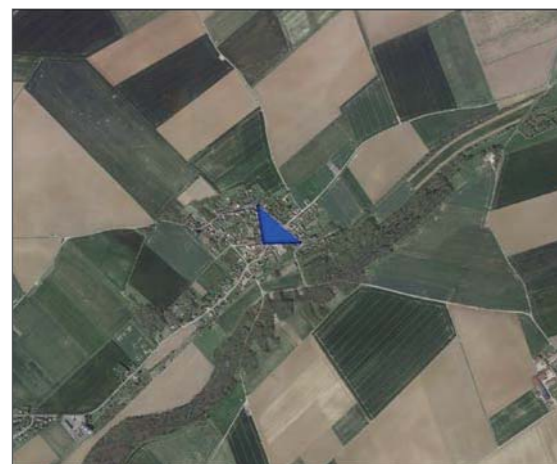
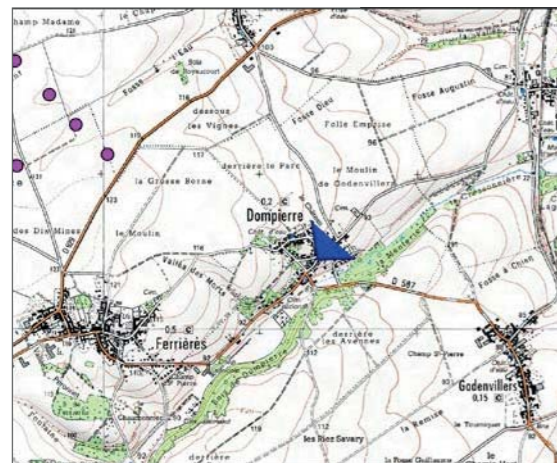
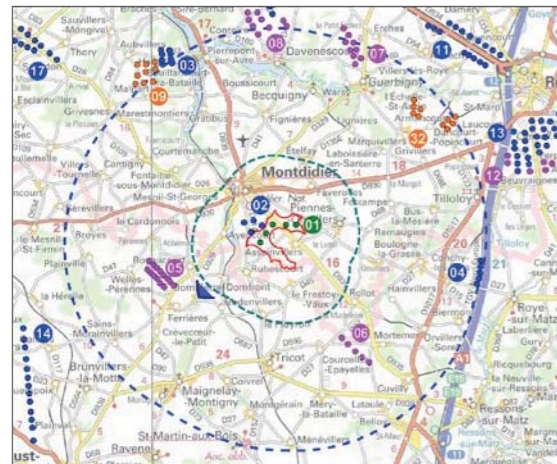
Le village de Dompierre domine la vallée des trois Doms. Le centre du village est constitué d'un tissu pavillonnaire, une trame aérée et arborée. Depuis la route qui borde la place publique du village, la vue est réduite par le bâti et la végétation des espaces privés.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le parc n'est pas visible dans sa totalité. Le long de cette voie les éoliennes sont masquées, par alternance, par la trame bâtie et/ou arborée des espaces privés. E1 et E4 sont dans l'axe de la voie et présentent une hauteur apparente comparable à la trame bâtie.

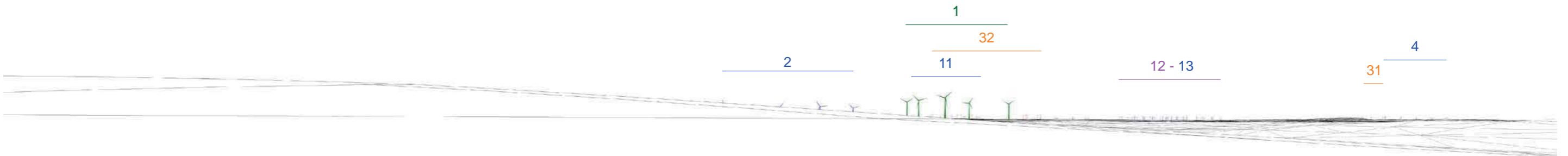
### IMPACT PAYSAGER

Le projet constitue un point d'appel notable dans le paysage pour les riverains. Néanmoins il n'y a pas d'effet de miniaturisation sur les habitations.





Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 4 : Parc éolien de Bois des Cholletz
- 11 : Parc éolien de l'Ouest royen
- 12 : Parc éolien des Trente
- 13 : Parc éolien de Roye et parc éolien de Laucourt 1 et 2
- 31 : Parc éolien des Hayettes
- 32 : Parc éolien des Tulipes

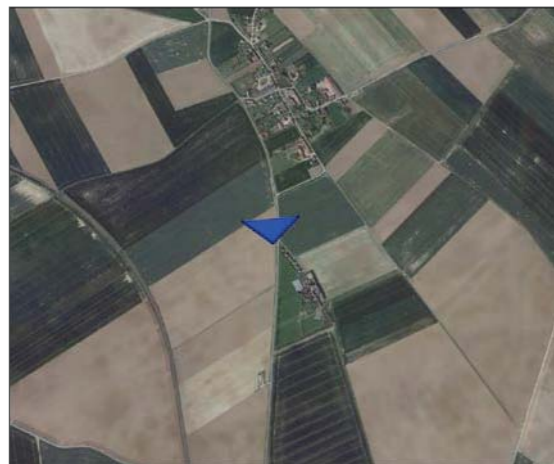
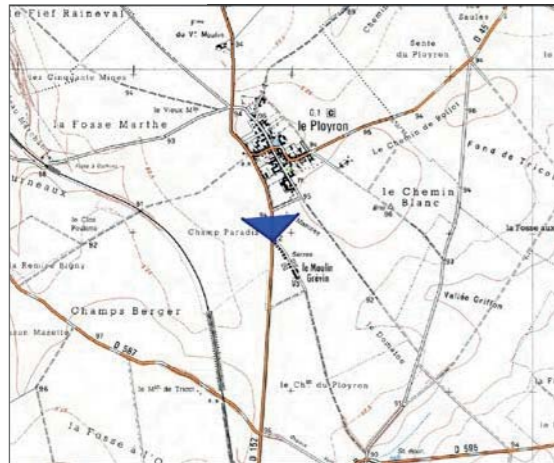
# Vue 72

## Information sur le point de vue

Vue depuis la RD152 en direction de Le Ployron

Date et heure de prise de vue  
13:00 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
4,5 km (E1)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Depuis la RD 152, la vue est largement ouverte sur de grandes parcelles cultivées et sur le village à courtil du Ployron. L'horizon est souligné par un liseré boisé qui émerge de la vallée des Trois Doms.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le projet prend place en arrière-plan du village le Ployron. Les éoliennes sont tronquées par la trame bâtie et végétale des espaces privés. Seuls les fragments de pales en mouvement seront perceptibles "par alternance". En saison estivale, le parc sera masqué par la végétation.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet modifie sensiblement la perception du paysage pour les riverains, en saison hivernale. Néanmoins, il n'y a pas d'effet de miniaturisation ni d'effet de concurrence visuelle avec la silhouette du village.

Photomontage 72



Vue équiangulaire - 60°





Panoramique initial

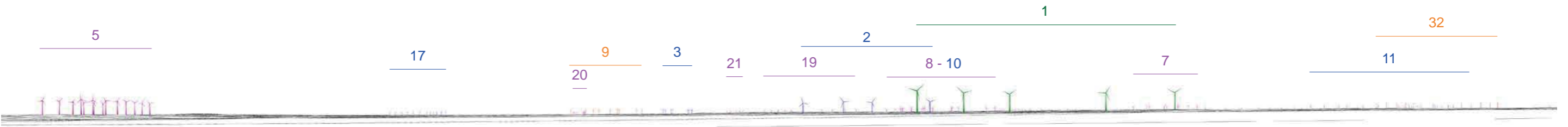


E1 E2 E3 E4 E5

Photomontage 72



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 3 : Parc éolien de Hargicourt
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 7 : Ferme éolienne du Mont de Treme
- 8 : Ferme éolienne de la Sablière
- 9 : Parc éolien du Bois de la Hayette Malpart

- 10 : Parc éolien du Champ perdu
- 11 : Parc éolien de l'Ouest royen
- 17 : Parc éolien du Val de Noye
- 19 : Parc éolien des Terres de l'Abbaye
- 20 : Parc éolien de la Demi lieue
- 21 : Parc éolien du Chêne Courteau
- 32 : Parc éolien des Tulipes

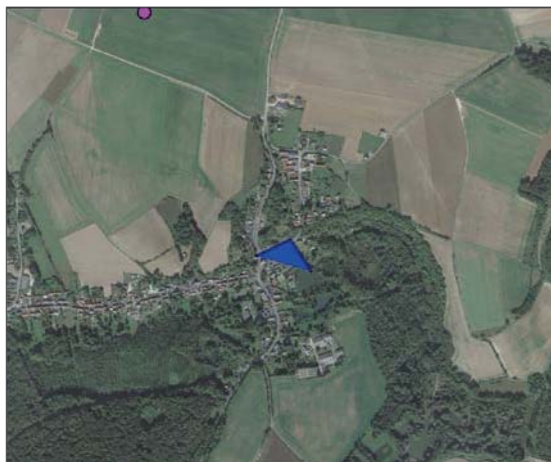
# Vue 73

## Information sur le point de vue

Vue sur la vallée de l'Avre depuis la Rue du Mont à Guerbigny

Date et heure de prise de vue  
10:30 26/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
8,8 km (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Le village de Guerbigny se situe en fond de la vallée de l'Avre et sur le versant nord. Depuis la rue du Mont, des vues sont possibles, entre deux habitations, sur le bois de Guerbigny et des Flavignes. Ces bois sont implantés sur les monts fermant l'horizon. Le clocher de l'église de Guerbigny (MH) est visible à droite du panorama.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le projet prend place en arrière-plan des Bois de Guerbigny et de Flavignes. Les éoliennes sont masquées par le relief. Néanmoins, des fragments de pales pourront être visibles par intermittence pour E5.

### IMPACT PAYSAGER

Au vu de l'éloignement et de la fraction visible de l'éolienne, le projet ne modifie pas la perception du paysage pour les riverains. De plus, en saison estivale, le parc pourra être totalement masqué par des arbres au feuillage plus dense. Il n'y a pas de covisibilité avec l'église classée de Guerbigny.

Photomontage 73



279

Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

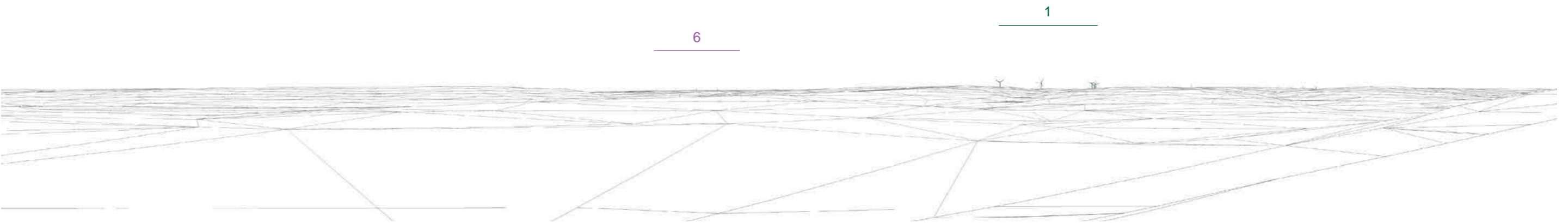


E5 E4 E3E2E1

Photomontage 73



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
6 : Parc éolien du Champ Chardon

# Vue 75

## Information sur le point de vue

Vue sur la RD 935 à Rolot

Date et heure de prise de vue  
12:15 26/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
4,8 km (E5)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

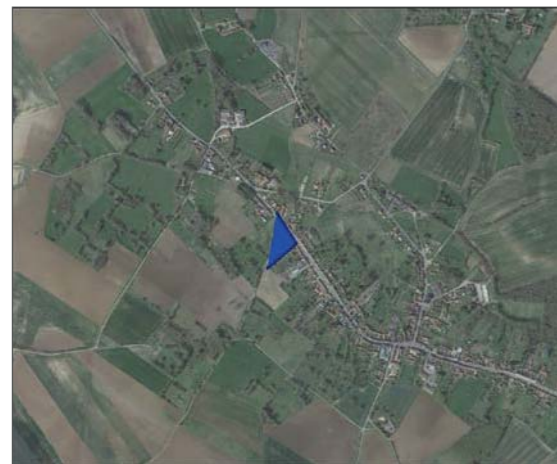
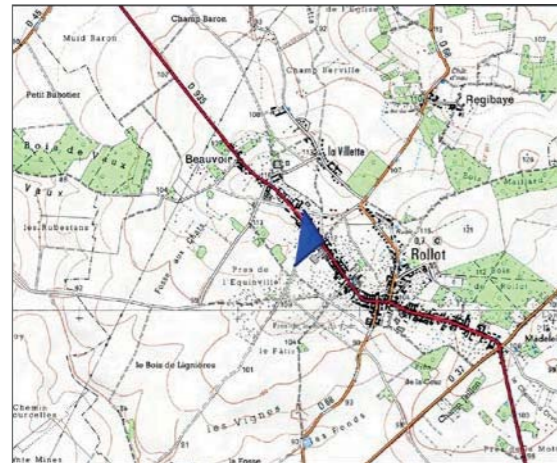
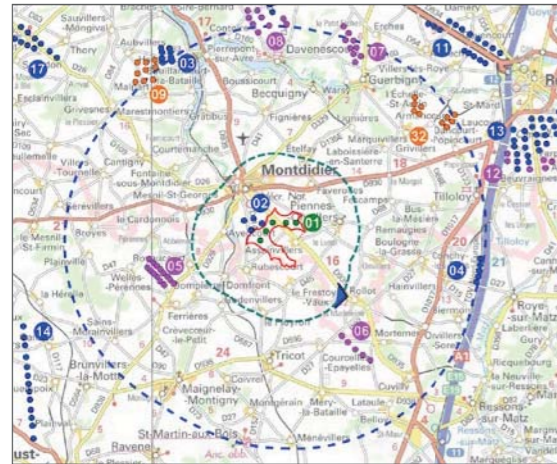
Depuis la RD 935, traversant le village-rue de Rollot, les perceptions sont réduites. Les vues sont cadrées par un tissu bâti pavillonnaire accompagné d'une strate arborée importante issu des espaces privatifs.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Depuis la rue, le projet éolien n'est pas visible. Les éoliennes sont masquées par les constructions du village.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet ne modifie pas la perception du paysage depuis la RD 935 traversant le village. Il n'y a pas d'effet de miniaturisation.



Photomontage 75



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



Photomontage 75



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 14 : Ferme éolienne La Croisette
- 15 : Parc éolien de Campremy/Bonvillers
- 16 : Parc éolien du Chemin du Bois Hubert



# E . Impacts paysagers depuis l'aire d'étude rapprochée

## 1 . DESCRIPTION DES IMPACTS PAYSAGERS

	CO-VISIBILITÉ AVEC UN MONUMENT HISTORIQUE	INTER-VISIBILITÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DES VALLÉES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT	PERCEPTION DEPUIS LES AXES ROUTIERS
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE					
35		Parc éolien du Moulin à Cheval		Frange urbaine nord-est de Montdidier	RD 329
36		Parc éolien du Moulin à Cheval		Ételfay	RD 135
37		Parc éolien du Moulin à Cheval et du Champ Feuillant		Sortie sud de Faverolles	RD 930
38		Parc éolien du Moulin à Cheval et du Champ Feuillant		Entrée Est de Montdidier	RD 930
39		Parc éolien du Moulin à Cheval, du Champ Feuillant et du Champ		Habitat proche / Le Bois Planté	RD 4135
40		Parc éolien du Moulin à Cheval et du Champ Feuillant			RD 4135
41		Parc éolien du Moulin à Cheval et du Champ Feuillant		Sortie ouest de Piennes-Onvillers	
42	Église de Piennes-Onvillers	Parc éolien du Moulin à Cheval		Piennes-Onvillers	RD 468
43		Parc éolien du Moulin à Cheval		Sortie nord-ouest de Beauvoir	RD 935
44				Sortie nord de Frestoy-Vaux	RD 45
45				Rubescourt	RD 214
46		Parc éolien du Moulin à Cheval		Habitat proche / Ferme de Pas	
47		Parc éolien du Moulin à Cheval		Habitat proche / Hameau de Pas	
48			Fond de la vallée des Trois Doms	Ayencourt	
49		Parc éolien du Moulin à Cheval		Ayencourt	RD 329
49_2		Parc éolien du Moulin à Cheval		Ayencourt	RD 329
50				Assainvillers	
50_2				Assainvillers	
51		Parc éolien du Moulin à Cheval		Habitat proche / Ferme Defoy	
52		Parc éolien du Moulin à Cheval		Habitat proche / Ferme Defoy	
53		Parc éolien du Moulin à Cheval		Habitat proche / ferme route d'Assainvillers	RD 935
54		Parc éolien du Moulin à Cheval		Habitat proche / frange urbaine de la cité du nord à Montdidier	
55		Parc éolien du Moulin à Cheval	Fond de la vallée des Trois Doms	Entrée ouest de Montdidier	RD 930
56		Parc éolien du Moulin à Cheval	Fond de la vallée des Trois Doms	Saint-Médard	RD 26
56_2		Parc éolien du Moulin à Cheval	Fond de la vallée des Trois Doms	Saint-Médard	RD 26
58	Église Saint Pierre, Saint-Sépulcre et Hôtel de Ville de Montdidier			Montdidier	RD 329

59	Église Saint Pierre, Saint-Sépulcre et Hôtel de Ville de Montdidier	Parc éolien du Moulin à Cheval		Montdidier	RD 329
60	Église Saint Pierre, Saint-Sépulcre et Hôtel de Ville de Montdidier	Parc éolien du Moulin à Cheval		Montdidier	RD 329
61		Parc éolien du Moulin à Cheval		Montdidier	RD 935
62		Parc éolien du Moulin à Cheval		Hôpital de Montdidier	
62_2		Parc éolien du Moulin à Cheval		Hôpital de Montdidier	
63				Frange sud de Montdidier	
64			Fond de la vallée des Trois Doms	Domfront	
65			Fond de la vallée des Trois Doms	Domfront	
66		Parc éolien du Moulin à Cheval et du Mont de Treme	Fond de la vallée des Trois Doms		
70				Faverolles	
71		Parc éolien du Moulin à Cheval et du Champ Feuillant		Faverolles	RD 930
			FORT	MOYEN	FAIBLE à MOYEN
	Quatre monuments historiques sont présents dans l'aire d'étude rapprochée, dont trois sont implantés le long de la RD 329 dans le centre historique de Montdidier. Le village de Piennes-Onvillers est marqué par la présence de l'église classée de Piennes. Depuis l'entrée est du bourg, les éoliennes du projet entretiennent une relation de co-visibilité avec l'édifice ; de plus, elles rompent le rapport d'échelle qui existait jusqu'alors entre les turbines du Moulin à Cheval existantes et la silhouette du village. Sur le plateau dans les abords de Montdidier, les clochers des églises Saint-Pierre, Saint-Sépulcre et de l'hôtel de ville, sont aujourd'hui en position dominante dans le paysage. Ces points de repère sont concurrencés par les nouvelles turbines qui densifient le parc du Moulin à Cheval (photomontage n°57). Depuis Montdidier, le projet éolien ne modifie pas fondamentalement la perception du paysage quotidien.	De façon générale, le projet éolien des Garaches, engendre dans l'aire rapprochée une augmentation significative de l'angle horizontal d'occupation des turbines dans le paysage. Selon le point de vue, le parc en projet apparaît tantôt détaché des quatre éoliennes du Moulin à Cheval, tantôt dans le prolongement des ces dernières. Depuis les villages de l'aire rapprochée, les espaces de respiration (portion du territoire inoccupée par l'éolien) sont suffisants - on ne parle pas d'effet de saturation. Effectivement au delà de cette zone de densification, les espaces inter-pôles favorisent la respiration visuelle.	Depuis la vallée des Trois Doms qui sillonne l'aire d'étude rapprochée, les vues sont limitées par le relief et la ripsylve. Lorsque l'axe de la vallée est orientée en direction du projet éolien, ce dernier peut être visible depuis le fond du val (photomontage n°57).	Sur ce territoire d'openfield, il n'y a, pour ainsi dire, pas de hameau et ferme isolée, parsemé sur le plateau. Cette organisation est caractéristique des territoires ouverts dénués d'un maillage bocager dense. Cependant, on recense dans l'aire rapprochée, quatre fermes (la ferme Crevel, la ferme du Bois Planté, la ferme de Pas et Defoy) et un hameau (celui de la Croix) depuis lesquels les vues sont ouvertes aux abords des habitations mais pas depuis les façades principales. Aux entrées et sorties des nombreux bourgs, la modification du paysage quotidien est assez importante pour les riverains, avec l'introduction de cinq nouvelles turbines greffées sur les quatre du parc en exploitation du Moulin à Cheval. D'ailleurs depuis l'agglomération de Montdidier le parc pourra être perceptible (seulement en partie) depuis les rues axées vers le projet éolien (surtout depuis le quartier sud-est).	Le projet éolien sera visible en totalité entre les villages, depuis les départementales, qui sillonnent l'aire d'étude rapprochée. Il modifie la perception du paysage quotidien en s'insérant malgré tout de façon lisible sur le territoire, dans le prolongement des éoliennes du parc du Moulin à Cheval.

# Vue 35

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D329 au nord-est de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
16:10 08/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
3,4 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

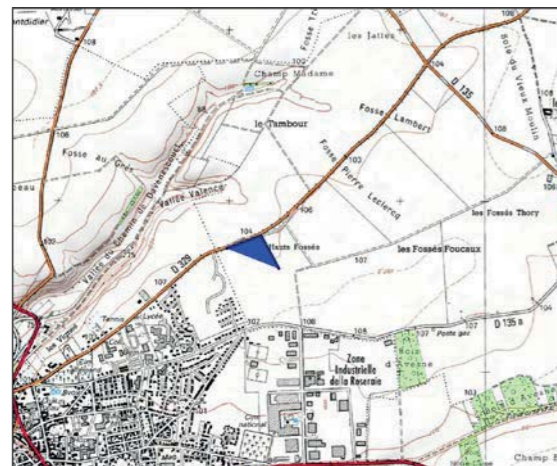
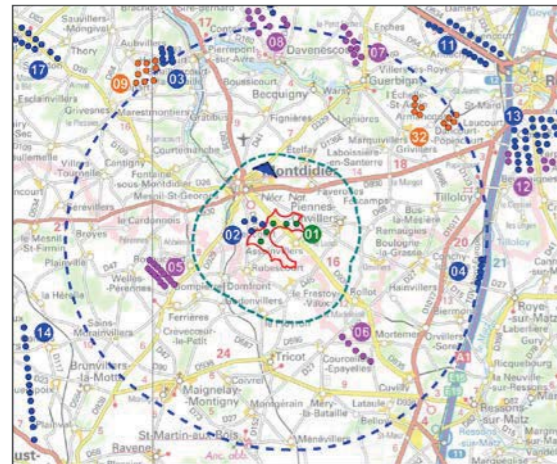
À l'entrée Nord-Est de Montdidier, sur la RD 329, les vues sont très ouvertes mais la profondeur de vue est limitée par le relief. Les rotors de deux éoliennes du parc éolien du Moulin à Cheval sont visibles au-dessus de la frange urbaine.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le projet éolien des Garaches est visible dans le paysage quotidien à l'entrée Nord-Est de l'agglomération. Les éoliennes sont déployées au-dessus de la zone artisanale Est de Montdidier dans le prolongement visuel de la limite d'urbanisation.

### IMPACT PAYSAGER

La perception du paysage est modifiée significativement à l'entrée de l'agglomération. Il l'est aussi depuis la résidence que l'on aperçoit au second plan. En revanche depuis ce point de vue, le projet éolien est déployé au-dessus de la zone d'activités - cette association visuelle est intéressante dans ce paysage anthropisé.



Photomontage 35



Vue équiangulaire - 60°





Panoramique initial



Photomontage 35

E5 E4 E3 E2 E1



Montage filaire

6 1 2 5



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon

# Vue 36

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D135 au sud d'Ételfay

Date et heure de prise de vue  
10:25 08/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
3 km (E5)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

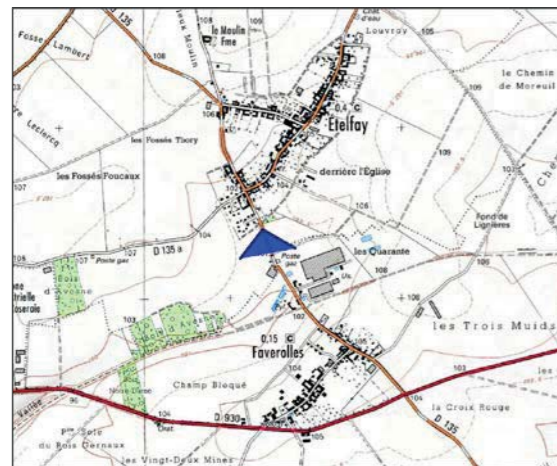
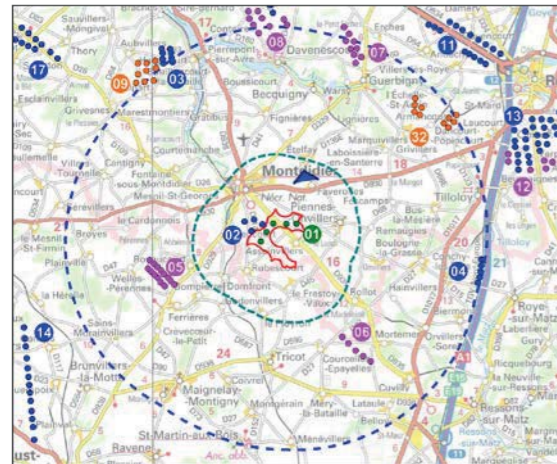
Depuis la sortie sud d'Ételfay en direction de Faverolles, les vues s'ouvrent tout de suite sur le plateau cultivé, mais pas seulement : on a également ici affaire à un paysage d'activités, agrémenté de la masse boisée du bois d'Avesne.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le projet éolien est visible, et notamment les deux turbines les plus à l'Est. Les autres sont tronquées en partie basse par le bois.

### IMPACT PAYSAGER

L'association visuelle dans le même angle de vue, en sortant d'Ételfay, de l'éolien et de la zone d'activités, est intéressante. Le projet éolien modifie la nature de ce paysage d'activités très anthropisé.



Photomontage 36



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



Photomontage 36



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 4 : Parc éolien de Bois des Cholletz
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon

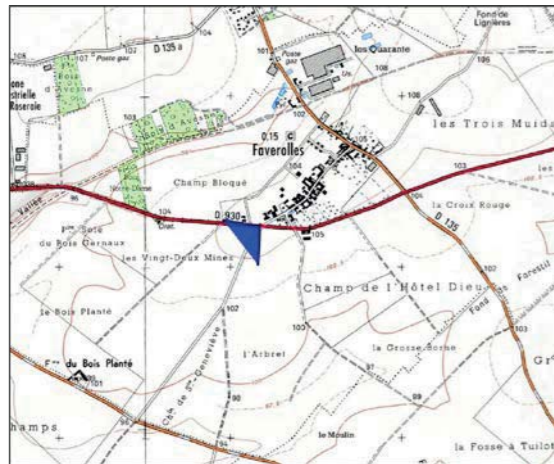
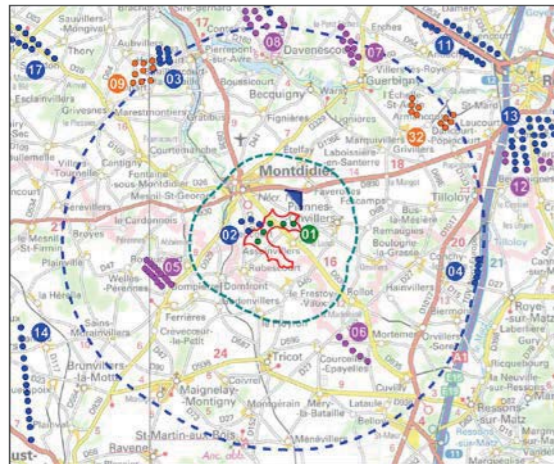
# Vue 37

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D930 à la sortie sud de Faverolles

Date et heure de prise de vue  
10:30 08/09/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
1,8 km (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Depuis la route départementale 930 à la sortie sud de Faverolles, les vues sont panoramiques et extrêmement vastes sur le plateau cultivé. Les éoliennes des parcs du Moulin à Cheval et du Champ Feuillant sont visibles aux deuxième et troisième plan.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Dans les abords proches du projet éolien (environ 2 km), les turbines apparaissent avec une hauteur apparente importante dans la continuité du parc du Moulin à Cheval. Graduellement dans le paysage, les éoliennes des parcs du Champ Feuillant au troisième plan, du Moulin à Cheval au deuxième plan et des Garaches au premier plan, apparaissent de plus en plus en plus visibles et grandes. Cet effet de perspective renforce la profondeur du paysage. Le projet éolien engendre une élévation de l'angle horizontal d'occupation des éoliennes dans le paysage.

### IMPACT PAYSAGER

Dans un paysage aux dimensions colossales, le projet prolonge de façon cohérente les parcs en exploitation.

Photomontage 37



Vue équiangulaire - 60°



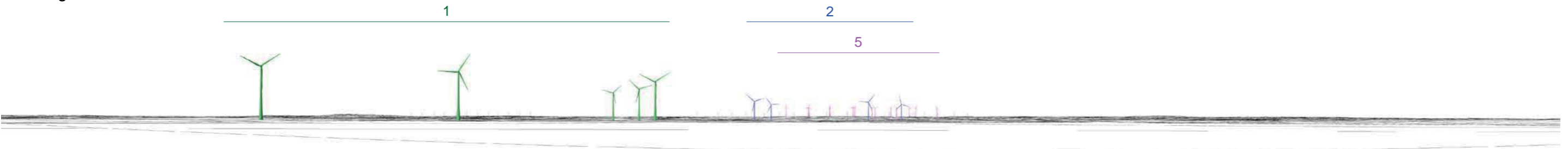
Panoramique initial



Photomontage 37



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant

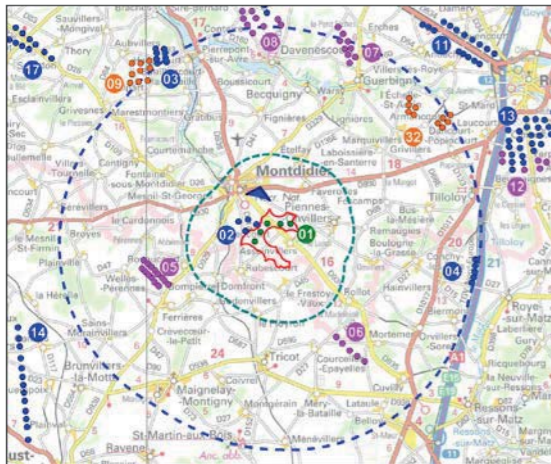
# Vue 38

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D930 à la sortie est de Montdidier au niveau de la ZI de la Roseraie

Date et heure de prise de vue  
11:20 08/04/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2 km (E3)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

À l'entrée Est de Montdidier sur la RD 930 très fréquentée, les vues latérales vers le Sud sont ouvertes à la fois sur le plateau, marqué par les éoliennes du Moulin à Cheval et sur les grands bâtiments de la zone d'activités de l'entrée de la ville. De l'autre côté, vers le nord et donc à droite de la route, les vues sont limitées par les constructions et les parkings de la zone artisanale.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Dans ce paysage industriel, les éoliennes s'inscrivent dans le prolongement du parc éolien en exploitation du Moulin à Cheval. La ligne créée semble suivre la direction du petit vallon souligné au premier plan par quelques arbres et un talus.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet prolonge de façon cohérente les éoliennes en exploitation.

Photomontage 38



Vue équiangulaire - 60°



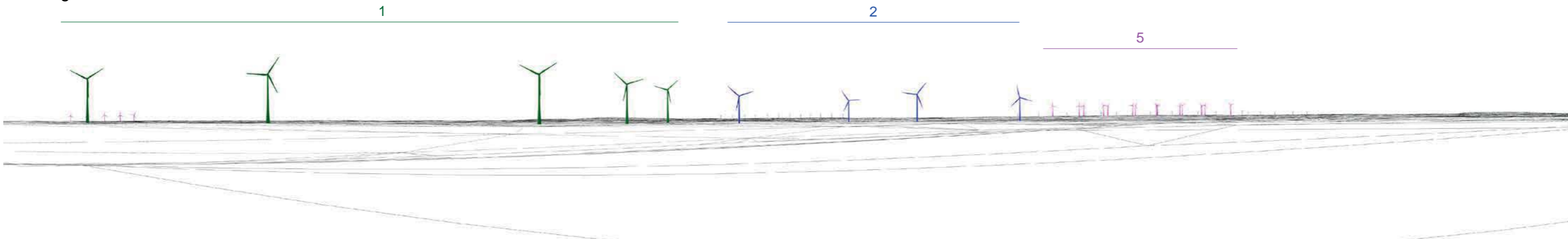
Panoramique initial



Photomontage 38



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant

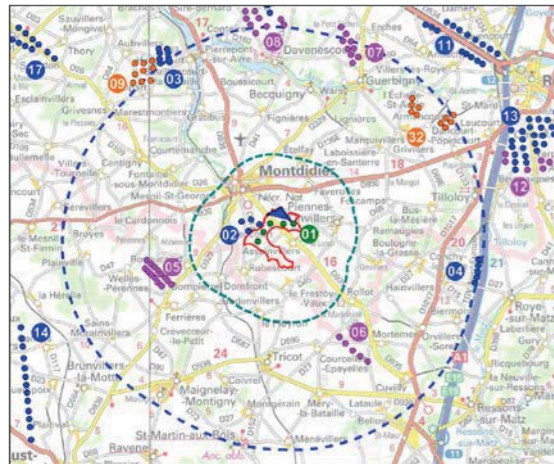
# Vue 39

## Information sur le point de vue

Vue depuis la ferme du Bois planté

Date et heure de prise de vue  
11:00 08/04/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
880 m (E4)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Depuis la ferme du Bois Planté dont la cour intérieure est séparée de la RD 4135 par les constructions et la végétation, les vues sont ouvertes sur le plateau cultivé.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le parc éolien des Garaches apparaît au premier plan avec une hauteur visuelle très importante, très supérieure aux autres éléments du paysage constitués essentiellement par des bois. Malgré tout, le projet éolien semble s'accorder avec l'échelle du paysage qui, par son degré d'ouverture génère un effet d'immensité.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet éolien modifie fondamentalement la perception du paysage quotidien depuis les abords de la ferme du Bois Planté.

Photomontage 39



Vue équiangulaire - 60°





Photomontage 39

Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



Photomontage 39



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon



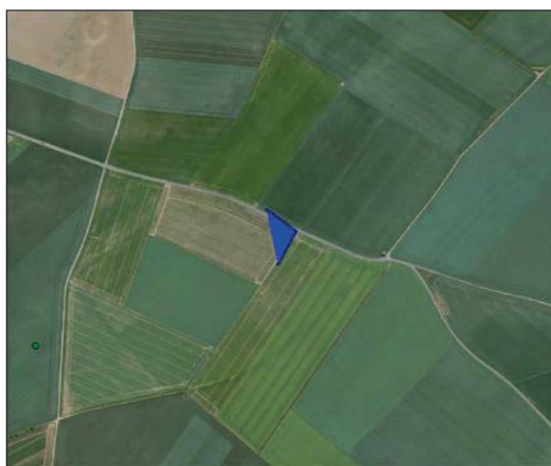
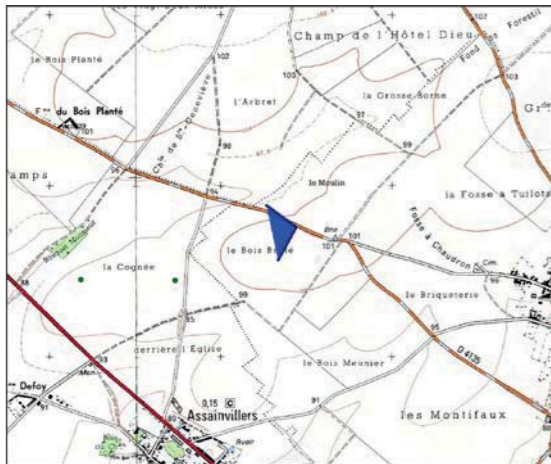
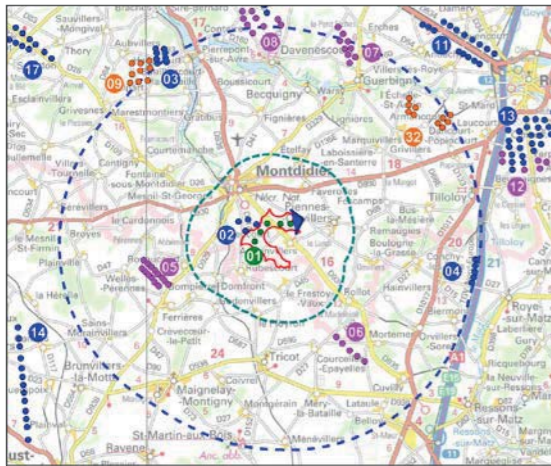
# Vue 40

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D4135 au nord d'Assainvillers

Date et heure de prise de vue  
11:00 08/04/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
780 m (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Depuis la RD 4135 reliant Montdidier et Onvillers à hauteur d'Assainvillers, dans les abords immédiats du projet éolien, les vues sont très largement ouvertes et lointaines sur le plateau cultivé.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes du parc des Garaches apparaissent avec une hauteur très importante en avant du parc du Moulin à Cheval, lui même étant devant celui du Champ Feuillant. Ces 3 parcs apparaissent de plus en plus visibles. Cet effet de perspective renforce la profondeur visuelle du paysage. Le projet éolien n'engendre pas d'élévation de l'angle horizontal d'occupation des éoliennes dans le paysage.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet éolien modifie fondamentalement la perception du paysage quotidien depuis la RD 4135 à hauteur d'Assainvillers, en s'intégrant cependant de façon cohérente avec les parcs en exploitation dans ce paysage très vaste.

Photomontage 40



297

Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



E1 E5 E2 E4 E3

Photomontage 40



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval  
5 : Parc éolien du Champ Feuillant

# Vue 41

## Information sur le point de vue

Vue depuis la sortie ouest de Piennes-Onvillers

Date et heure de prise de vue  
10:20 19/08/2014

Distance à l'éolienne la plus proche  
1,8 km (E5)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

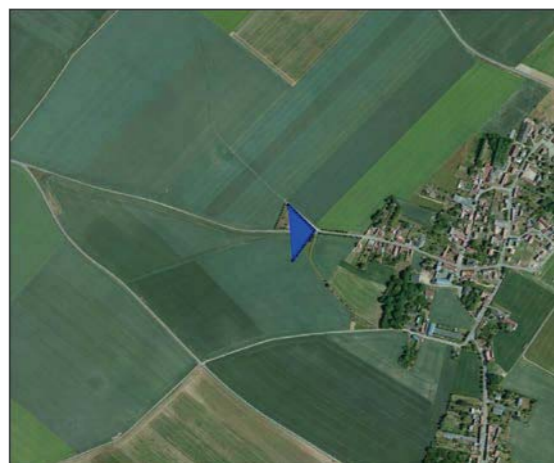
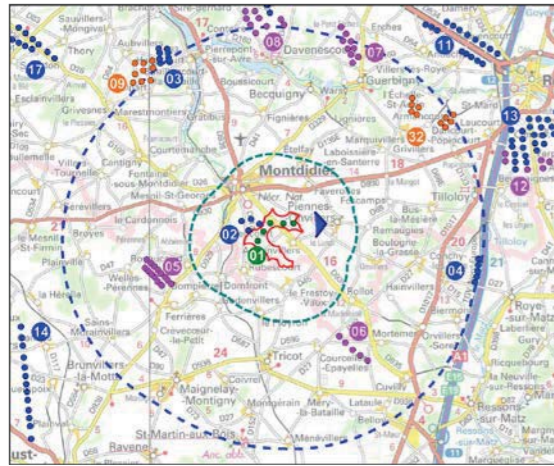
À la sortie nord de Piennes-Onvillers, les vues sont ouvertes sur le plateau. À droite de la route elle sont limitées par le cimetière et les plantations qui l'accompagnent. Les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles dans l'axe de la route.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Ici, l'effet visuel créé par le projet éolien rejoint celui du photomontage précédent. En effet les éoliennes du parc des Garaches apparaissent avec une hauteur apparente importante en avant du parc du Moulin à Cheval et, plus en arrière-plan, de celui du Champ Feuillant au troisième plan. Cet effet de perspective, une fois de plus, renforce la profondeur du paysage. Le projet éolien ne modifie pas, depuis ce secteur, l'angle horizontal d'occupation des éoliennes dans le paysage.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet éolien modifie fondamentalement la perception du paysage à la sortie ouest de Piennes-Onvillers, mais en s'inscrivant dans un prolongement cohérent des parcs en exploitation dans ce paysage si vaste. La géométrie du projet éolien est également intéressante depuis ce point de vue.



Photomontage 41



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

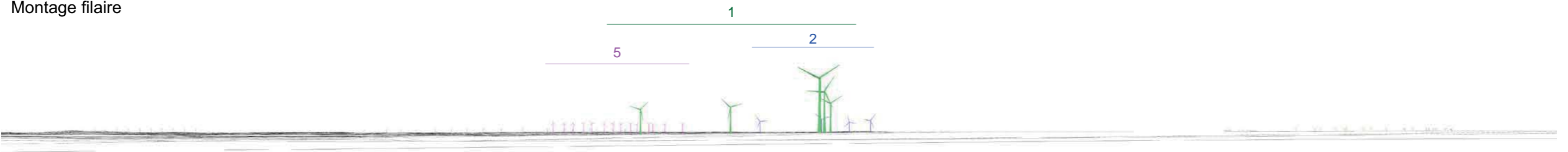


E1 E2 E5E4E3

Photomontage 41



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant

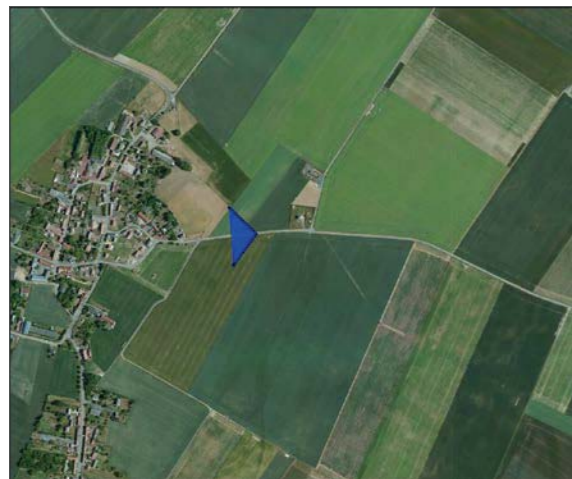
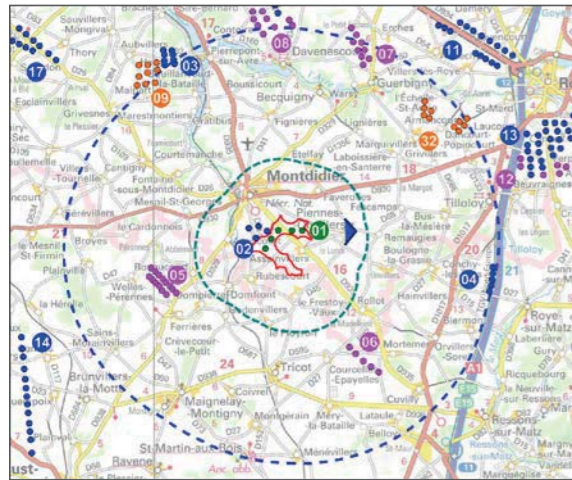
# Vue 42

## Information sur le point de vue

Vue depuis D468 à l'ouest de Piennes-Onvillers

Date et heure de prise de vue  
10:30 11/02/2016

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,9 km (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

À l'entrée Est du village de Piennes-Onvillers par la RD 468, les vues en direction du projet éolien portent sur la silhouette du village et son clocher classé. Les pales des éoliennes des parcs du Moulin à Cheval sont visibles au-dessus de la frange bâtie (comme le seront celles du Champ feuillant).

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes du projet des Garaches, visibles avec une hauteur apparente importante, rompent le rapport d'échelle qui existait jusqu'alors entre les éoliennes existantes et le clocher de l'église protégée qui demeurait en position dominante dans le paysage.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet éolien a un effet d'écrasement sur la silhouette du village et plus particulièrement sur le clocher de l'église protégée.

Photomontage 42



Vue équiangulaire - 60°





Panoramique initial

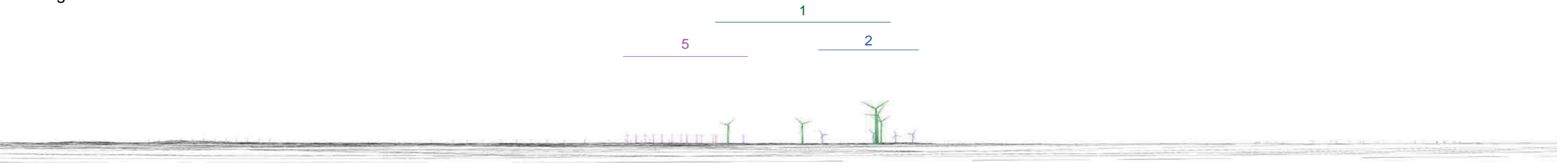


E1 E2 E5E4E3

Photomontage 42



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant

# Vue 43

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D935 en sortie nord-ouest de Beauvoir

Date et heure de prise de vue  
11:30 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
3,8 km (E5)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

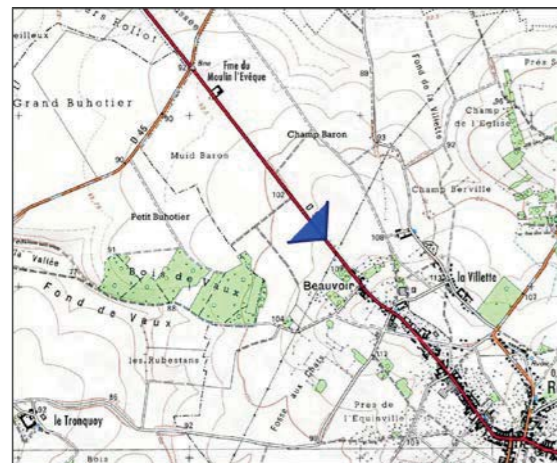
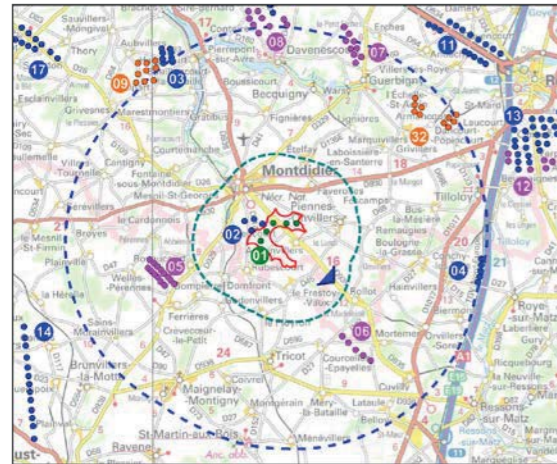
Depuis la sortie nord de Beauvoir (commune de Rollot), sur la RD 935, les vues sont ouvertes sur le plateau cultivé. Les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont perceptibles à l'horizon. Comme le seront celles du parc du Champ feuillant.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le projet éolien des Garaches est visible en totalité. Il se déploie en avant du parc du Moulin à Cheval. Les éoliennes apparaissent équidistantes.

### IMPACT PAYSAGER

L'effet cumulé avec les éoliennes existantes est important. Cependant, le projet éolien s'inscrit lisiblement dans le paysage dans un rapport d'échelle en cohérence avec les dimensions du paysage.



Photomontage 43



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

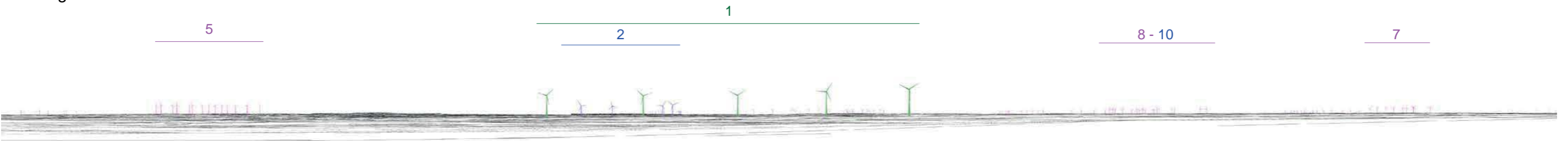


E1 E2 E3 E4 E5

Photomontage 43



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 7 : Ferme éolienne du Mont de Treme

- 8 : Ferme éolienne de la Sablière
- 10 : Parc éolien du Champ perdu

# Vue 44

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D45 au nord de Frestoy-Vaux

Date et heure de prise de vue  
11:45 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
3 km (E1)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

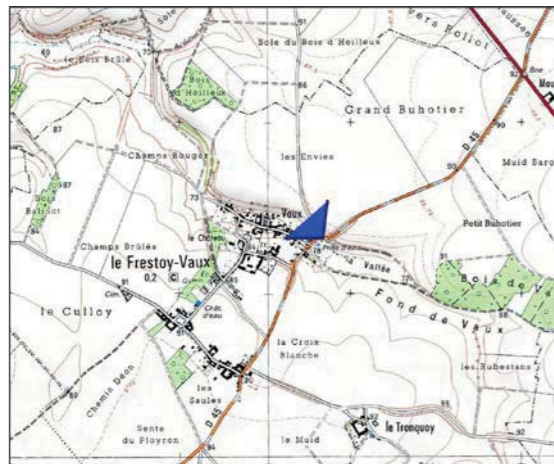
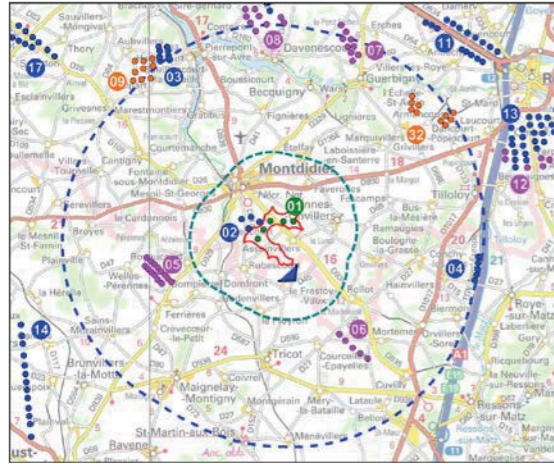
Dans les abords immédiats du projet éolien, à l'entrée Est de Frestoy-Vaux, les vues sont limitées par le relief, le village étant implanté dans un vallon affluent de la vallée des Trois Doms.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

À l'exception d'un rotor, toutes les éoliennes du projet sont masquées par le relief à l'entrée Est de Frestoy-Vaux.

### IMPACT PAYSAGER

L'impact paysager est très faible.



Photomontage 44



305

Vue équiangulaire - 60°



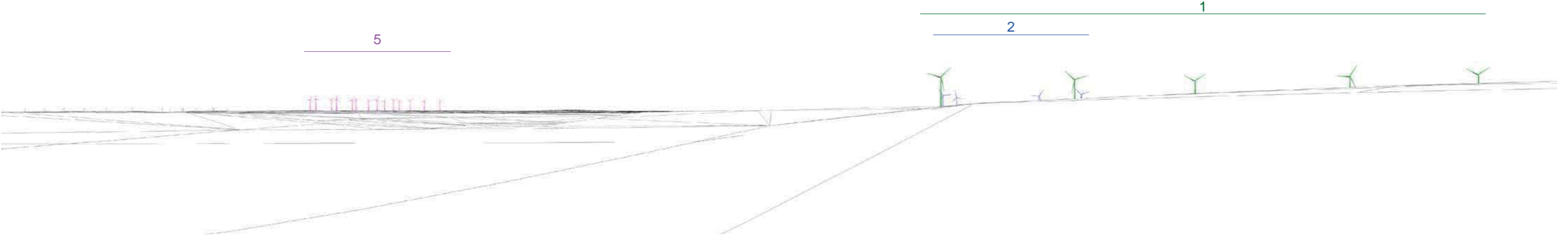
Panoramique initial



Photomontage 44



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant

# Vue 45

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D214 au sud de Rubescourt

Date et heure de prise de vue  
13:30 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,1 km (E1)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

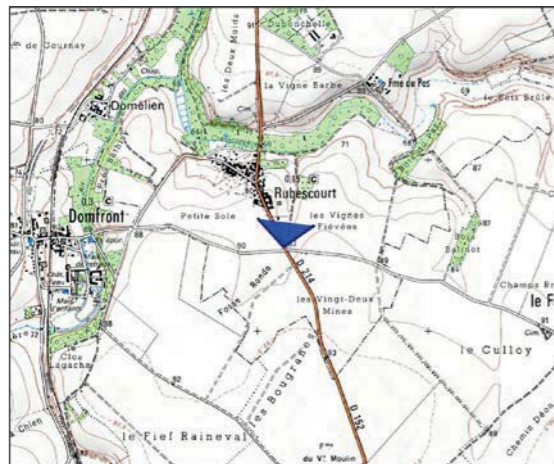
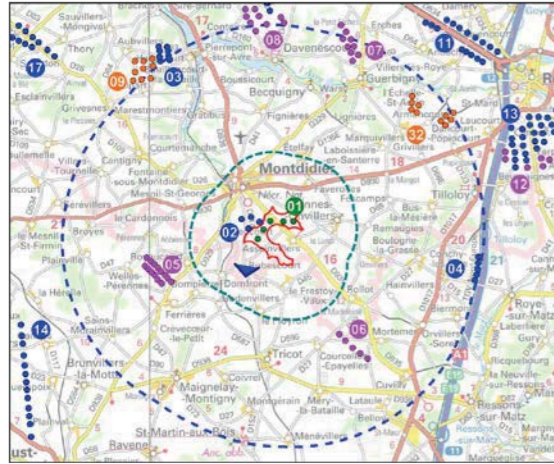
Au sud du projet éolien, à l'entrée sud de Rubescourt, les vues sont limitées par le relief de la vallée des Trois Doms et la végétation qui l'accompagne.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes du projet, toutes visibles, apparaissent au-dessus du versant boisé avec une hauteur apparente comparable aux arbres accompagnant la vallée.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet éolien ne génère par d'effet d'écrasement sur la vallée des Trois Doms.



Photomontage 45



307

Vue équiangulaire - 60°



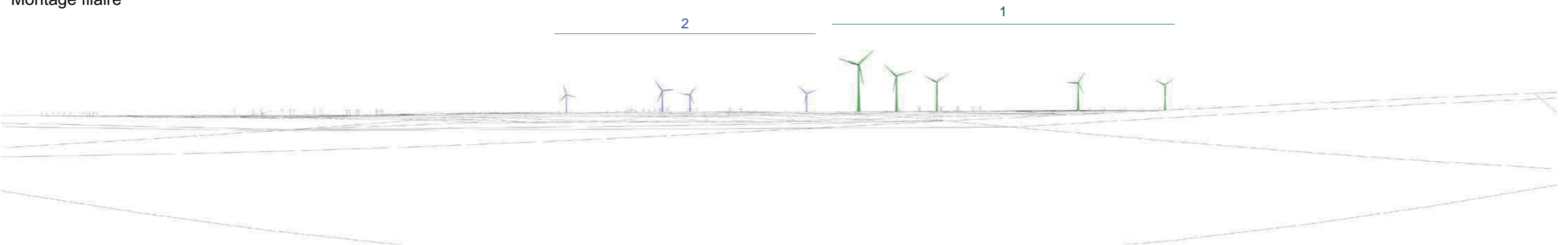
Panoramique initial



Photomontage 45



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval

# Vue 46

## Information sur le point de vue

Vue depuis la ferme du Pas

Date et heure de prise de vue  
10:40 19/08/2014

Distance à l'éolienne la plus proche  
1 km (E1)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

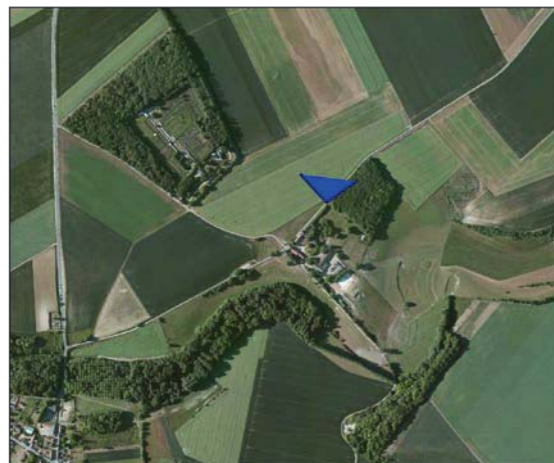
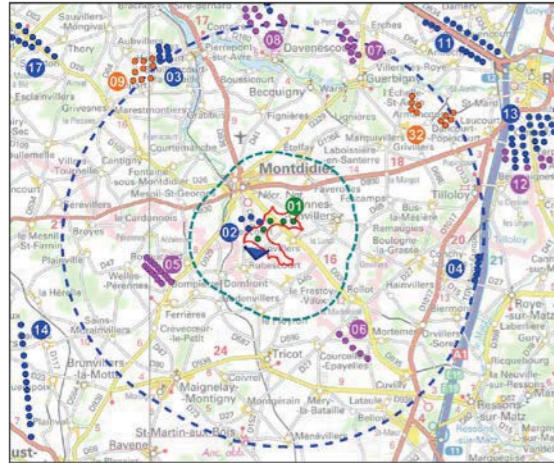
Depuis les abords de la ferme du Pas, les vues sont ouvertes sur de larges et lointains horizons au Nord et partiellement refermées par un bois au Nord-Est. Les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles en arrière plan.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Dans les abords de la ferme, l'ouverture visuelle sera occupée par les éoliennes du projet des Garaches. Les trois éoliennes les plus visibles forment un alignement régulier, la cinquième, plus à l'écart, est celle qui est cachée depuis la ferme par l'angle du bois. La hauteur apparente des machines est en adéquation tant avec les dimensions du paysage ouvert qu'avec la hauteur du bois. Depuis la ferme elle même, les vues sont limitées par la végétation qui l'entoure.

### IMPACT PAYSAGER

Les vues depuis l'intérieur de la ferme sont limitées par l'épaisse et haute haie qui l'entoure. Depuis les abords, le paysage quotidien est modifié par le projet éolien qui s'inscrit lisiblement dans le paysage.



Photomontage 46



Vue équiangulaire - 60°





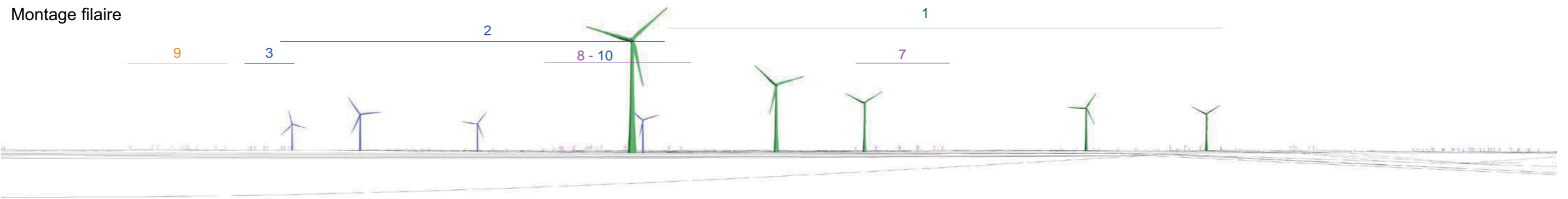
Panoramique initial



Photomontage 46



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval  
 3 : Parc éolien de Hargicourt

8 : Ferme éolienne de la Sablière  
 9 : Parc éolien du Bois de la Hayette Malpart  
 10 : Parc éolien du Champ perdu

# Vue 47

## Information sur le point de vue

Vue depuis un chemin rural au pied du Bois Duponchelle

Date et heure de prise de vue  
13:10 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
830 m

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

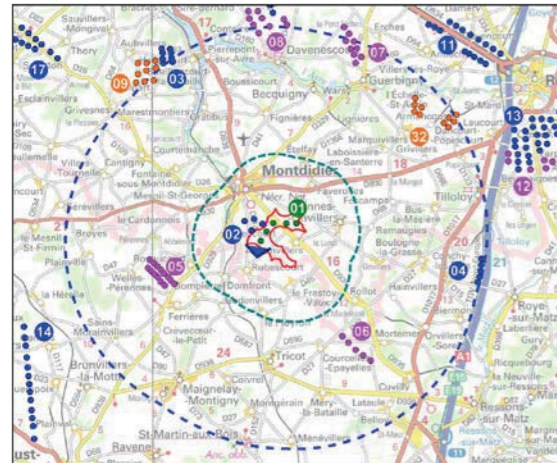
Deux hameaux sont implantés au Nord de Rubescourt : la ferme du Pas et le hameau du Bois Duponchelle. Les vues depuis les façades sont filtrées par la végétation mais les abords sont ouverts. Les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles au second plan et en arrière plan on distingue un cordon bâti qui correspond à la silhouette de Montdidier.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

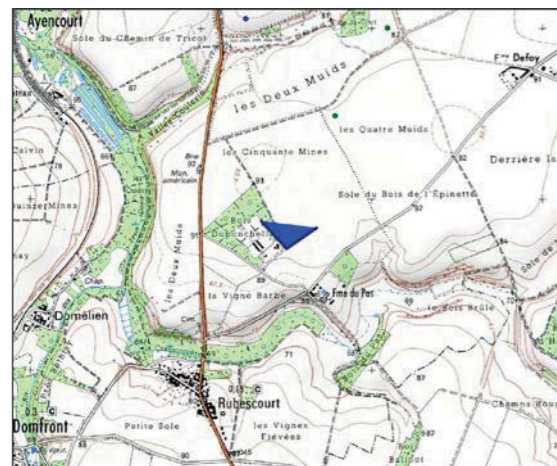
Les éoliennes du projet seront visibles aux côtés du parc existant. L'implantation est peu lisible, avec un alignement de trois éoliennes en perspective et deux éoliennes sur le côté droit qui semblent davantage rattachées au groupe de 4 éoliennes du Moulin à Cheval.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet des Garaches augmente sensiblement la part de l'horizon occupée par les éoliennes. La cohérence d'implantation est moindre entre les deux parcs. Il s'agit toutefois ici d'un point situé à l'extérieur de la parcelle privative très largement entourée de haies limitant ainsi les vues depuis les façades principales.



Photomontage 47



Vue équiangulaire - 60°



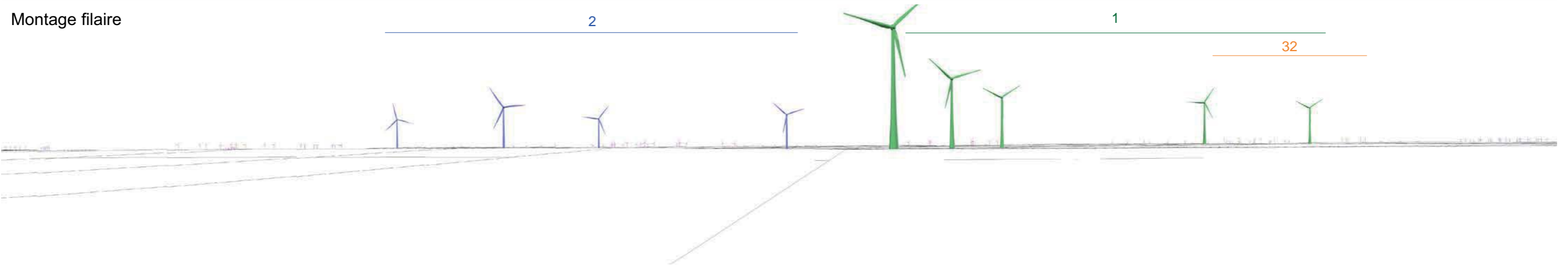
Panoramique initial



Photomontage 47



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval  
32 : Parc éolien des Tulipes

# Vue 48

## Information sur le point de vue

Vue depuis la voie ferrée au sud d'Ayencourt

Date et heure de prise de vue  
13:45 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
1,6 km (E1)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

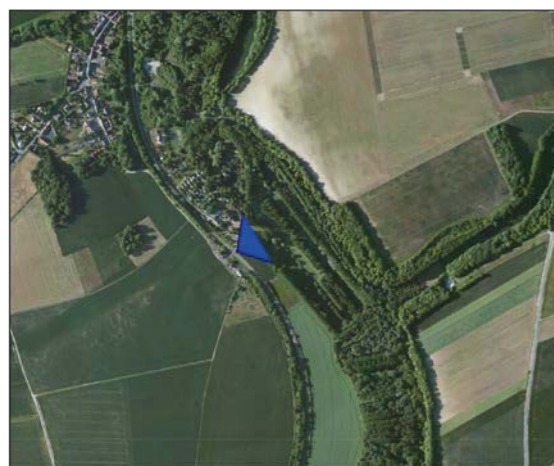
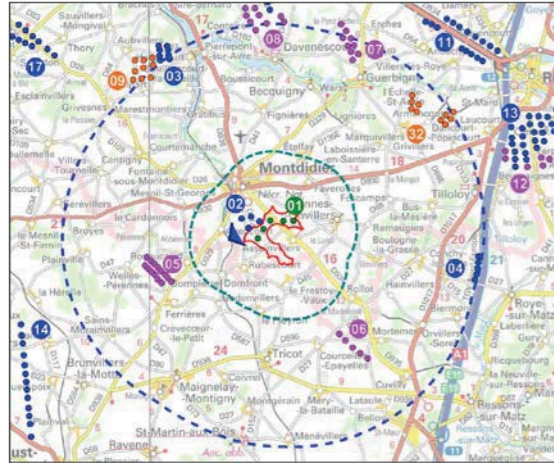
Ayencourt s'est développé sur le versant boisé de la vallée de Trois Doms. Les vues sont fermées par la dense ripisylve qui accompagne le cours d'eau.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes ne seront pas visibles, entièrement masquées par la strate arborée.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet ne génère pas d'impact depuis le fond de la vallée des Trois Doms.



Photomontage 48



Vue équiangulaire - 60°



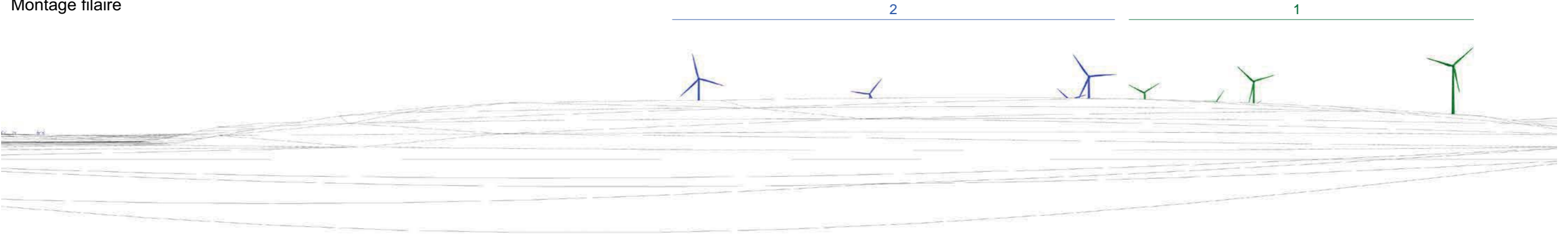
Panoramique initial



Photomontage 48



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval

# Vue 49

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D329 au sud-ouest d'Ayencourt

Date et heure de prise de vue  
14:00 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,3 km (E1)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

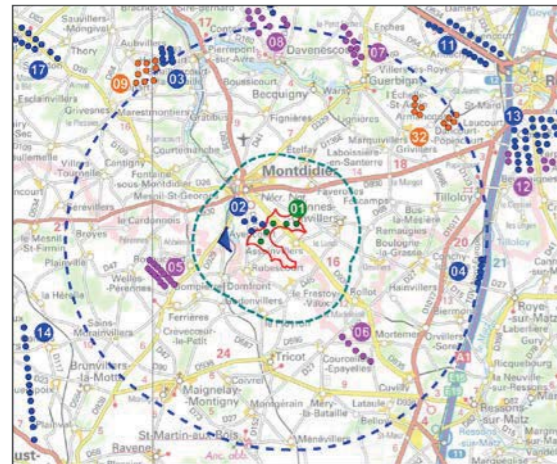
Depuis la RD 329, à l'entrée d'Ayencourt, les vues sont ouvertes sur le plateau et butent sur un cordon boisé qui signale la vallée des Trois Doms. Une éolienne du parc du Moulin à Cheval est visible, tronquée par les boisements les plus proches.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Visuellement, le projet est scindé en un groupe de quatre éoliennes et une isolée. Les premières seront presque entièrement masquées par un boisement tandis que l'éolienne isolée sera visible (E1).

### IMPACT PAYSAGER

La perception du paysage n'est pas sensiblement modifiée. Le projet est peu visible et s'inscrit dans la continuité du parc existant. Le projet s'étend vers le plateau avec un rapport d'échelle cohérent et ne crée pas de chevauchement avec la silhouette de bourg.



Photomontage 49



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

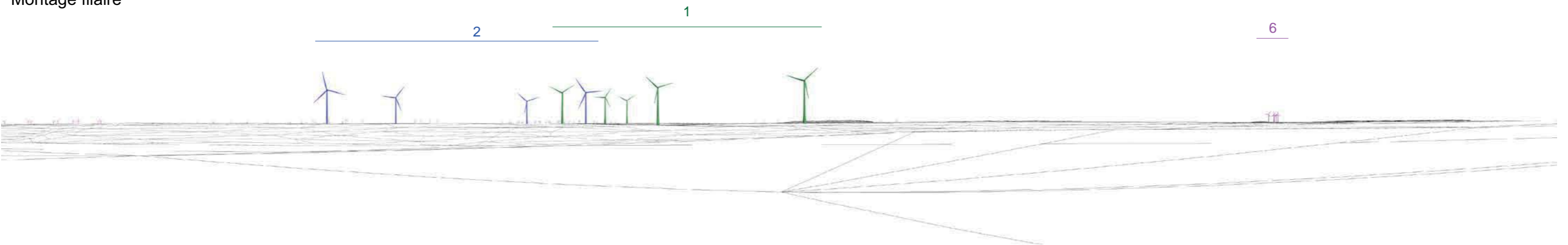


E3 E4 E5 E2 E1

Photomontage 49



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval  
6 : Parc éolien du Champ Chardon

# Vue 49\_2

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D329 au sud-ouest d'Ayencourt

Date et heure de prise de vue  
15:30 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,3 km (E1)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

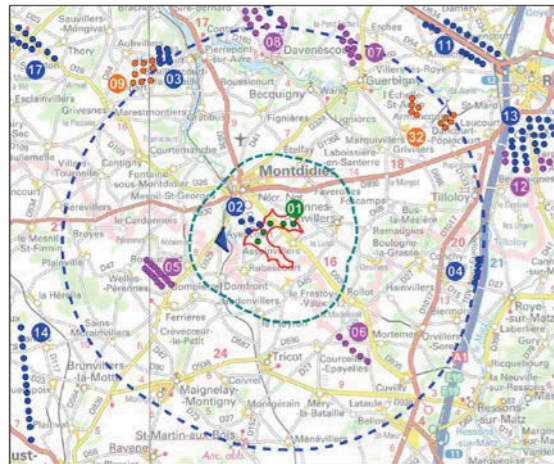
Depuis la RD 329, à l'entrée d'Ayencourt, les vues sont ouvertes sur le plateau et butent sur un cordon boisé qui signale la vallée des Trois Doms. Une éolienne du parc du Moulin à Cheval est visible, tronquée par les boisements les plus proches.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Visuellement, le projet est scindé en un groupe de quatre éoliennes et une isolée. Les premières seront filtrées par un boisement qui borde le château tandis que l'éolienne isolée sera visible (E1).

### IMPACT PAYSAGER

La perception du paysage n'est pas sensiblement modifiée. Le projet est peu visible et s'inscrit dans la continuité du parc existant. Le projet s'étend vers le plateau avec un rapport d'échelle cohérent et ne crée pas de chevauchement avec la silhouette de bourg.



Photomontage 49\_2



Vue équiangulaire - 60°





Panoramique initial

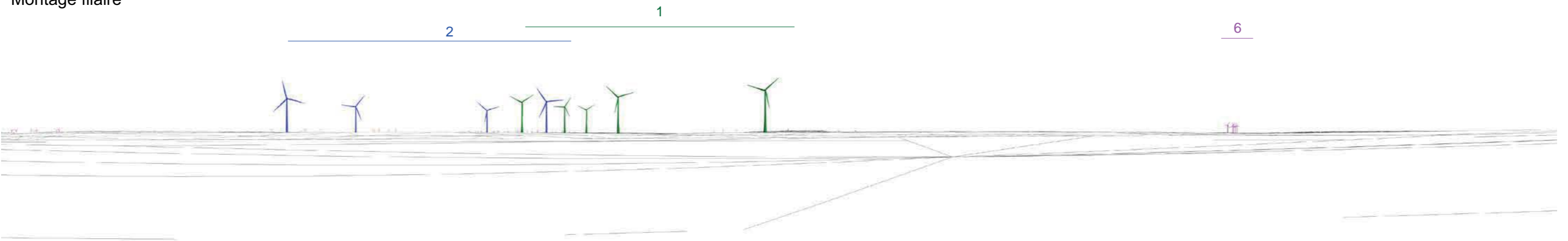


E3 E4 E5 E2 E1

Photomontage 49\_2



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval  
6 : Parc éolien du Champ Chardon

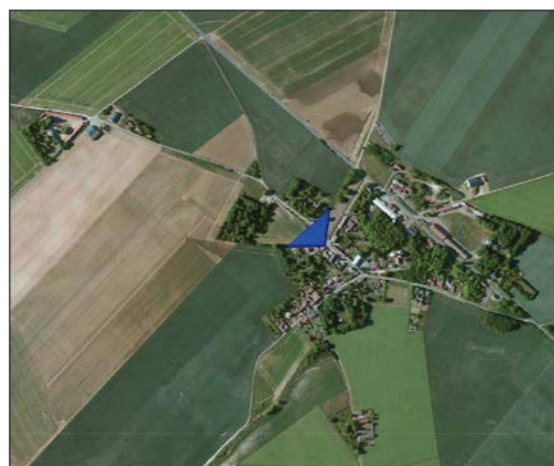
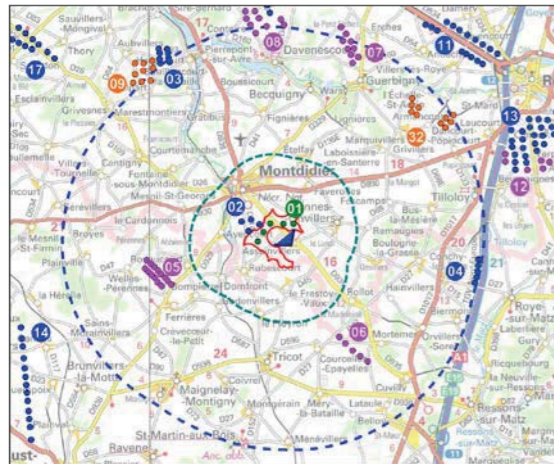
# Vue 50

## Information sur le point de vue

Vue depuis la rue du Château à Assainvillers

Date et heure de prise de vue  
16:15 10/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
1 km (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Depuis les franges nord-ouest d'Assainvillers, les vues sont filtrées par le courtill qui entoure le bourg.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Globalement, les éoliennes seront tronquées par la végétation en arrière-plan qui constitue un filtre efficace à cette distance. Toutefois, à l'occasion de fenêtres visuelles (percée dans la végétation ou discontinuité du bâti) les éoliennes pourront être bien visibles. L'alignement entre les éoliennes est lisible, avec des inter-distances régulières.

### IMPACT PAYSAGER

Il y a une modification forte du paysage quotidien pour les riverains dont une large part de l'horizon va être occupé par le projet, spécialement en hiver. Par contre il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les habitations et la végétation, du printemps à l'automne, atténuée la visibilité du projet.

Photomontage 50



Vue équiangulaire - 60°



Photomontage 50



Vue équiangulaire - 60°



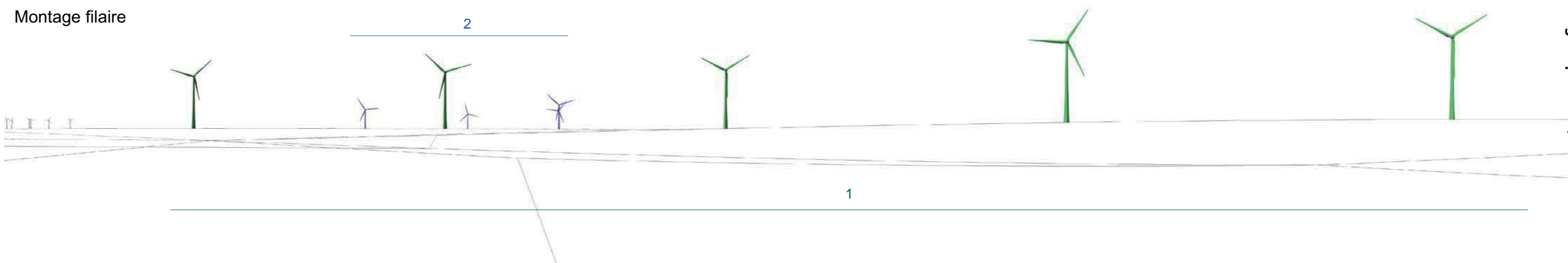
Panoramique initial



Photomontage 50



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval



# Vue 50\_2

## Information sur le point de vue

Vue depuis la rue du Château à Assainvillers

Date et heure de prise de vue  
11:35 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
1 km (E5)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

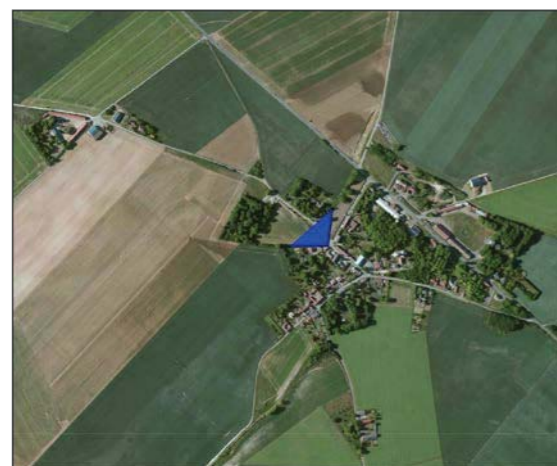
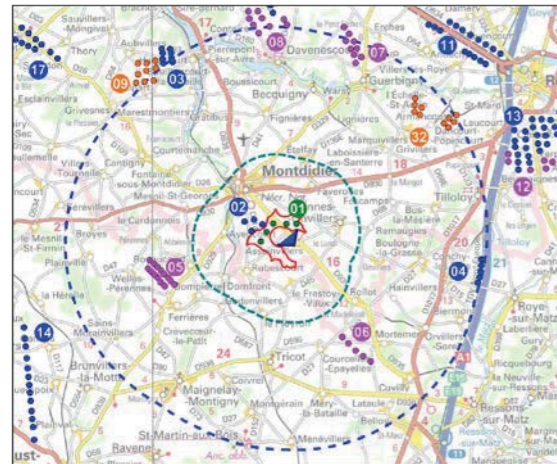
Depuis les franges nord-ouest d'Assainvillers, les vues sont filtrées par le courtill qui entoure le bourg.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Globalement, les éoliennes seront tronquées et filtrées (en saison hivernale) par la végétation en arrière-plan qui constitue un filtre efficace à cette distance. Toutefois, à l'occasion de fenêtres visuelles (percée dans la végétation ou discontinuité du bâti) les éoliennes pourront être visibles. L'alignement entre les éoliennes est lisible, avec des inter-distances régulières.

### IMPACT PAYSAGER

Il y a une modification forte du paysage quotidien pour les riverains dont une large part de l'horizon va être occupé par le projet, spécialement en hiver. Par contre il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les habitations et la végétation, ce qui atténue la visibilité du projet.



Photomontage 50\_2



Vue équiangulaire - 60°



Photomontage 50\_2



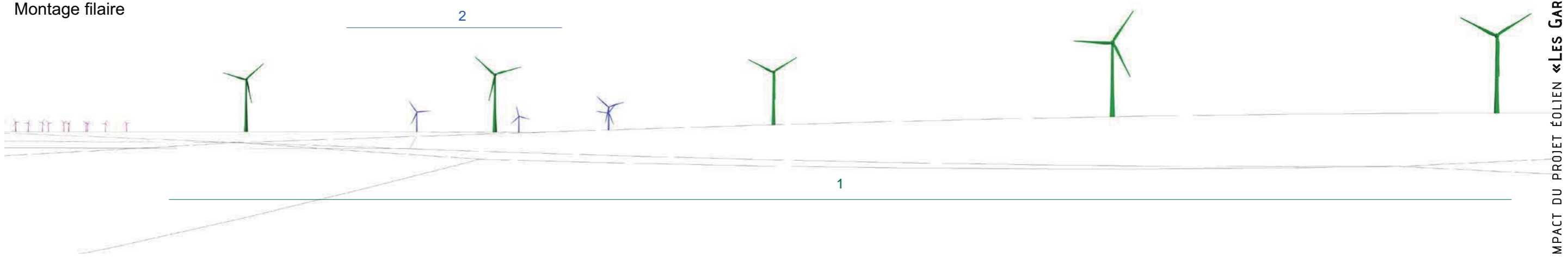
Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval





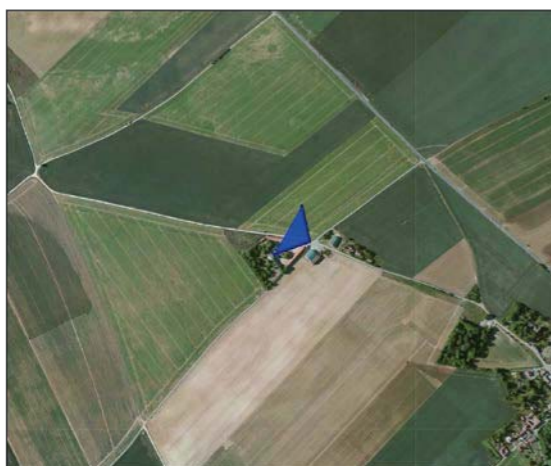
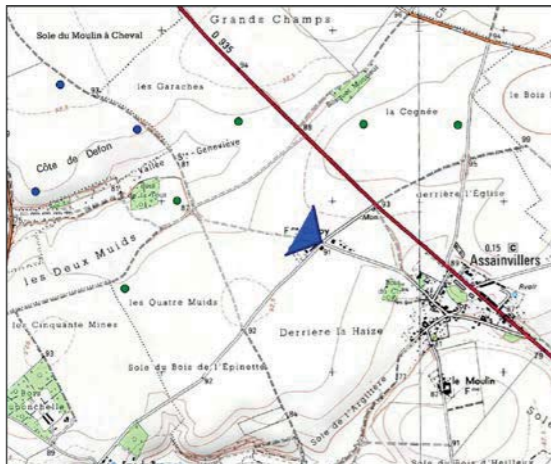
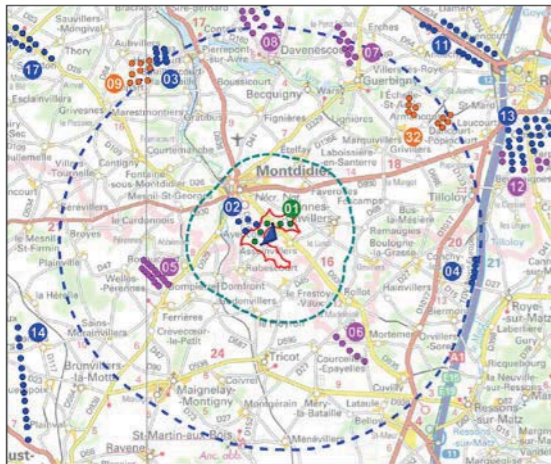
# Vue 51

## Information sur le point de vue

Vue depuis la ferme Defoy

Date et heure de prise de vue  
16:05 10/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
730 m



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

La ferme Defoy est implantée au Nord-Ouest du bourg d'Assainvillers, sur le plateau cultivé. L'habitation principale est au cœur d'une propriété arborée à l'ouest et ceinturée par le bâti à l'Est. Les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles au second plan.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes du projet des Garaches seront visibles en avant du parc existant, avec une hauteur apparente plus forte, supérieure à celle des éléments existants au premier plan. Le parc s'étire visuellement comme un alignement lâche, avec des inter-distances importantes. Il n'y a pas de regroupement avec le parc existant et les deux ensembles apparaissent distincts l'un de l'autre.

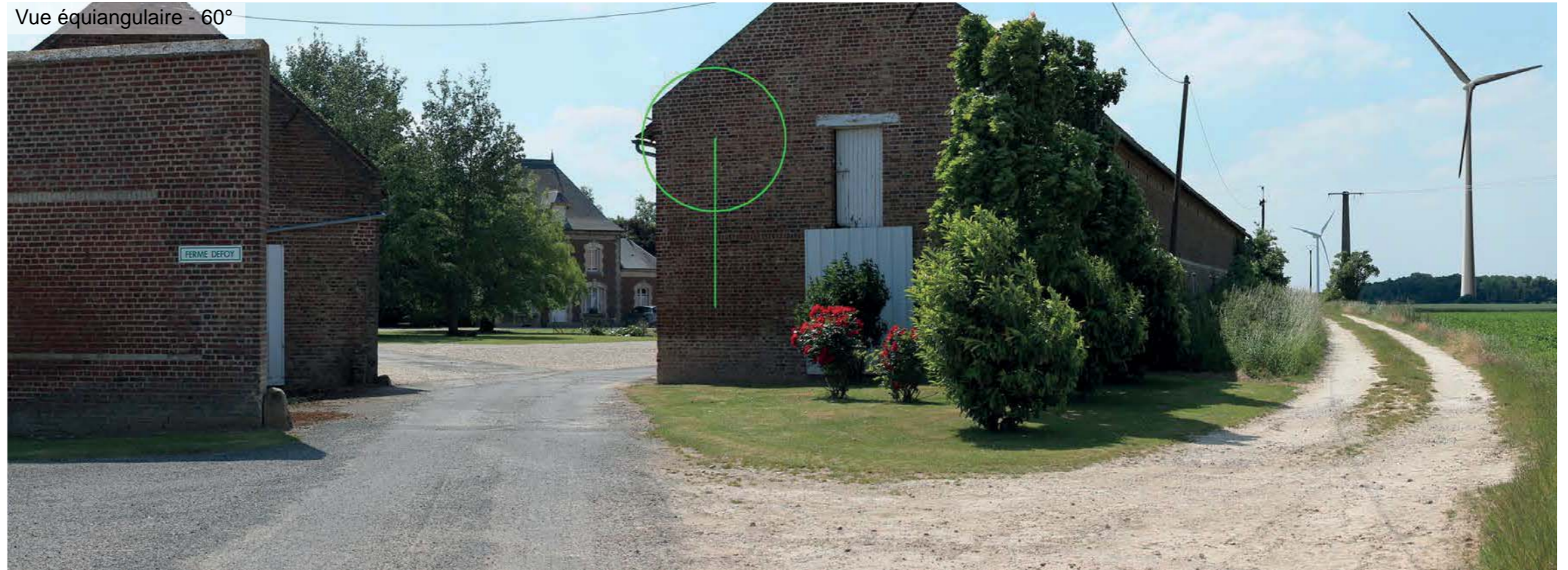
### IMPACT PAYSAGER

Le projet génère un effet d'écrasement sur la ferme Defoy, isolée au plus proche du projet, depuis l'extérieur des constructions créant une enceinte et limitant ainsi les vues depuis la cour. Les éoliennes sont très prégnantes visuellement et modifient fortement le paysage quotidien.

Photomontage 51



Vue équiangulaire - 60°



1 photomontage 51



Vue équiangulaire - 60°



Photomontage 51



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



Photomontage 51

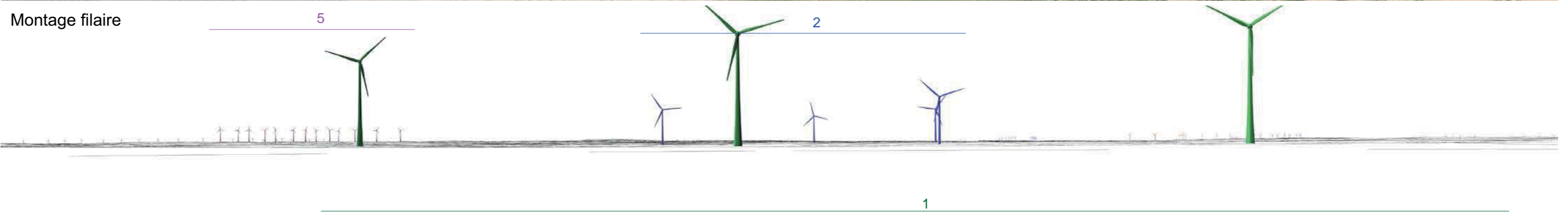


E1

E2

E3

Montage filaire



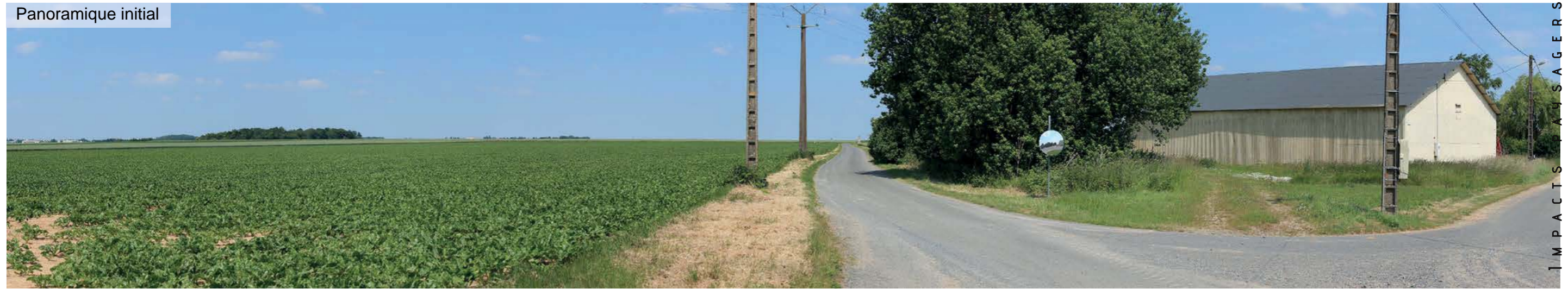
5

2

1

1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval  
5 : Parc éolien du Champ Feuillant

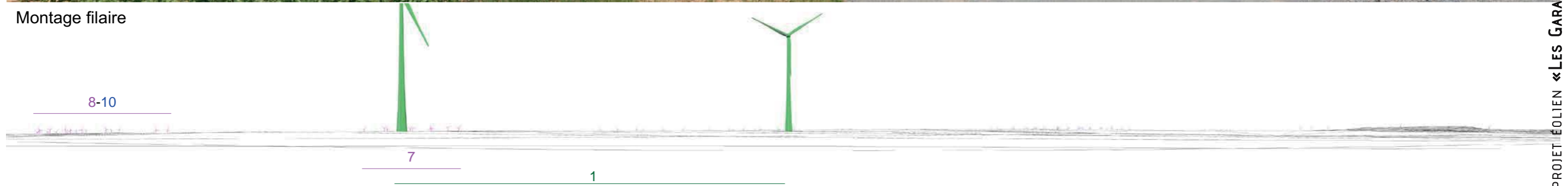
Panoramique initial



Photomontage 51



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 7 : Ferme éolienne du Mont de Treme
- 8 : Ferme éolienne de la Sablière
- 11 : Parc éolien de l'Ouest royen



# Vue 52

## Information sur le point de vue

Vue depuis la ferme Defoy

Date et heure de prise de vue  
16:00 10/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
693 m (E4)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

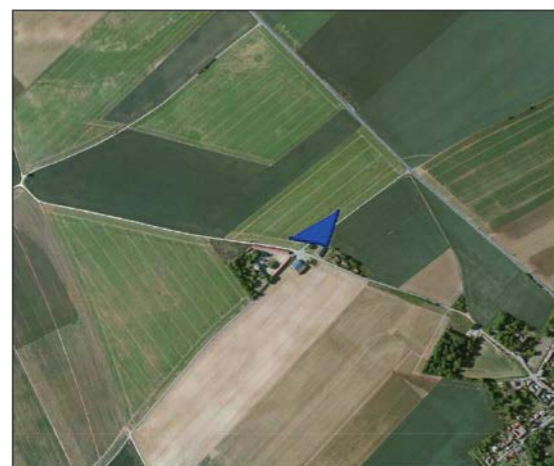
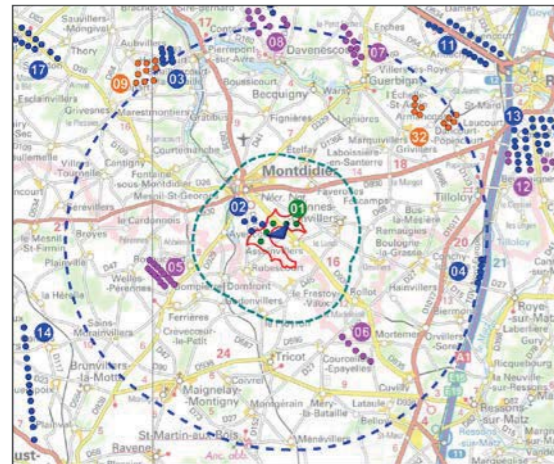
Quelques habitations se sont implantées à l'est de la ferme Defoy. Les vues depuis les façades sont partiellement filtrées par la végétation mais les abords sont ouverts. Les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles au second plan.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes du projet des Garaches seront visibles en avant du parc existant, avec une hauteur apparente plus importante. Le parc s'étire visuellement comme un alignement lâche, avec des inter-distances importantes. Il n'y a pas de regroupement avec le parc existant et les deux ensembles apparaissent bien distincts l'un de l'autre.

### IMPACT PAYSAGER

L'emprise visuelle du projet est importante et génère un effet de saturation pour les habitants, voire d'encercllement. La présence de boisements et de végétation dans les jardins privés filtreront les vues.





Photomontage 52



Vue équiangulaire - 60°



Photomontage 52



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



E1

E2

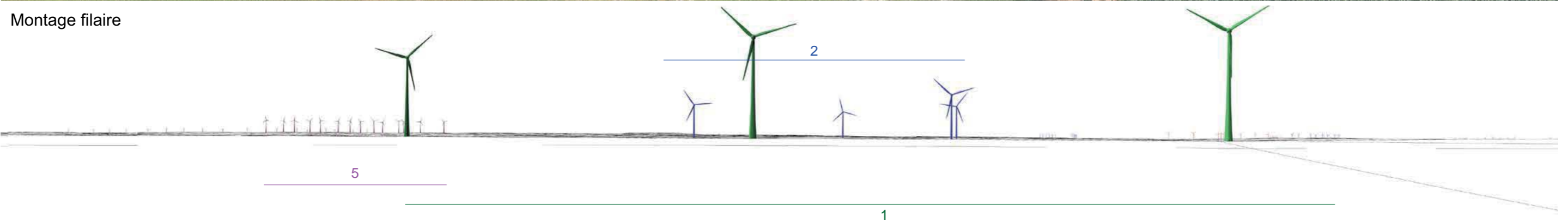
E3

Photomontage 52

336



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant

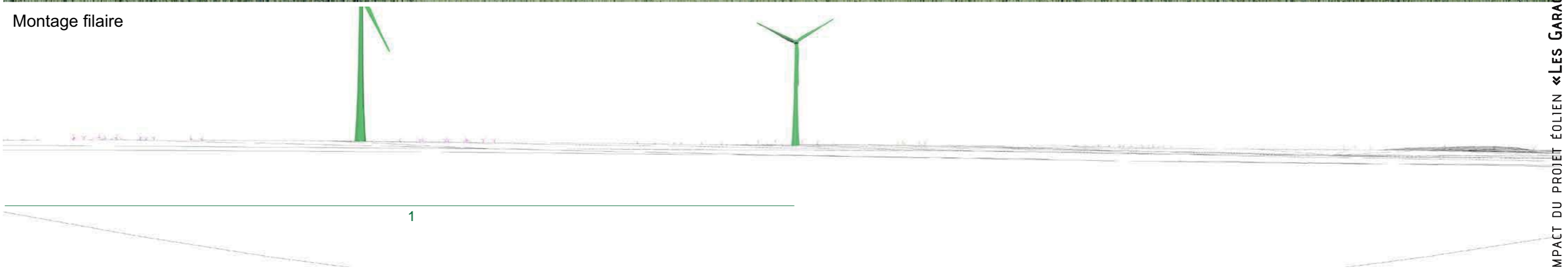
Panoramique initial



Photomontage 52



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches



# Vue 53

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D935 au sud-ouest de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
15:50 10/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
950 m (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

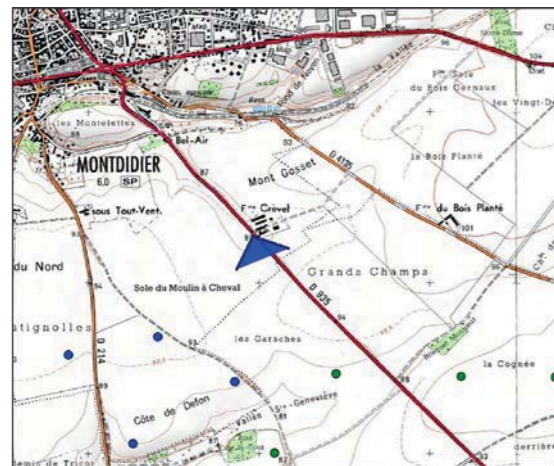
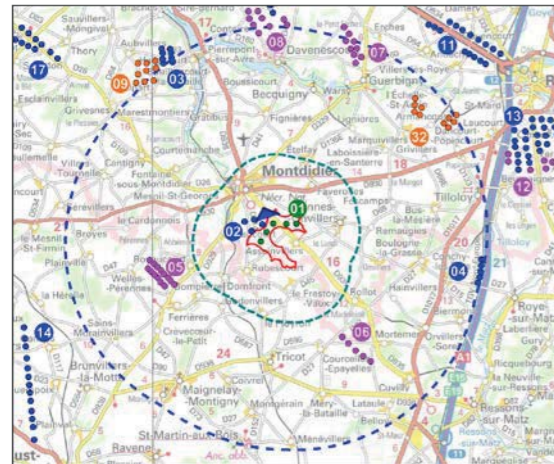
Depuis la RD 935, en sortant de Montdidier, les vues sont ouvertes sur le plateau cultivé. Quelques fermes se sont implantées en limite de voie, comme ici celle de Crevel. Les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles sur la droite de la route avec une hauteur apparente importante.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes du projet des Garaches seront visibles dans un prolongement visuel vers la gauche du parc existant sans démarcation sensible de la hauteur apparente. Les éoliennes des Garaches forment un coude régulier qui pointe vers l'observateur. Toutefois, cette géométrie est perturbée par le parc existant et est finalement peu lisible.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet des Garaches vient augmenter sensiblement la part de l'horizon occupée par les éoliennes en venant "enjamber" la route départementale. Ce paysage de vaste plateau cultivé se prête à l'accueil de parc éolien de grande ampleur. Toutefois, sur cette séquence, les deux projets manquent d'une lisibilité globale d'implantation et l'impact pour les riverains est fort.



Photomontage 53



Vue équiangulaire - 60°



Photomontage 53



Vue équiangulaire - 60°



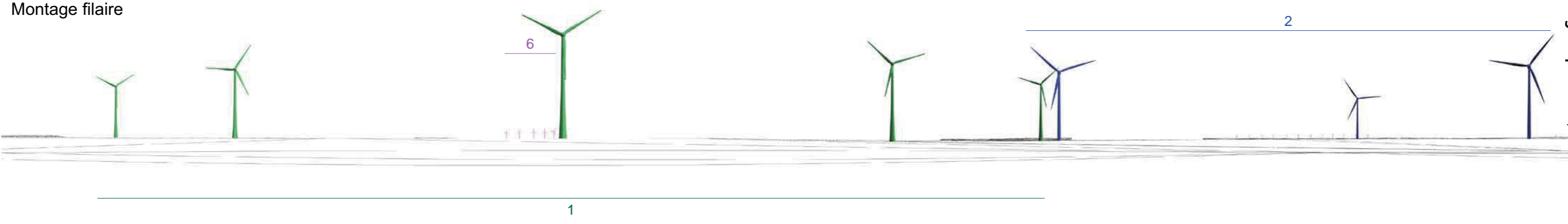
Panoramique initial



Photomontage 53



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon





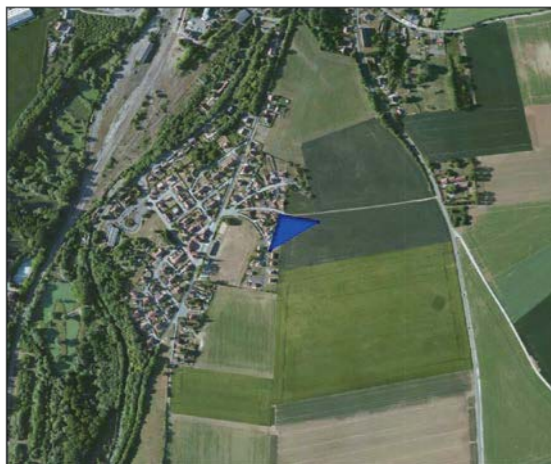
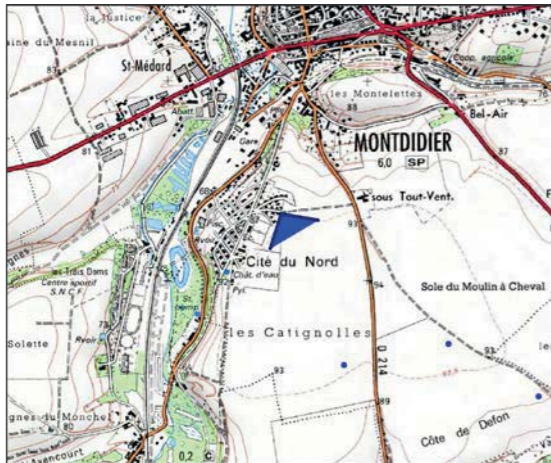
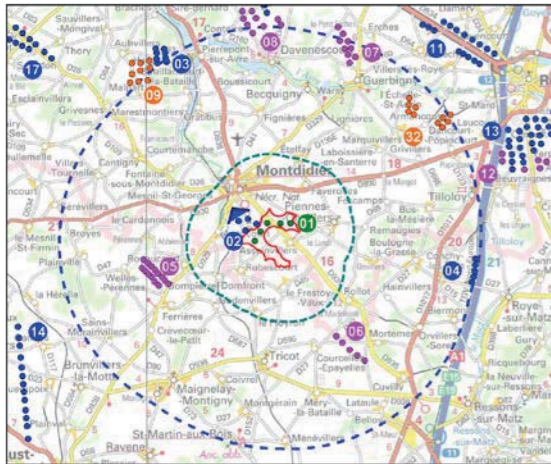
# Vue 54

## Information sur le point de vue

Vue depuis la frange de la cité du nord à Montdidier

Date et heure de prise de vue  
15:30 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2 km (E2)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Le hameau de la Cité du Nord est implanté au Sud-Ouest de Montdidier, en limite d'un plateau cultivé. Les vues depuis les franges urbaines sont ouvertes et lointaines. Les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles avec une hauteur apparente importante.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes du projet des Garaches seront visibles, intercalées avec celles existantes. Visuellement les deux parcs forment un ensemble et se répartissent spatialement en trois groupes de trois éoliennes.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet des Garaches augmente sensiblement la part de l'horizon occupé par les éoliennes. Toutefois, la perception du paysage n'est pas sensiblement modifiée ; l'éolien était déjà présent et il n'y a pas de discontinuité visuelle entre les deux parcs.

Photomontage 54



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

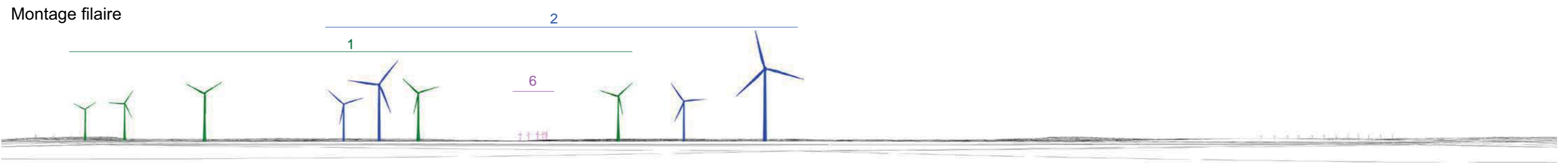


E5 E4 E3 E2 E1

Photomontage 54



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon

# Vue 55

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D930 à l'entrée ouest de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
15:20 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,7 km

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

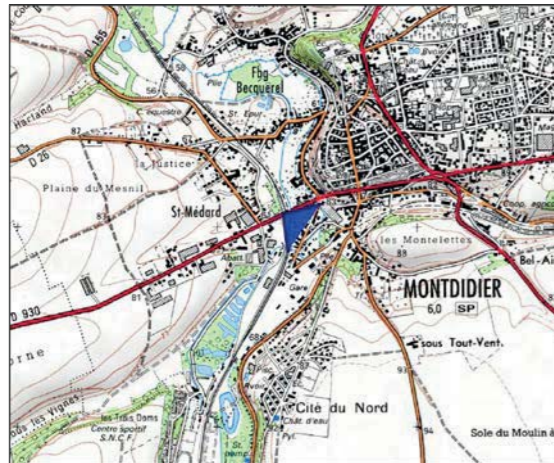
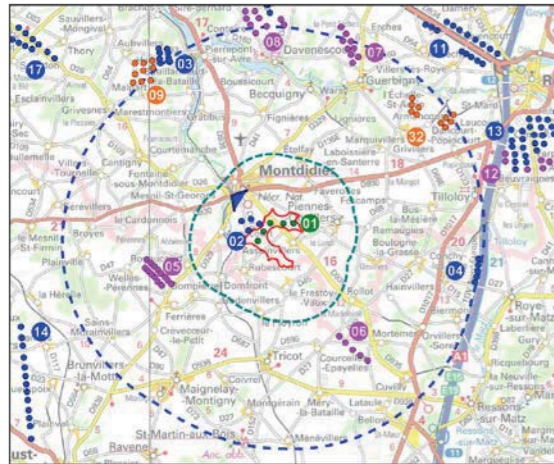
Au franchissement de la voie ferrée par la RD 930, entre Saint-Médard et Montdidier, les vues s'ouvrent sur le fond de la vallée boisée des Trois Doms. Quelques habitations et toitures émergent des arbres des jardins et de boqueteaux. Au loin, des fragments de pales sont visibles.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes seront partiellement masquées par la végétation présente. Les nacelles seront entièrement masquées et les extrémités des pales pourront être visibles au-dessus de la cime des arbres pour une seule éolienne.

### IMPACT PAYSAGER

Il n'y a pas d'impact significatif lié à l'introduction du parc éolien des Garaches sur cette portion de la vallée des Trois Doms.



Panoramique initial



E5 E4 E3 E2 E1

Photomontage 55



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval

# Vue 56

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D26 sur la frange ouest de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
15:10 10/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,9 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

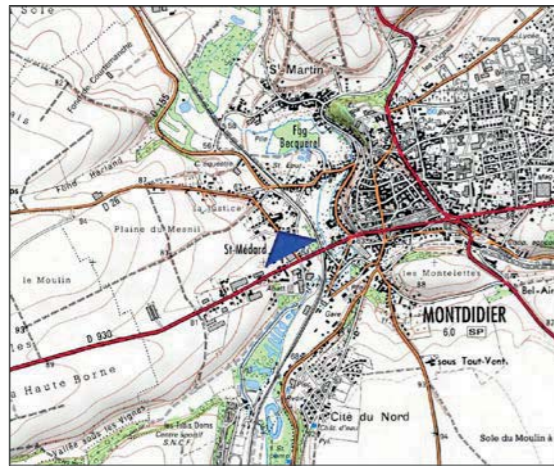
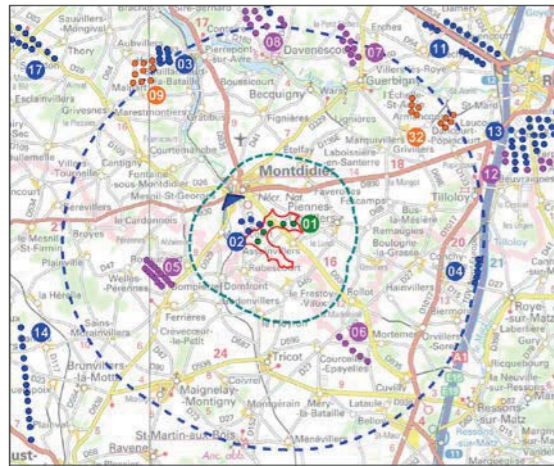
Saint-Médard s'est développé à l'Ouest de Montdidier, le long de la RD 26 qui constitue sa rue principale. Les habitations se répartissent de part et d'autre de la voie et un boisement ferme l'horizon. Des éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles au-dessus-des toitures.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes du projet des Garaches seront visibles dans un prolongement visuel vers la gauche du parc existant mais avec une hauteur apparente légèrement supérieure. Les éoliennes seront visibles au-dessus des toitures et dans l'axe de la rue.

### IMPACT PAYSAGER

La perception du paysage n'est pas sensiblement modifiée. Par contre, l'effet cumulé avec le parc existant entraîne une augmentation de la prégnance des éoliennes. Toutefois, il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les habitations.



Photomontage 56



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

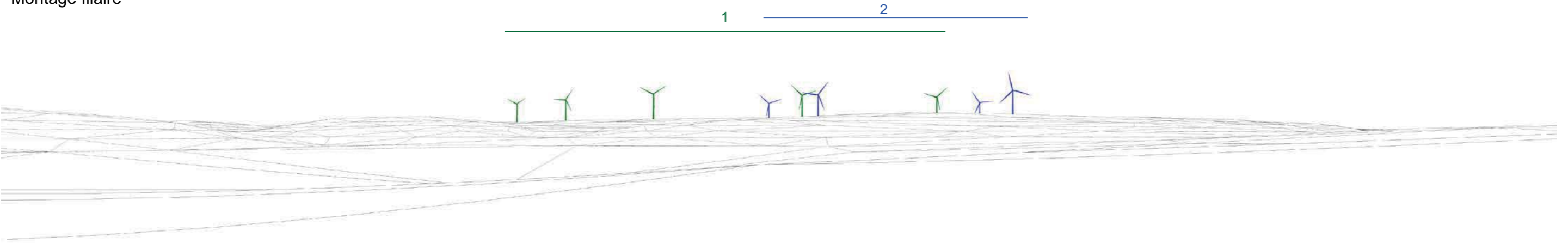


E5 E4 E3 E2 E1

Photomontage 56



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval

# Vue 56\_2

## Information sur le point de vue

Vue depuis la D26 sur la frange ouest de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
16:00 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,9 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

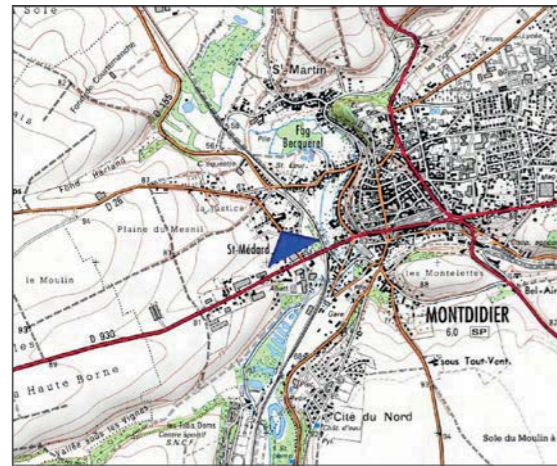
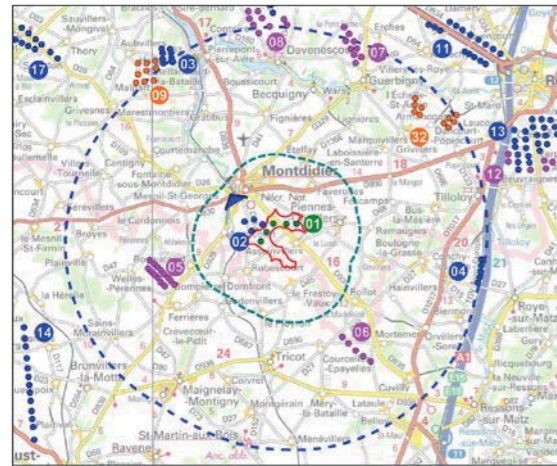
Saint-Médard s'est développé à l'Ouest de Montdidier, le long de la RD 26 qui constitue sa rue principale. Les habitations se répartissent de part et d'autre de la voie et un boisement ferme l'horizon. Des éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles au-dessus-des toitures.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le degré d'ouverture du paysage est semblable en période hivernale. Les éoliennes du projet des Garaches seront visibles dans un prolongement visuel vers la gauche du parc existant mais avec une hauteur apparente légèrement supérieure. Les éoliennes seront visibles au-dessus des toitures et dans l'axe de la rue.

### IMPACT PAYSAGER

La perception du paysage n'est pas sensiblement modifiée. Par contre, l'effet cumulé avec le parc existant entraîne une augmentation de la prégnance des éoliennes. Toutefois, il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les habitations.



Photomontage 56\_2



Vue équiangulaire - 60°





Panoramique initial

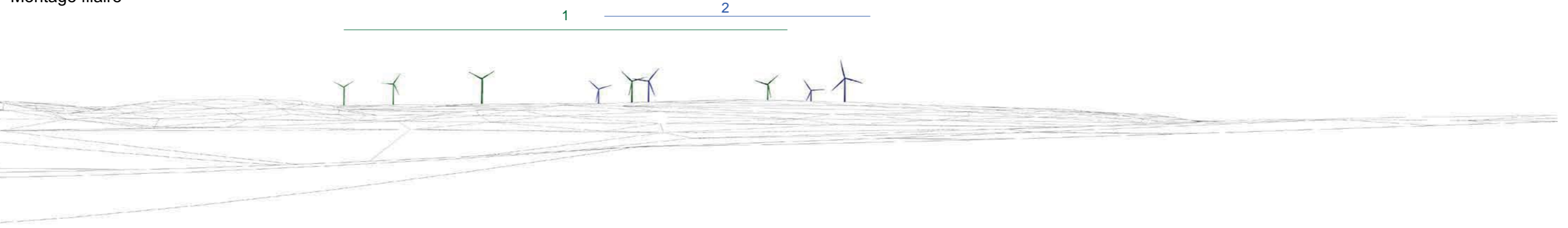


E5 E4 E3 E2 E1

Photomontage 56\_2



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval

# Vue 58

## Information sur le point de vue

Vue depuis la rue Parmentier, au pied de l'église St Sépulcre (MH) à Montdidier

Date et heure de prise de vue  
09:30 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,5 km (E3)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

L'église Saint-Sépulcre est protégée au titre des Monuments Historiques. Elle est implantée le long de la rue Parmentier, qui permet une perspective cadrée sur un vallon boisé en sortant de Montdidier. Une éolienne du parc du Moulin à Cheval se détache de la ligne d'horizon.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes ne sont pas dans l'axe de la rue et ne seront pas visibles, masquées par l'église.

### IMPACT PAYSAGER

Il n'y a pas de co-visibilité avec l'édifice protégé ni d'effet cumulé avec le parc existant.

Photomontage 58



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

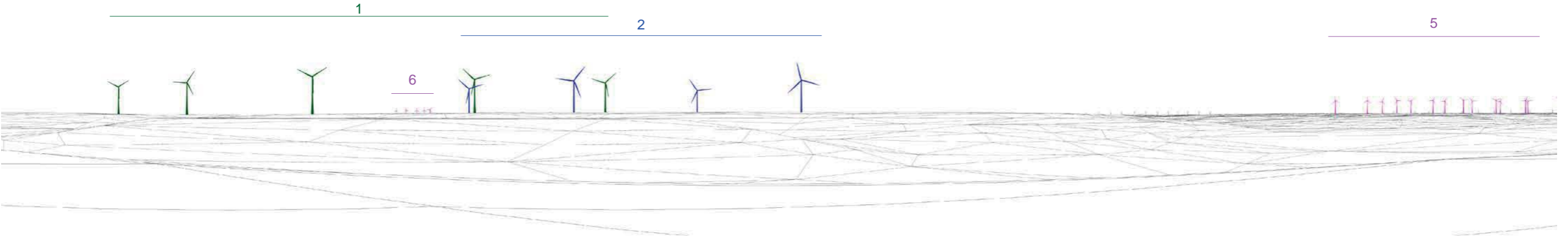


E5 E4 E3 E2 E1

Photomontage 58



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon

# Vue 59

## Information sur le point de vue

Vue depuis la place de l'Hôtel de ville à Montdidier

Date et heure de prise de vue  
09:40 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,6 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

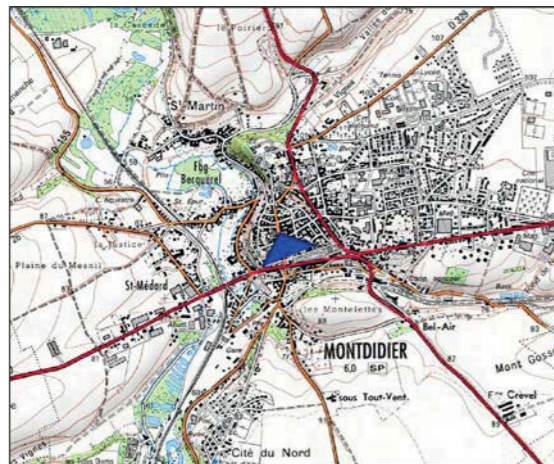
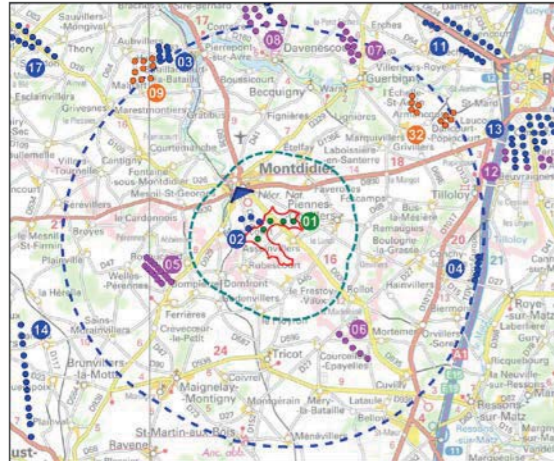
Depuis la place de l'Hôtel de ville (inscrit ISMH), une perspective paysagère est possible dans l'axe de la rue Parmentier. Au premier plan, l'église Saint-Sépulcre (classée MH) et, en arrière-plan, un versant boisé duquel se détache une éolienne du parc du Moulin à Cheval. Le reste de la place est tenu par un front bâti continu.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Une éolienne sera visible dans l'axe de la rue, avec une hauteur apparente identique à celle de l'éolienne existante. Les autres éoliennes seront masquées par le front bâti.

### IMPACT PAYSAGER

Il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les habitations. L'impact lié à la co-visibilité est faible car l'éolienne ne crée pas de concurrence visuelle avec l'église et le motif éolien est déjà présent. L'impact cumulé est également faible car le projet s'inscrit dans la continuité visuelle du parc existant.



Photomontage 59



Vue équiangulaire - 60°



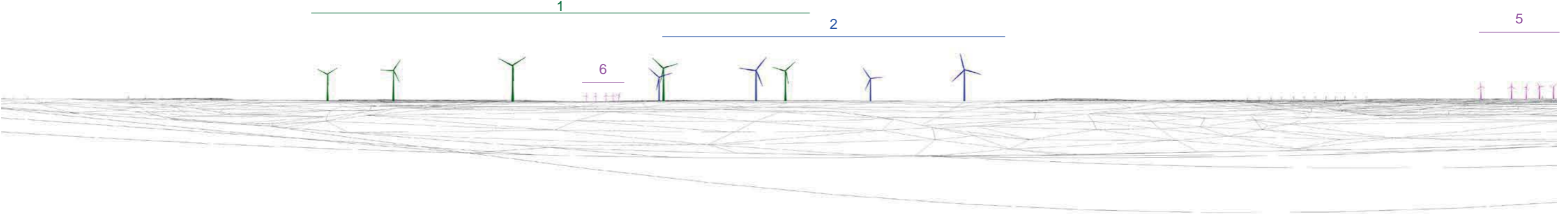
Panoramique initial



Photomontage 59



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon

# Vue 60

## Information sur le point de vue

Vue depuis la rue St Pierre au pied de l'église St Pierre (MH) à Montdidier

Date et heure de prise de vue  
09:50 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,8 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

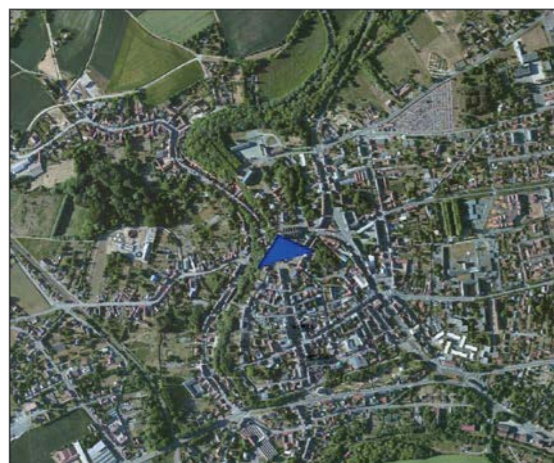
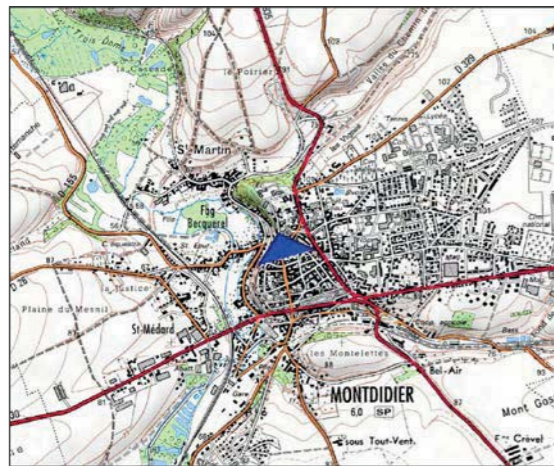
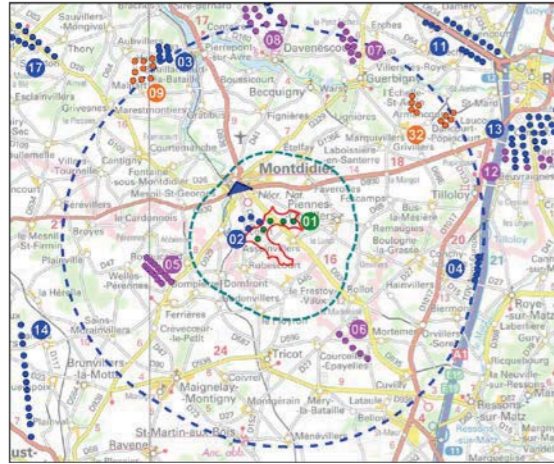
L'église Saint-Pierre est protégée au titre des Monuments Historiques. Elle est implantée au cœur du tissu bâti de Montdidier. Le clocher de l'Hôtel de Ville (inscrit ISMH) est visible dans la perspective de la rue Saint-Pierre qui borde l'édifice, au côté d'une éolienne du parc du Moulin à Cheval.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes ne sont pas dans l'axe de la rue et ne seront pas visibles, masquées par l'église et, plus loin dans la rue, par le tissu bâti.

### IMPACT PAYSAGER

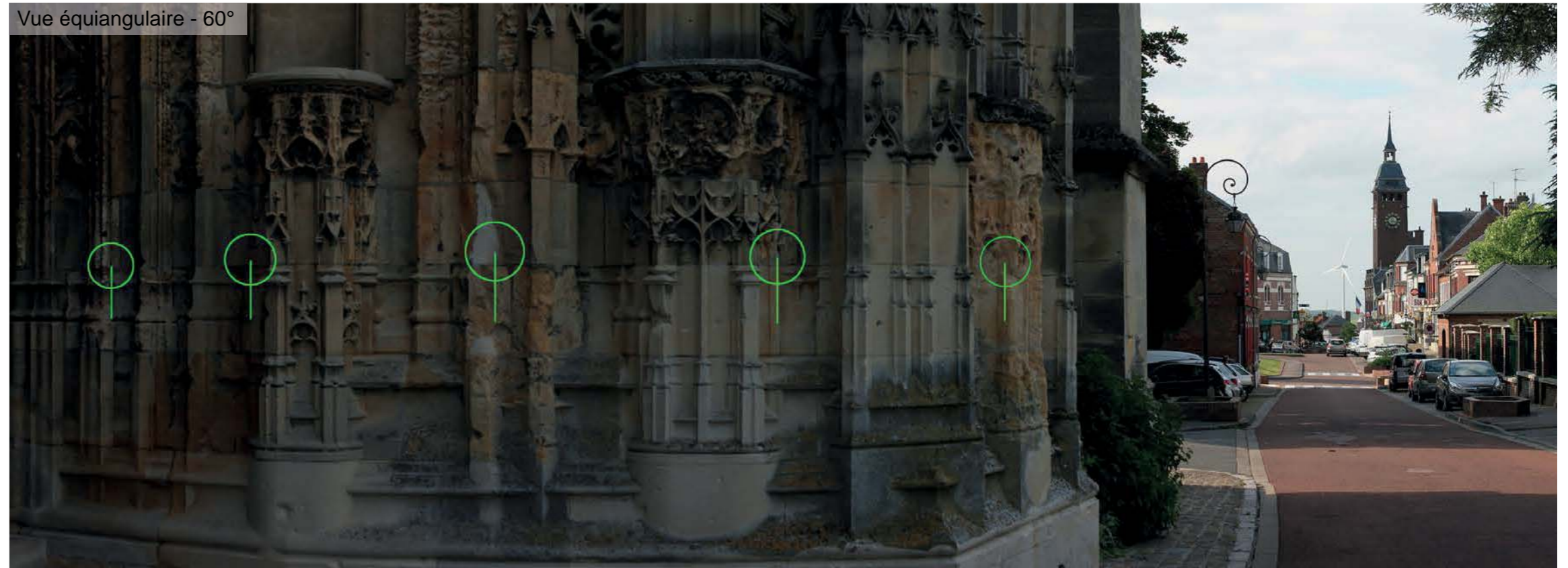
Il n'y a pas de co-visibilité avec l'édifice protégé ni d'effet cumulé avec le parc existant.



Photomontage 60



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

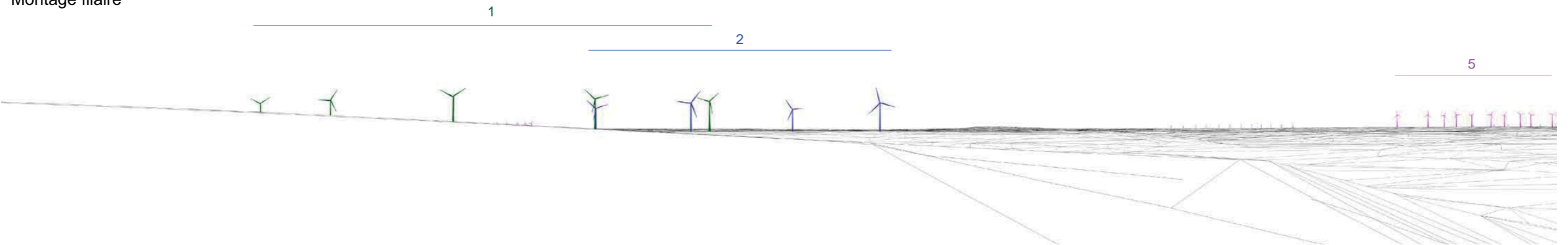


E5 E4 E3 E2 E1

Photomontage 60



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant

# Vue 61

## Information sur le point de vue

Vue depuis la rue Anatole France au centre de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
10:00 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,7 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

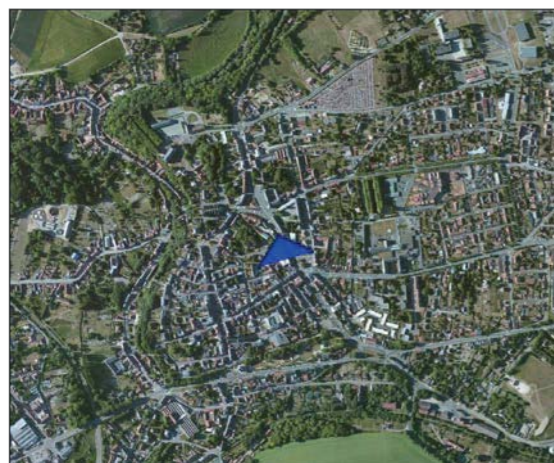
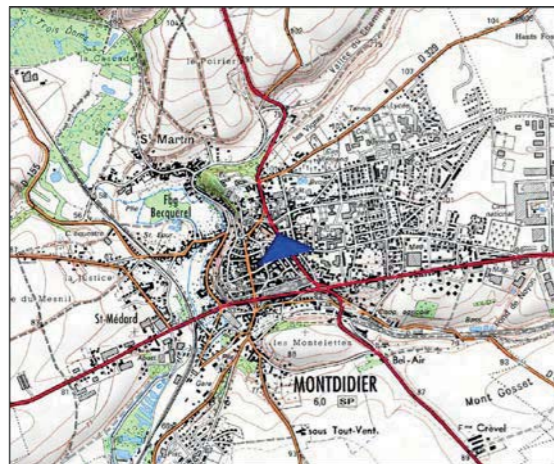
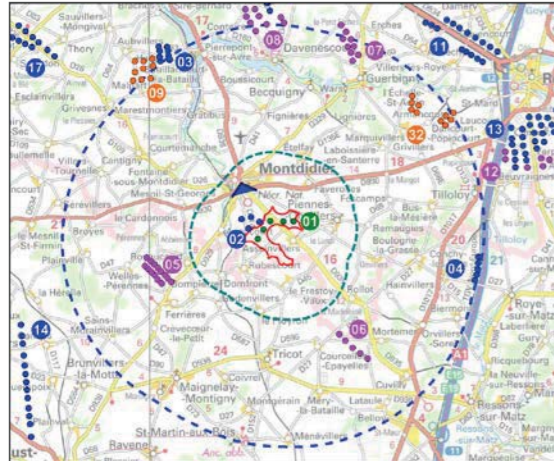
La rue Anatole France permet une perspective lointaine sur le plateau cultivé en sortant de Montdidier. La vue est cadrée par le front bâti dense qui borde la rue de part et d'autre.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Il n'y a pas d'éoliennes dans l'axe de la rue. Toutefois, une éolienne sera ponctuellement visible, émergeant au-dessus des toitures. Les autres éoliennes seront masquées par le front bâti.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet présente un impact modéré sur la perception du paysage en créant un nouveau point d'appel au-dessus des toitures. Toutefois, il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les habitations du fait du rapport d'échelle équilibré entre éoliennes et maisons.



Photomontage 61



Vue équiangulaire - 60°





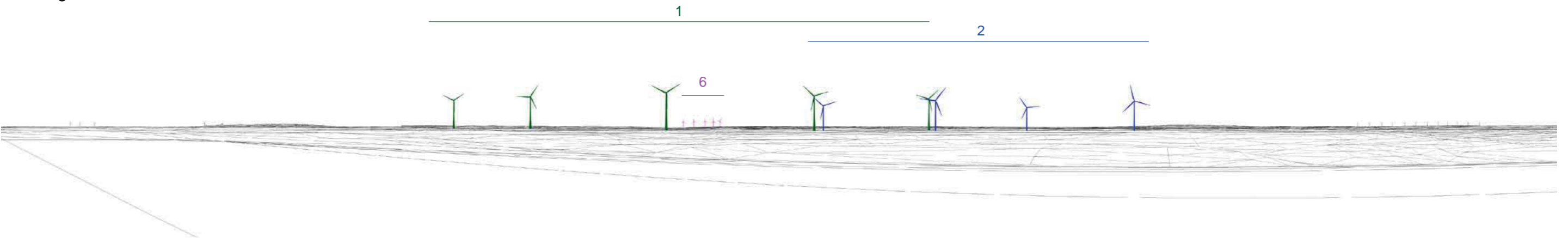
Panoramique initial



Photomontage 61



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon

# Vue 62

## Information sur le point de vue

Vue depuis la maison de retraite au centre de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
10:10 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,6 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

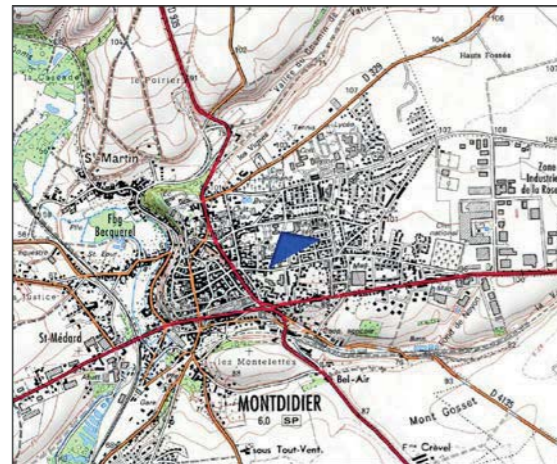
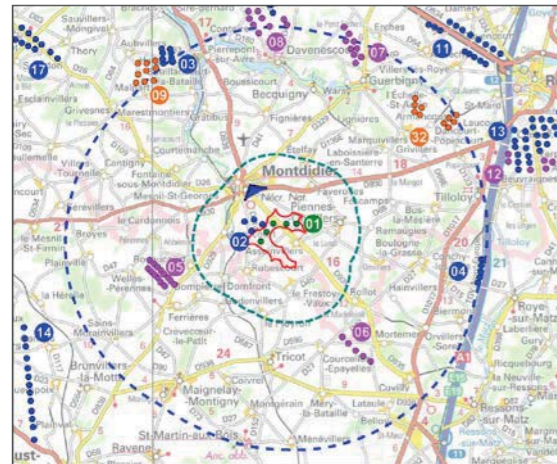
La maison de retraite de Montdidier est implantée au cœur du tissu bâti. Toutefois, ses abords sont relativement perméables (jardin peu arboré et parking) et les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles en arrière-plan.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les 4 éoliennes les plus à l'est seront masquées par le bâti. Seule une éolienne sera visible (masquée par un arbre isolé sur le photomontage) avec une hauteur apparente identique à celle des éoliennes existantes.

### IMPACT PAYSAGER

La modification du paysage quotidien est faible puisque le motif de l'éolien est déjà présent. Il n'y a pas d'effet de saturation ou d'écrasement, l'effet cumulé est également faible.



Photomontage 62



Vue équiangulaire - 60°



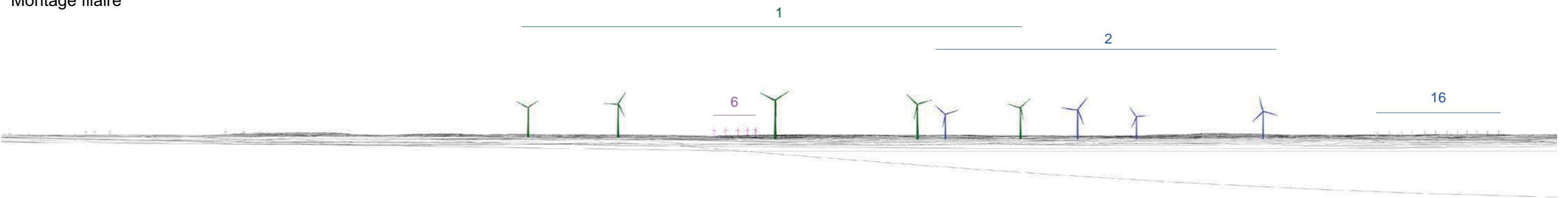
Panoramique initial



Photomontage 62



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon
- 16 : Parc éolien du Chemin du Bois Hubert

# Vue 62\_2

## Information sur le point de vue

Vue depuis la maison de retraite au centre de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
13:30 26/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,6 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

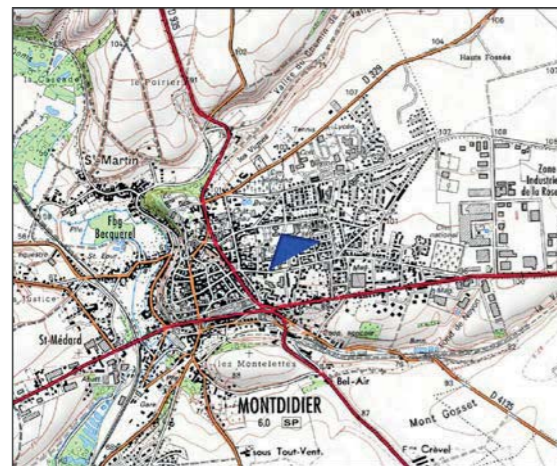
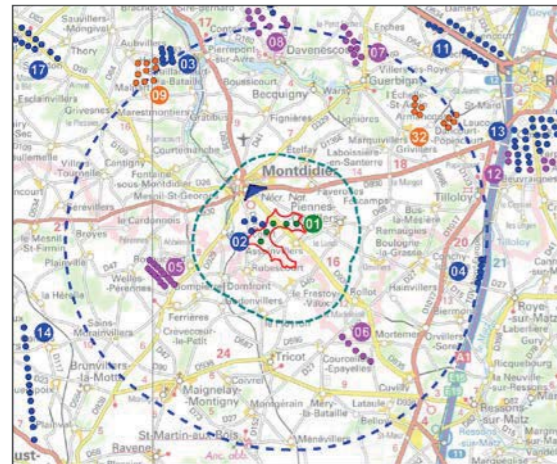
La maison de retraite de Montdidier est implantée au cœur du tissu bâti. Toutefois, ses abords sont relativement perméables (jardin peu arboré et parking) et les éoliennes du parc du Moulin à Cheval sont visibles en arrière-plan.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le parc se présente dans la continuité du parc existant, Moulin à Cheval. Les 2 éoliennes les plus à l'est (E5 et E4) seront masquées par le bâti. Par alternance, la vue sur les autres éoliennes sera tronquée par la trame bâtie et par la végétation. Les éoliennes visibles ont une hauteur apparente identique à celle des éoliennes existantes.

### IMPACT PAYSAGER

La modification du paysage quotidien est faible puisque le motif de l'éolien est déjà présent. Il n'y a pas d'effet de saturation ou d'écrasement, l'effet cumulé est également faible.



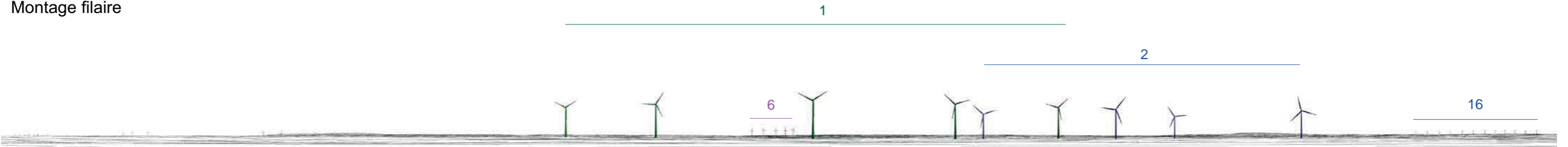
Panoramique initial



Photomontage 62\_2



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon
- 16 : Parc éolien du Chemin du Bois Hubert

# Vue 63

## Information sur le point de vue

Vue depuis la rue Armstrong sur la frange sud-est de Montdidier

Date et heure de prise de vue  
10:50 09/06/2015

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,1 km (E3)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

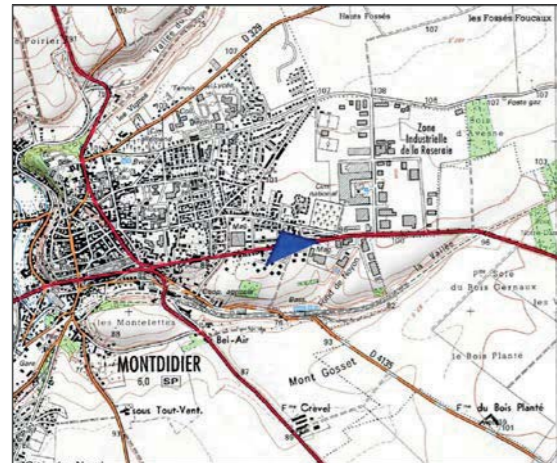
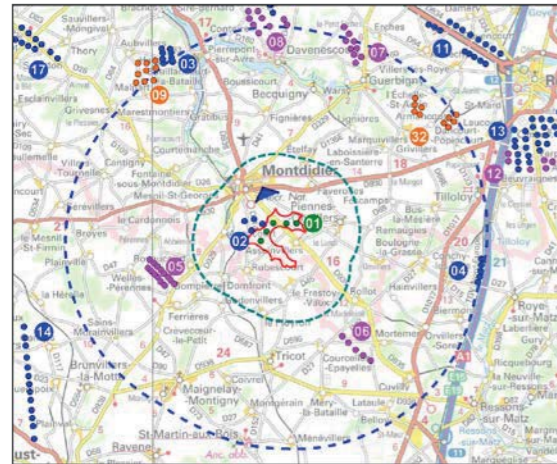
Le bourg de Montdidier est implanté sur un éperon qui domine le plateau cultivé. Depuis la frange Sud-Est le tissu bâti est moins dense et des fenêtres visuelles sont possibles dans l'axe des rues.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les éoliennes seront ponctuellement masquées par les habitations. Toutefois elles seront visibles par intermittence, en fond de perspective ou entre les habitations. La hauteur apparente des éoliennes est cohérente avec celle des constructions existantes.

### IMPACT PAYSAGER

Il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les habitations du fait du rapport d'échelle équilibré entre éoliennes et maisons. Par contre il y a une modification du paysage quotidien forte liée à l'introduction des éoliennes dans ces lieux de vie.



Photomontage 63



363

Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial

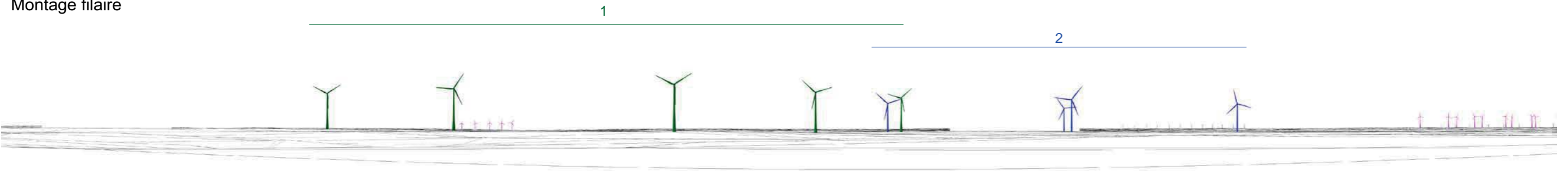


E5 E4 E3 E2 E1

Photomontage 63



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval

# Vue 64

## Information sur le point de vue

Vue sur la vallée des Trois Doms à l'Ouest Domfront

Date et heure de prise de vue  
14:00 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
3 km (E1)

## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

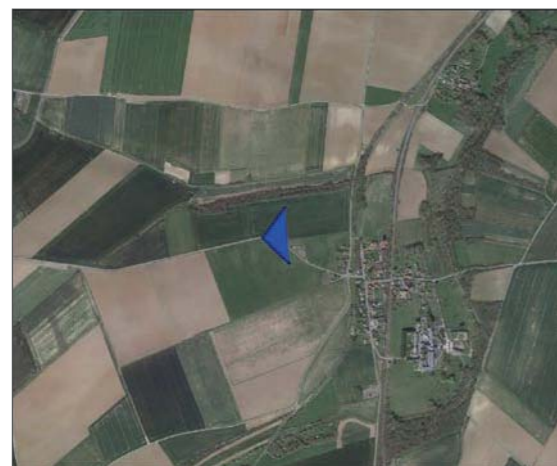
Domfront est implanté sur le versant occidental de la vallée des trois Doms. Depuis l'ouest du village la vue s'ouvre sur de grandes parcelles cultivées. Un cordon boisé anime l'horizon et révèle la présence de la vallée des Trois Doms, les différences altimétriques sont cependant peu marquées.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Situé en arrière-plan du cordon boisé de la vallée, les éoliennes seront tronquées. La hauteur apparente des éoliennes sera légèrement supérieure à la ripisylve du cours d'eau. Le projet sera implanté dans la continuité du parc existant du Moulin à Cheval. L'emprise horizontale du projet éolien est réduite par le rapprochement des éoliennes (implantation groupée).

### IMPACT PAYSAGER

L'impact paysager supplémentaire (par rapport aux éoliennes existantes) est significatif. Néanmoins, il n'y a pas d'effet d'écrasement sur la vallée des Trois Doms.



Photomontage 64



Vue équiangulaire - 60°





Panoramique initial



E3 E2 E1E4 E5

Photomontage 64



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon

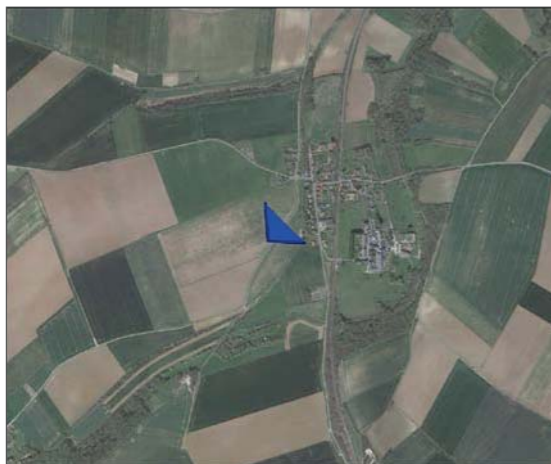
# Vue 65

## Information sur le point de vue

Vue sur la vallée des Trois Doms au Sud Ouest de Domfront

Date et heure de prise de vue  
13:40 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
3,1 km (E1)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Domfront est implanté sur le versant occidental de la vallée des trois Doms. Depuis l'ouest du village la vue s'ouvre sur de grandes parcelles cultivées. Un cordon boisé anime l'horizon marquant le tracé de la vallée des Trois Doms.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Les fragments bocagers sur la frange du village masquent la vue sur le projet. Seuls des fragments de pales seront visibles par intermittence. La hauteur apparente des éoliennes est légèrement supérieure au parc existant sans effet de surplomb sur la trame bâtie.

### IMPACT PAYSAGER

Situé en arrière-plan de la silhouette du village, le projet s'implante dans la continuité du parc existant du Moulin à Cheval. La modification du paysage est assez peu significative.

Photomontage 65



Vue équiangulaire - 60°



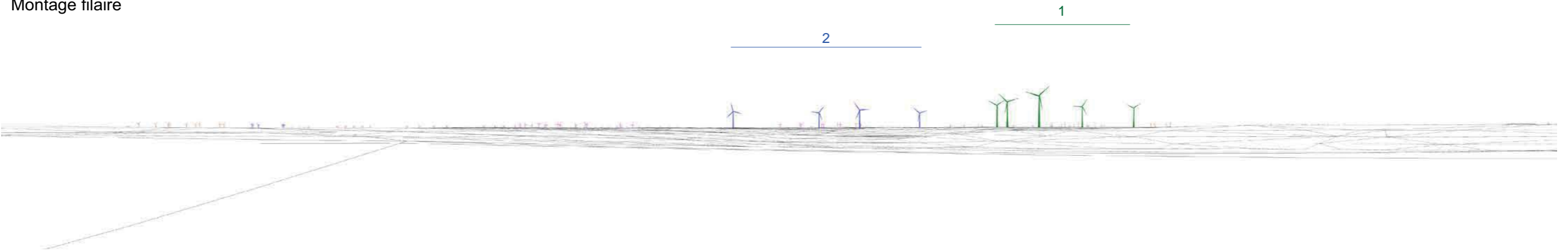
Panoramique initial



Photomontage 65



Montage filaire



1 : Parc éolien Les Garaches  
2 : Parc éolien du Moulin à Cheval

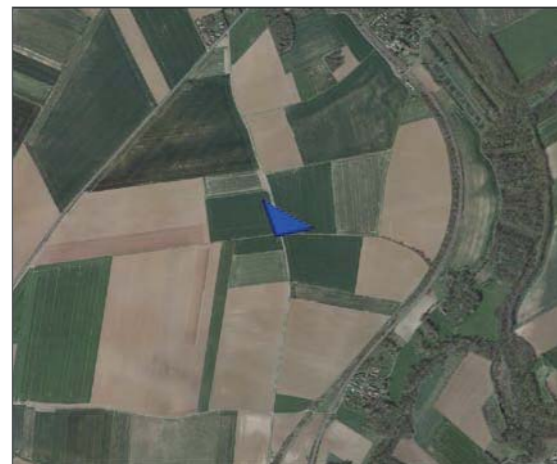
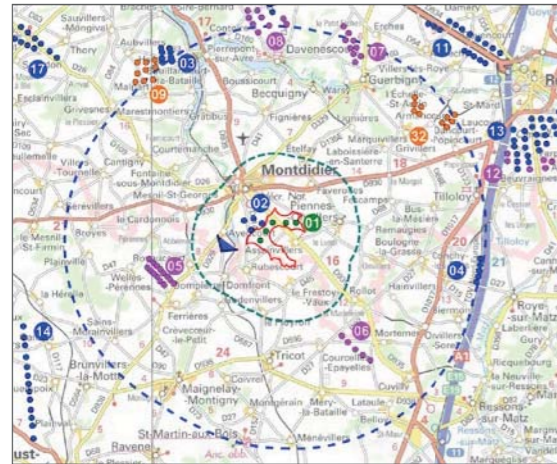
# Vue 66

## Information sur le point de vue

Vue sur la vallée des Trois Doms entre Ayencourt et Domfront

Date et heure de prise de vue  
15:15 17/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,1 km (E1)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Entre Ayencourt et Domfront le plateau cultivé domine la vallée des Trois Doms. Le parc du Moulin à Cheval ainsi que le parc du Mont de Treme sont visibles vers le nord-est du plateau. Seul le cordon boisé en arrière-plan indique la présence de la vallée, les différences altimétriques sont faibles.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Situé en arrière-plan du cordon boisé, les éoliennes du projet des Garaches seront visibles, dans le prolongement visuel vers la droite du parc existant et sans démarcation dans le schéma d'implantation.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet des Garaches augmente sensiblement la part de l'horizon occupée par les éoliennes. Toutefois, la perception du paysage n'est pas sensiblement modifiée ; le motif éolien était déjà présent. Il n'y a pas de discontinuité visuelle entre les deux parcs.

Photomontage 66



Vue équiangulaire - 60°



Panoramique initial



Photomontage 66



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 3 : Parc éolien de Hargicourt
- 7 : Ferme éolienne du Mont de Treme
- 8 : Ferme éolienne de la Sablière
- 9 : Parc éolien du Bois de la Hayette Malpart
- 10 : Parc éolien du Champ perdu
- 11 : Parc éolien de l'Ouest royen
- 12 : Parc éolien des Trente
- 13 : Parc éolien de Roye et parc éolien de Laucourt 1 et 2
- 18 : Parc éolien d'Hangest-en-Santerre
- 19 : Parc éolien des Terres de l'Abbaye
- 20 : Parc éolien de la Demi lieue
- 32 : Parc éolien des Tulipes

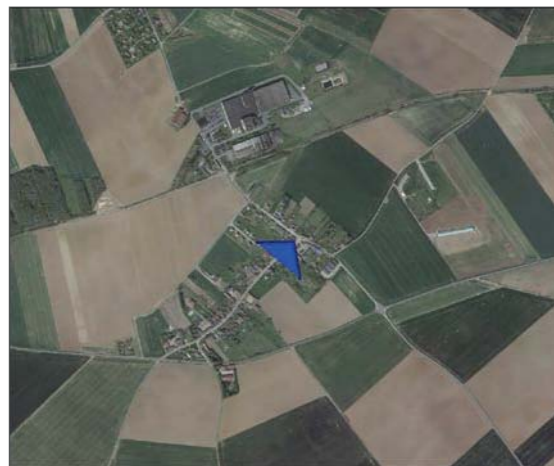
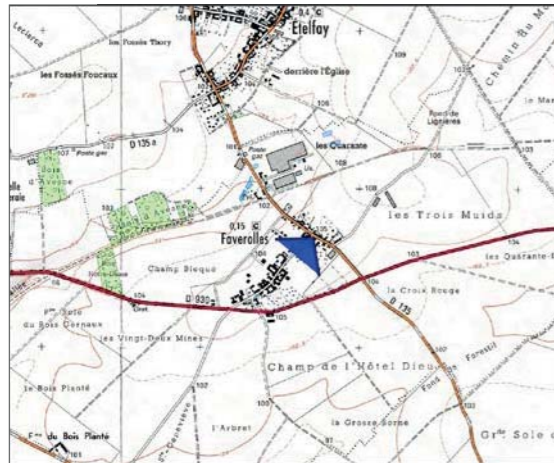
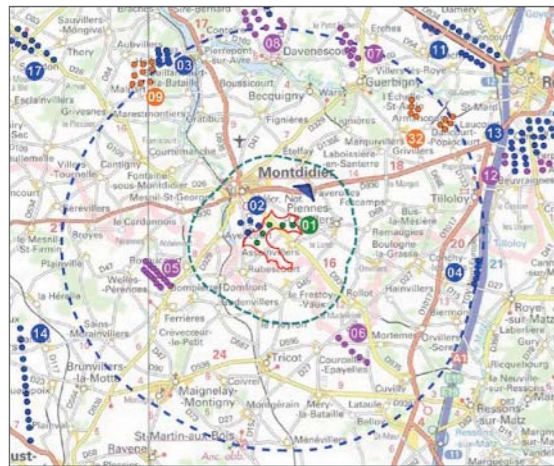
# Vue 70

## Information sur le point de vue

Vue depuis la Grande Rue à Faverolles

Date et heure de prise de vue  
11:30 26/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
2,4 km (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Le village-rue de Faverolles se situe à l'est de Montdidier, sur le plateau des Trois Muids. En direction de la vallée des Trois Doms, le tissu bâti est relativement plus resserré.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Depuis la grande rue, le parc éolien n'est pas visible. Les éoliennes sont entièrement masquées par les constructions.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet ne génère pas d'impact depuis ce village-rue.

Photomontage 70



Vue équiangulaire - 60°



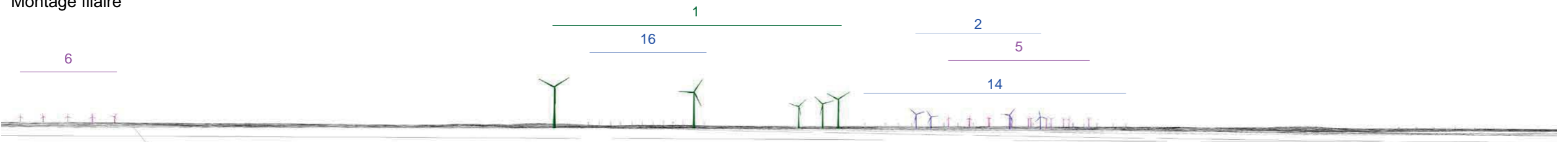
Panoramique initial



Photomontage 70



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 6 : Parc éolien du Champ Chardon
- 14 : Ferme éoliene La Croisette
- 16 : Parc éolien du Chemin du Bois Hubert

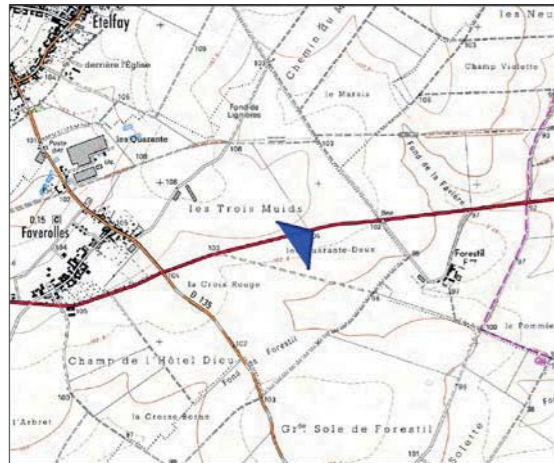
# Vue 71

## Information sur le point de vue

Vue depuis la RD930 en direction de Faverolles

Date et heure de prise de vue  
11:50 26/01/2018

Distance à l'éolienne la plus proche  
3,1 km (E5)



## Évaluation des impacts paysagers :

### ÉTAT EXISTANT

Depuis la RD 930, la vue est largement ouverte sur le plateau cultivé. En arrière-plan, la silhouette du village-rue de Faverolles se dessine, accompagnée d'un cordon boisé (Bois Notre-Dame). Les parcs du Champ Feuillant et du Moulin à Cheval occupent une large portion de l'horizon.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Le projet est implanté dans la continuité des parcs existants (Moulin à Cheval et Champ Feuillant). Cependant la hauteur apparente des éoliennes est nettement supérieure aux composantes paysagères (villages bocagers, motif éolien actuel ...). Toutefois, dans ces vastes paysages ouverts, les éoliennes s'intègrent de façon assez proportionnée.

### IMPACT PAYSAGER

Le projet augmente la part de l'horizon occupé par l'éolien dans ce paysage sans effet de miniaturisation. Le projet éolien peut modifier l'ordre de lecture des composantes paysagères (village de Faverolles, trame bocagère enveloppant le bourg).

Photomontage 71



Vue équiangulaire - 60°





Panoramique initial



E5  
E4 E1 E2 E3

Photomontage 71



Montage filaire



- 1 : Parc éolien Les Garaches
- 2 : Parc éolien du Moulin à Cheval
- 3 : Parc éolien de Hargicourt
- 5 : Parc éolien du Champ Feuillant
- 8 : Ferme éolienne de la Sablière
- 9 : Parc éolien du Bois de la Hayette Malpart
- 14 : Ferme éolienne La Croisette
- 16 : Parc éolien du Chemin du Bois Hubert
- 17 : Parc éolien du Val de Noye

## F. Synthèse des impacts paysagers

	DEGRÉ DE L'IMPACT PAR ENJEU		
	AIRE ÉLOIGNÉE	AIRE INTERMÉDIAIRE	AIRE RAPPROCHÉE
 ■ CO-VISIBILITÉ AVEC UN MONUMENT HISTORIQUE OU PATRIMONIAL	FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	FORT
 ■ INTER-VISIBILITÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	FAIBLE	MOYEN	MOYEN
 ■ PERCEPTION DES ÉOLIENNES DEPUIS LES VALLÉES	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE À MOYEN
 ■ PERCEPTION DES ÉOLIENNES DEPUIS L'HABITAT	FAIBLE	FAIBLE	FORT
 ■ PERCEPTION DES ÉOLIENNES DEPUIS LES AXES ROUTIERS	FAIBLE	FAIBLE	MOYEN

# G. Postes de livraison

Deux postes de livraison (PDL) seront installés pour le projet éolien des Garaches entre l'éolienne 1 et 2 auprès d'un bosquet limitant d'ailleurs la perception de cet équipement, depuis le nord du projet notamment.

Les deux postes auront les mêmes dimensions et une couleur identique, proche d'un vert-olive (RAL 6003). Cette teinte, sombre, est discrète dans le paysage ce qui favorise l'intégration visuelle des postes.



FIGURE 77 : PHOTOMONTAGE D'INSERTION PAYSAGÈRE DES POSTES DE LIVRAISON

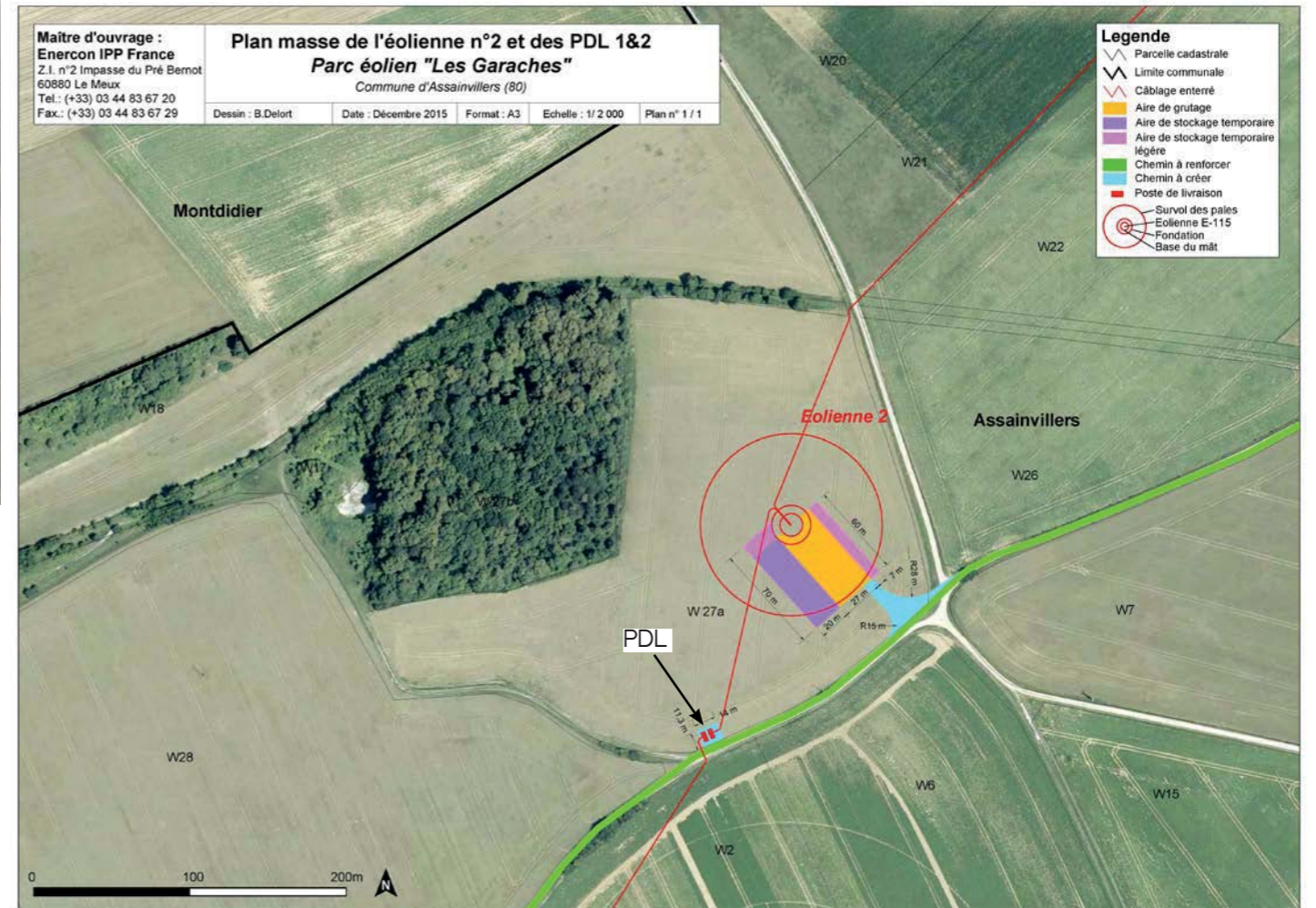
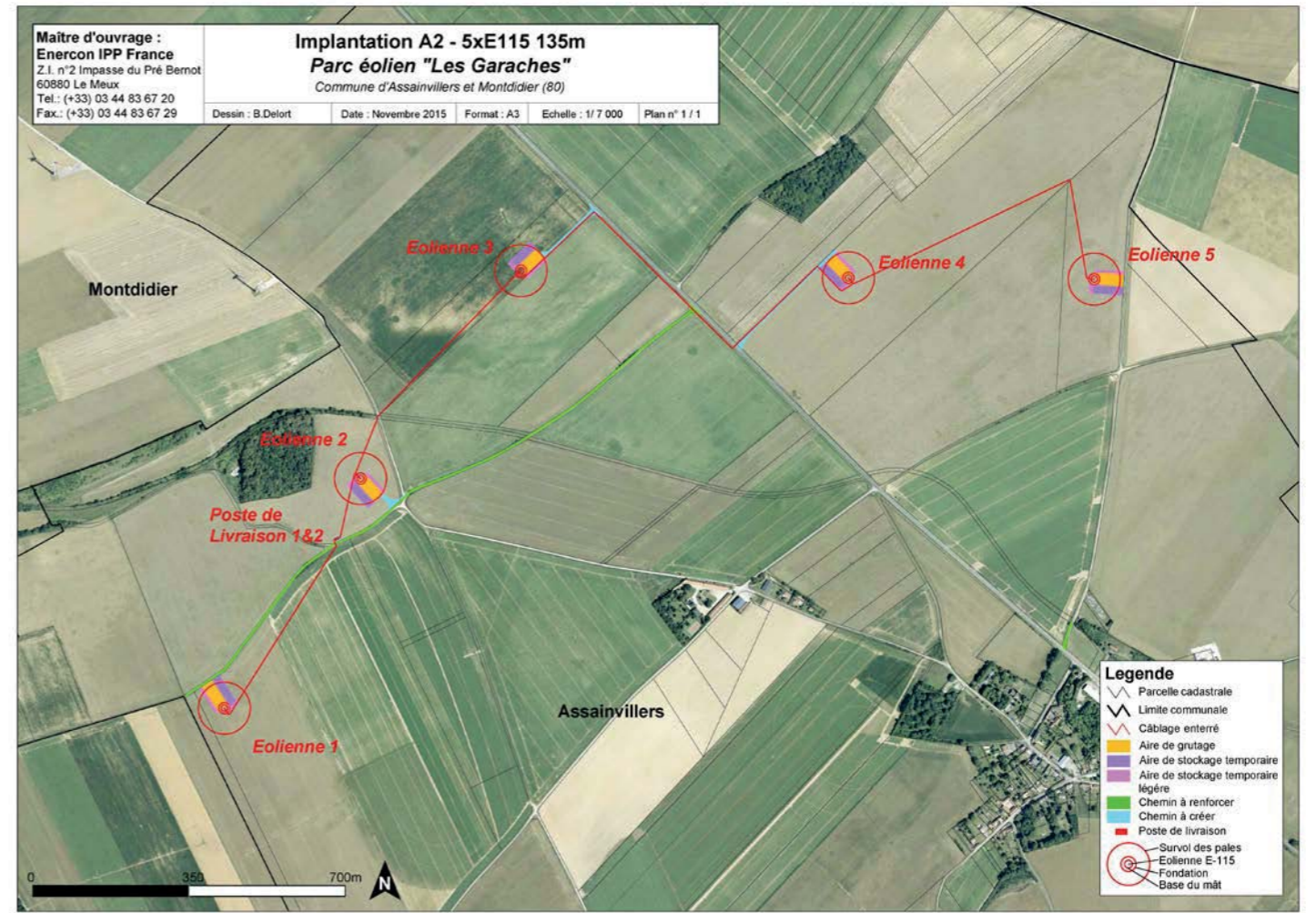


FIGURE 78 : LOCALISATION DES POSTES DE LIVRAISON

# H. Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC)

## 1. MESURES D'ÉVITEMENT DES IMPACTS VISUELS : CHOIX DU PROJET

Rappel des dispositions prises dans le choix du site (mesure M1), pour éviter et réduire les impacts visuels

Pour supprimer les impacts visuels négatifs, la démarche a intégré les aspects paysagers dès l'origine du projet.

Le caractère contemporain des éoliennes peut être jugé choquant ou tout au moins anachronique au sein de paysages pittoresques ou chargés d'histoire. C'est pourquoi les monuments historiques les plus sensibles, de ce point de vue, ont été inventoriés et l'impact a été mesuré vis-à-vis d'eux.

Par ailleurs, le rapport entre l'échelle des éoliennes et celle d'éléments de petite taille peut rendre difficile leur insertion visuelle. Le paysage d'openfield dans lequel le projet s'inscrit se prête à l'insertion des éoliennes de grandes dimensions.

L'existence d'une couronne de végétation (villages-courtils) autour des villages dans ce secteur géographique réduit également les impacts par rapport à la population. De plus, le site proposé ne correspond pas à un point haut du plateau.

Rappel des dispositions prises dans le choix des implantations (mesure M2), pour éviter et réduire les impacts visuels

La proximité de l'habitat a été la principale contrainte prise en compte dans le choix des implantations locales.

La variante retenue se veut à 840 m de l'habitation la plus proche (ferme Defoy) ce qui représente 340 m supplémentaires par rapport à la législation en vigueur (500 m minimum), ce qui tend à réduire l'impact. Des implantations plus proches ont été écartées.

### Disposition en une ligne courbe

Dans le site potentiel, le choix de créer une ligne courbe, avec un rythme régulier des implantations favorise l'insertion dans le paysage, en privilégiant la lisibilité et la transparence de l'ensemble. La disposition des machines se veut dans le prolongement (en extension) du parc éolien du Moulin à Cheval. L'ensemble est cohérent.

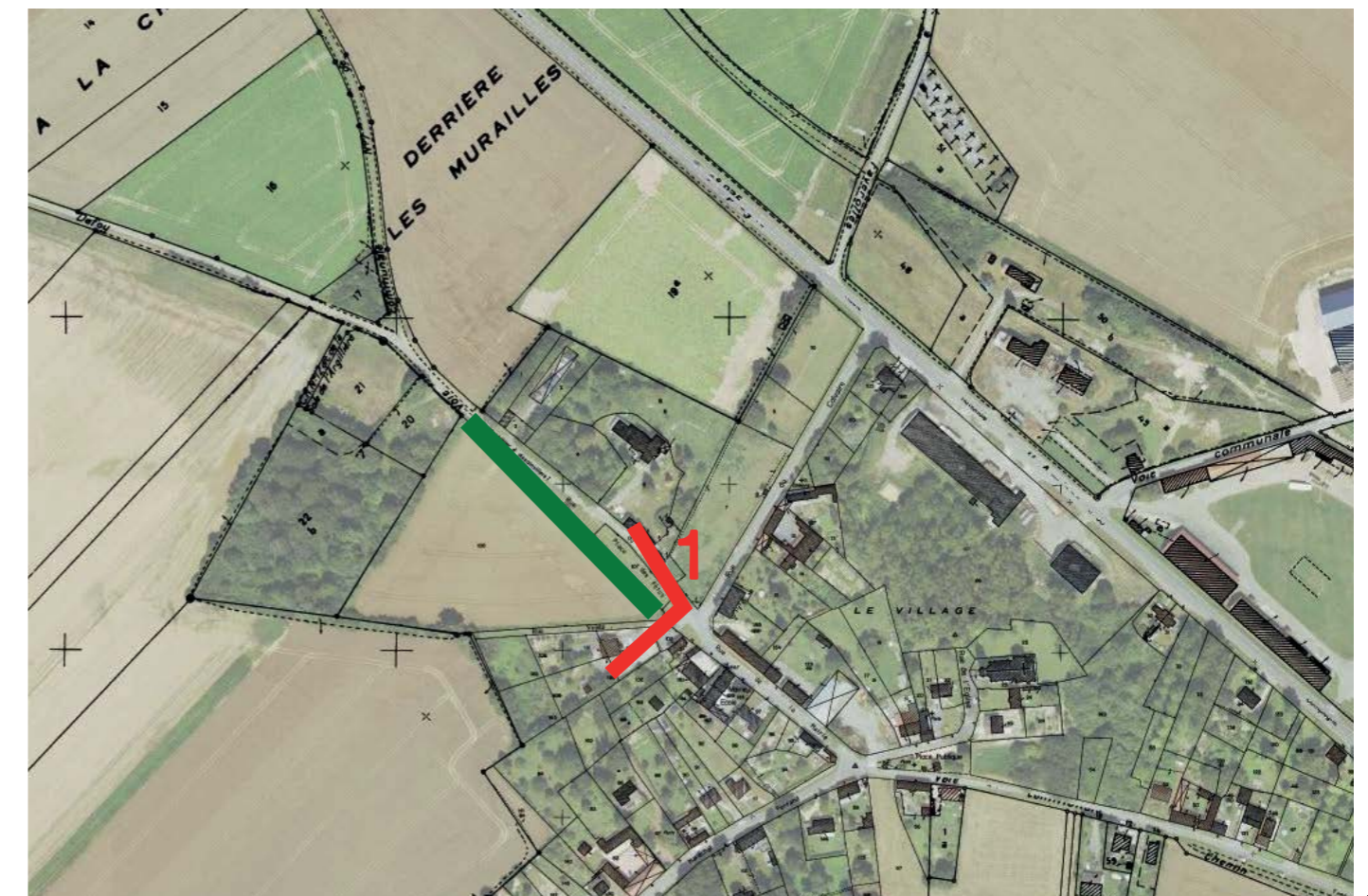
## 2. MESURES DE RÉDUCTION DES IMPACTS VISUELS N'AYANT PU ÊTRE ÉVITÉS

La plantation de haies bocagères dans l'espace public en concertation préalable avec les élus de la commune d'Assainvillers (mesure M3)

En concertation avec les élus de la commune d'Assainvillers, il est prévu la plantation de haies bocagères à la sortie nord-ouest du village (en direction du projet éolien) pour atténuer la visibilité des éoliennes.

Voir le détail de cette mesure de réduction ci-dessous.

Les espèces proposées sont de type autochtone de façon à renforcer les caractéristiques du paysage et l'intérêt écologique (trame verte - refuge adapté - nourriture - diversité) : Cornouillermâle (Cornus mas) Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Noisetier (Corylus avellana), Fusain d'Europe (Euonymus europaeus), prunellier (Prunus spinosa), Sureau noir (Sambucus nigra), Troëne commun (Ligustrum vulgare), Viorne obier (Viburnum opulus), Charme (Carpinus betulus)...



Haie bocagère à planter

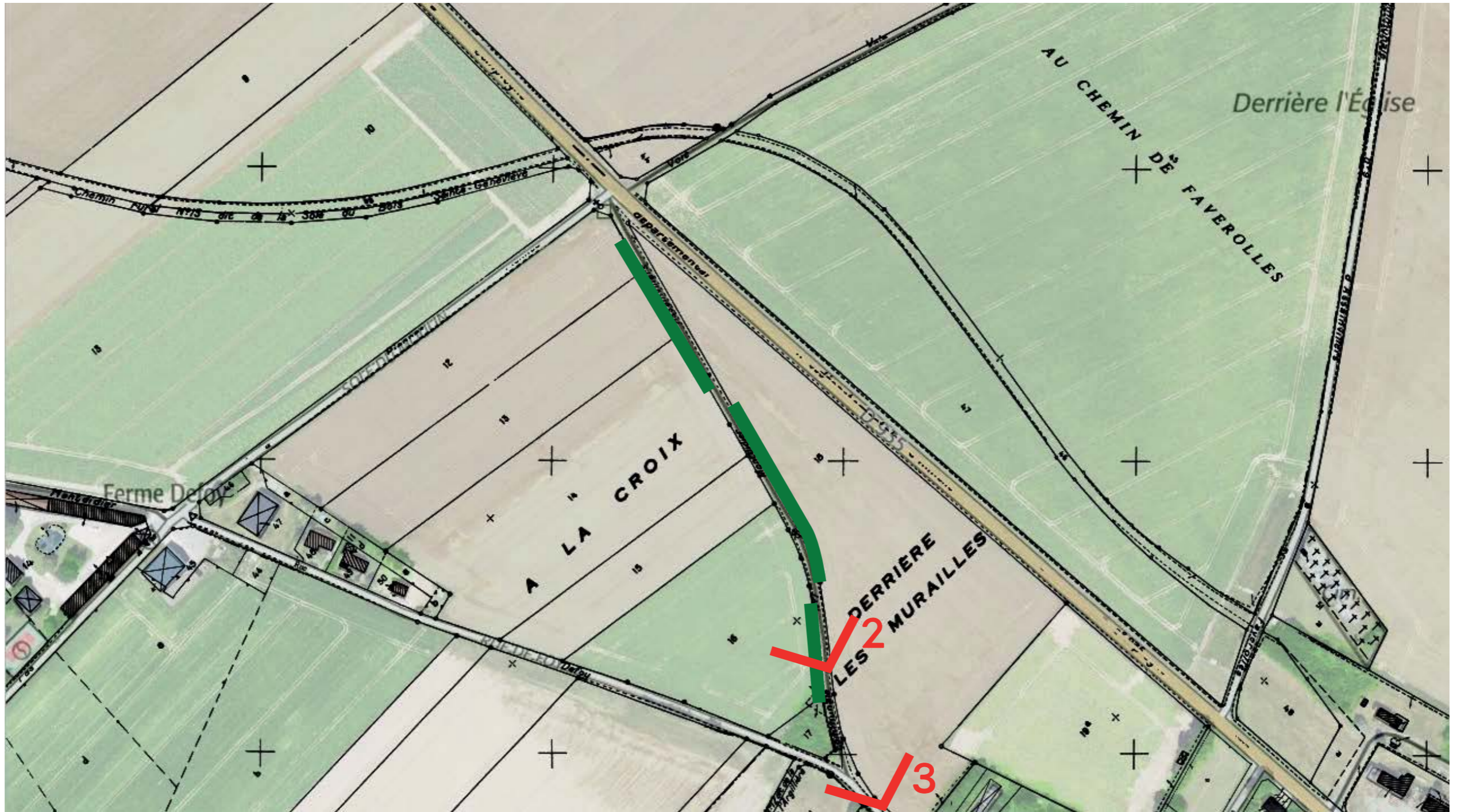
À la sortie d'Assainvillers, une haie basse se voit renforcée pour isoler visuellement le village du projet éolien.

SITUATION ACTUELLE



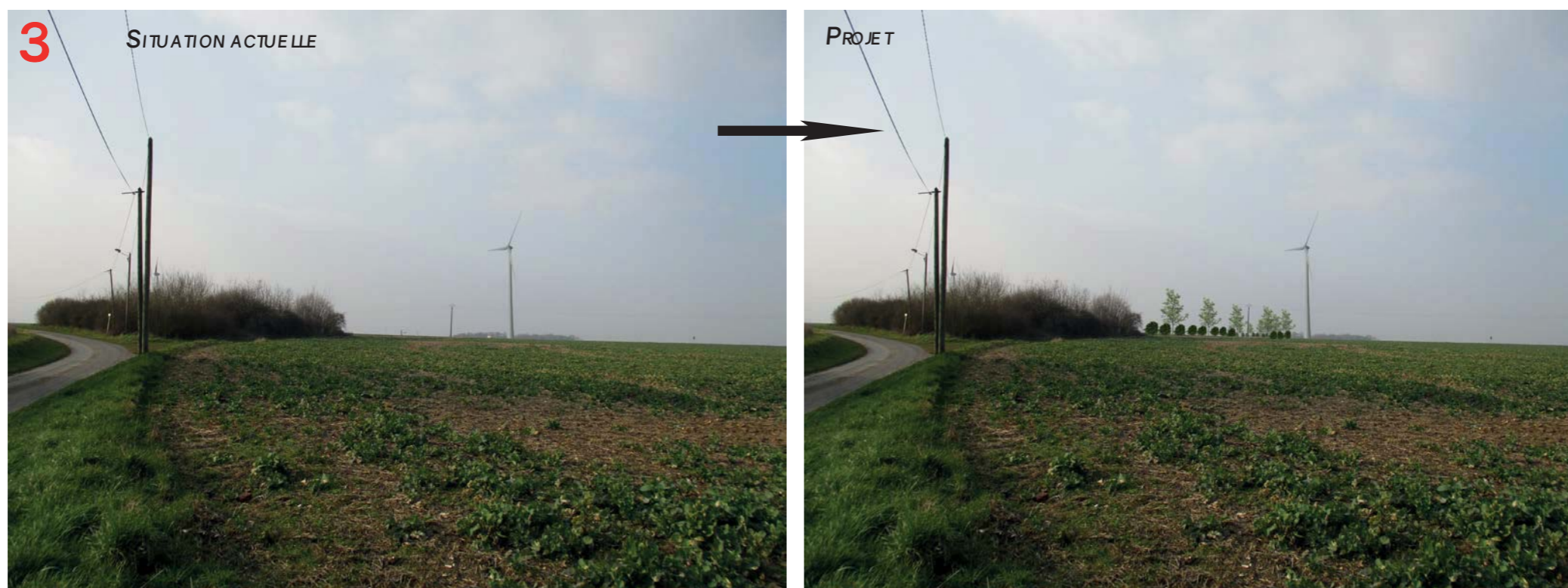
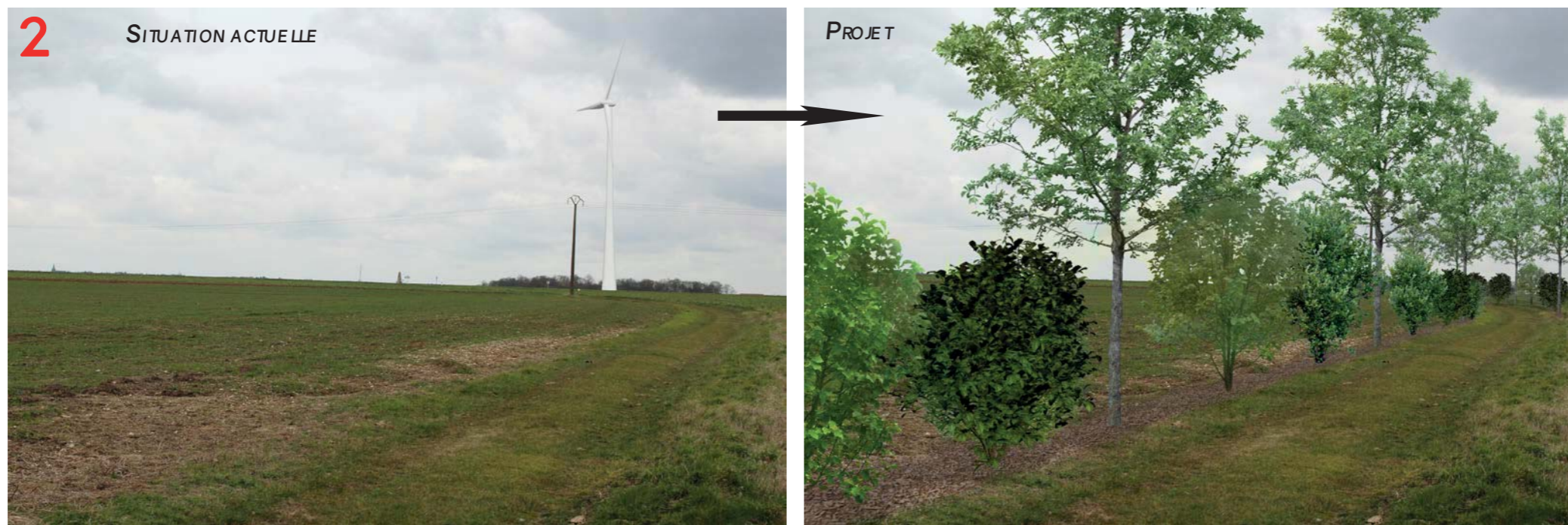
PROJET





Haie bocagère à planter

Sur demande de la commune d'Assainvillers, il est intégré au projet, la réalisation sur l'emprise du chemin communal, de haies séquencées (tantôt à droite, tantôt à gauche de la voie) par ensemble linéaire de 100 m environ. L'objectif est double ; créer une découverte progressive du parc éolien et habiller une promenade vers le monument aux morts (voir photomontages n°2 et 3 sur la page suivante).



Coût de ces mesures : environ 540m au total x 30 euros/m = 16 200 euros

*Ce coût comprend la fourniture et la plantation. L'entretien sera pris en charge par la société Enercon pendant toute la durée de l'exploitation du parc éolien.*

### 3 . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PAYSAGERES

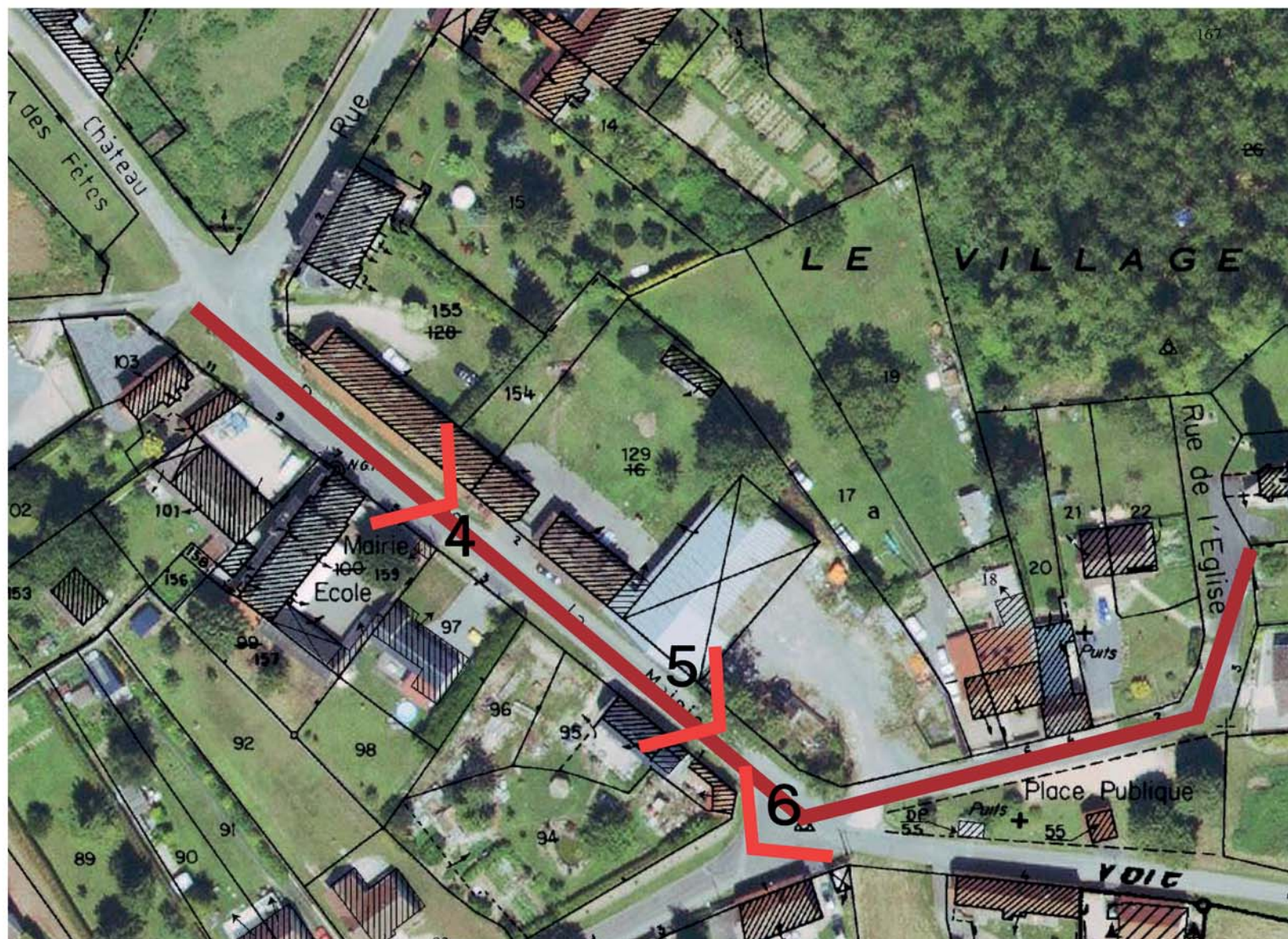
#### 3.1. ENFOUISSEMENTS DES LIGNES ELECTRIQUES

Le maître d'ouvrage a étudié en concertation avec les communes d'Assainvillers et de Piennes-Onvillers, une participation financière pour l'enfouissement du réseau électrique. Le bénéficiaire s'engage à financer la part communale des travaux d'enfouissement (mesure M4).

	Coût total	Part fédération Départementale de l'Energie	Part communale	Part de la société d'exploitation des Garaches
Assainvillers	111 090 €	40% Soit 41 390 €	60% Soit 69 700 €	42 900 €
Piennes-Onvillers	76 800 €	40% soit 32 330 €	60% Soit 44 470 €	44 470 €
Total	187 890 €	73 720 €	114 170 €	87 370 €

#### ■ COMMUNE D'ASSAINVILLERS

Impacts paysager visé par la mesure : proximité du parc éolien avec le bourg d'Assainvillers générant des vues sur les turbines depuis les entrées/sorties du village.

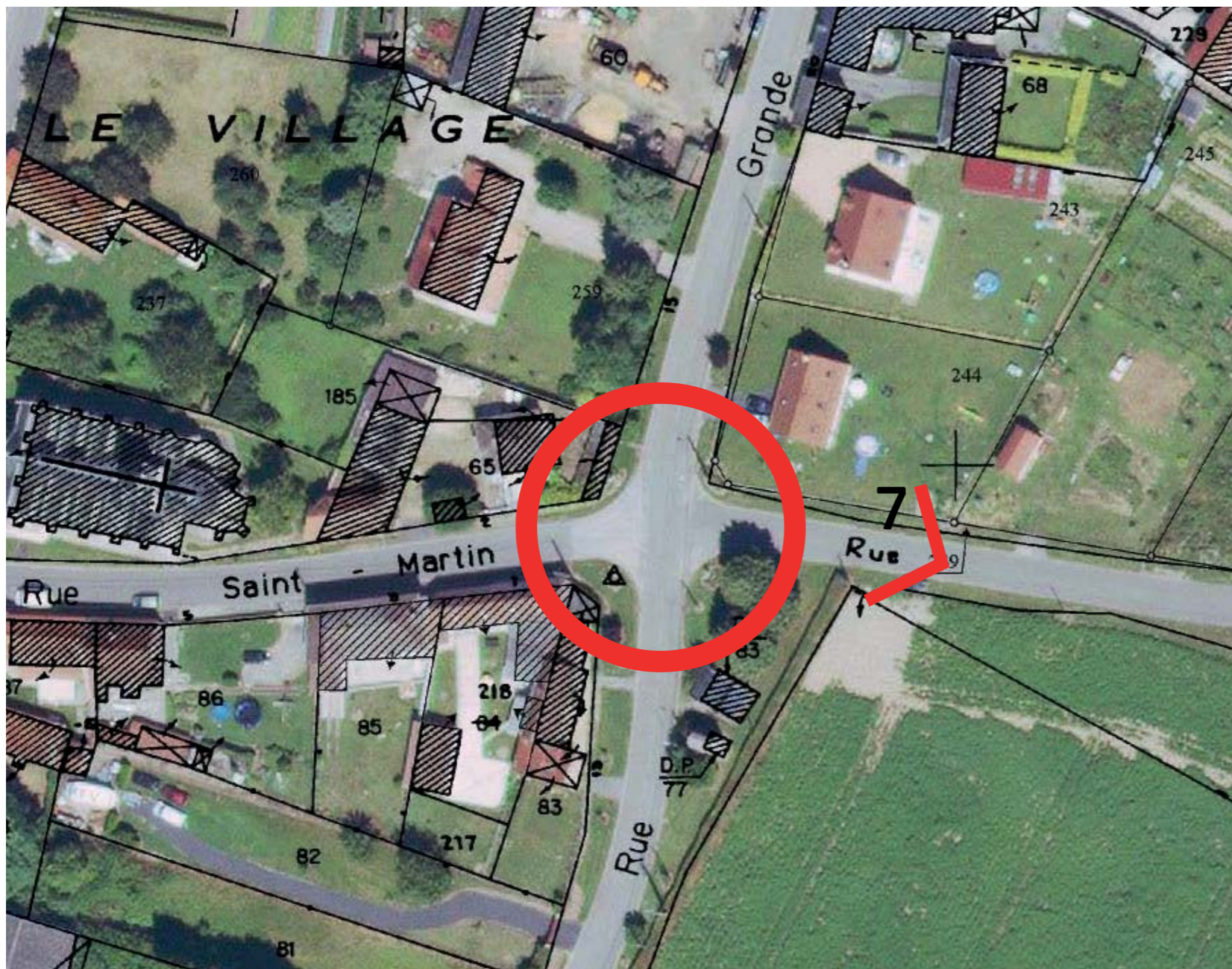






■ COMMUNE DE PIENNES-ONVILLERS

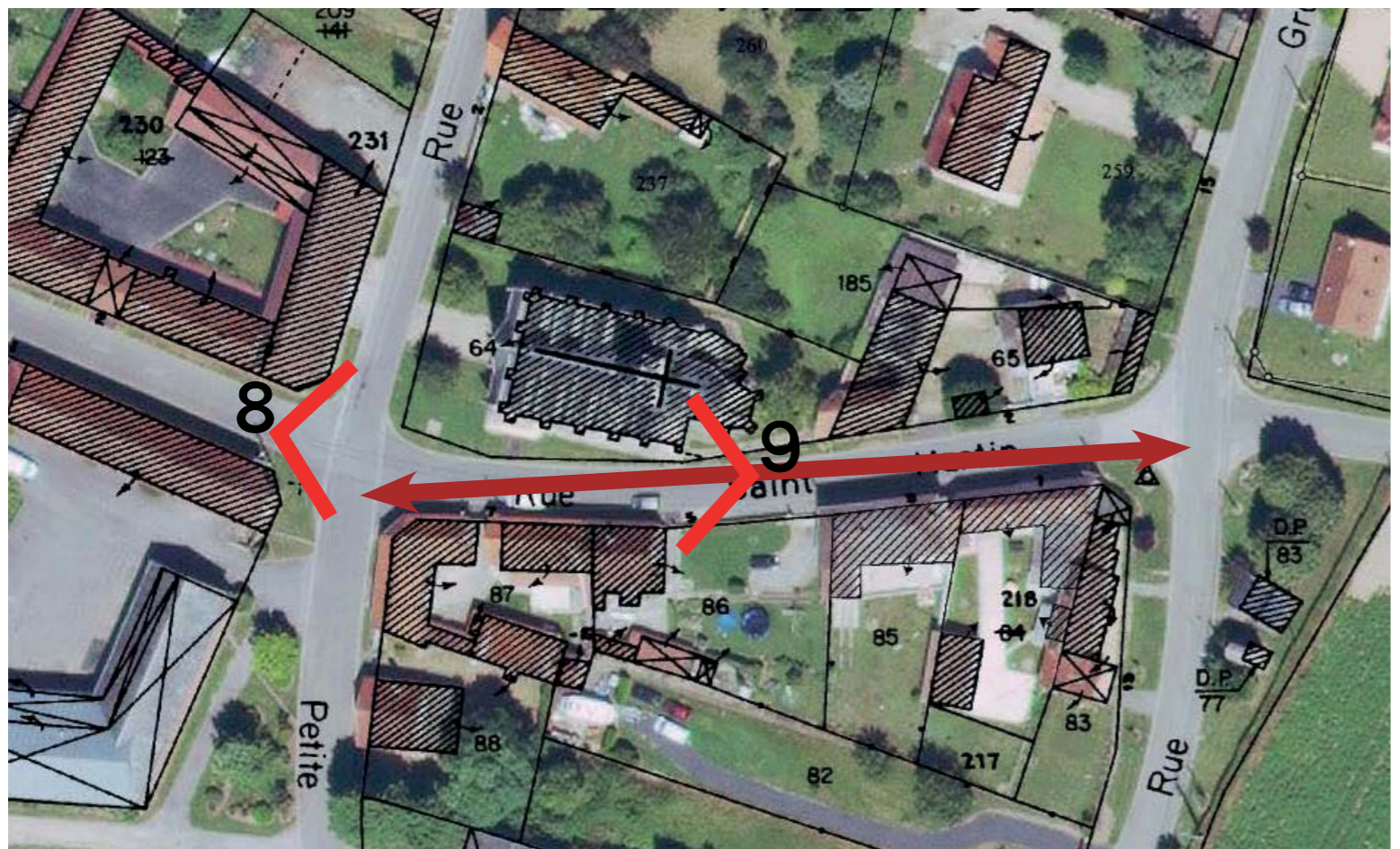
Impact paysager visé par la mesure : co-visibilité indirecte de l'église de Piennes-Onvillers avec le projet éolien.



383



L'enfouissement est réalisé dans le prolongement du carrefour précédent, le long de l'église de Piennes Onvillers.





## 3.2. FLEURISSEMENT DE LA VILLE DE MONTDIDIER

En complément de l'enfouissement des réseaux électriques, une autre mesure d'accompagnement (mesure M5) est proposée pour la ville de Montdidier.

Ainsi, en concertation avec la commune, il est proposé une participation financière (20 000 euros) du développeur éolien pour des travaux d'embellissement de la ville, d'amélioration du cadre de vie et de mise en valeur de l'espace public. Ce budget sera alloué à la commune pour participer au programme intitulé "Les jardins de trottoirs". Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une amélioration qualitative du cadre de vie des habitants de Montdidier et plus largement dans les projets de développement durable.

### " LES JARDINS DE TROTTOIRS

**Végétalisons nos murs et nos trottoirs ! Une solution pour moins d'entretien et plus d'embellissement.**

Il s'agit d'une forme de mise en valeur de l'espace public que la Municipalité souhaite voir se développer, en proposant aux habitants de végétaliser certains espaces du domaine public (notamment les murs, grillages ou palissades mitoyens du domaine public) :

#### Plus de nature en ville

Les plantes accueillent des insectes, des oiseaux et autres animaux. Végétaliser, c'est favoriser la biodiversité.

#### Stop aux pesticides et moins d'entretien

Le but est d'accueillir des plantes désirées plutôt que subies, l'usage des pesticides sur la rue étant proscrit. En concevant bien sa bande végétalisée, l'entretien devient quasi inexistant, il suffit de surveiller la croissance...

#### Limiter l'imperméabilisation des sols

L'imperméabilité des trottoirs accélère le ruissellement de l'eau vers les réseaux d'eaux pluviales, générant des inondations en aval. L'installation de plantes absorbant l'eau limite ce phénomène.

#### Améliorer la qualité de l'air et rafraîchir la ville

Les murs et bandes végétalisés ont un effet dépolluant en fixant poussières et particules. Face au réchauffement climatique, ils contribuent à augmenter le taux d'humidité de l'air et à rafraîchir la ville."<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Extrait du site internet : <http://www.ville-montdidier.fr/Les-jardins-de-trottoirs#.WpPorOfjKUm>

NATURE DE L'IMPACT POTENTIEL	SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES (avant mesures)			Mesure d'évitement (E), de réduction (R) ou de compensation (C) de l'impact et mesure d'accompagnement (A)	SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES (après mesures)		
	Aire éloignée	Aire intermédiaire	Aire rapprochée		Aire éloignée	Aire intermédiaire	Aire rapprochée
PERCEPTION DES VALLÉES	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE à MOYEN	E : choix de l'implantation (M2)	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE à MOYEN
PERCEPTION DEPUIS LES AXES ROUTIERS	FAIBLE	FAIBLE	MOYEN	E : choix de l'emplacement (M1)	FAIBLE	FAIBLE	MOYEN
CO-VISIBILITÉ AVEC UN MONUMENT HISTORIQUE	FAIBLE	FAIBLE à MOYEN	FORT	E : choix de l'emplacement (M1) A : fleurissement de la ville de Montdidier (M5) A : enfouissement des lignes électriques (M4)	FAIBLE	FAIBLE à MOYEN	MOYEN
PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT	FAIBLE	FAIBLE	FORT	E : choix de l'emplacement (M1) E : choix de l'implantation (M2) R : plantation de haies bocagères en limite de bourg d'Assainvillers (M3) A : enfouissement des lignes électriques (M4) A : fleurissement de la ville de Montdidier (M5)	FAIBLE	FAIBLE	MOYEN
INTER-VISIBILITÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	FAIBLE	MOYEN	MOYEN	E : choix de l'emplacement (M1) E : choix de l'implantation (M2)	FAIBLE	MOYEN	MOYEN

FIGURE 79 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MESURES PROPOSÉES POUR LE PROJET ÉOLIEN

Conformément au Guide de l'étude d'impact : "Les parcs éoliens font ainsi partie de ces nouveaux aménagements à caractère technique et énergétique qui transforment les paysages par l'introduction de nouveaux objets aux dimensions exceptionnelles et de nouveaux rapports d'échelle. Il convient donc, dans la partie de l'étude d'impact consacrée au paysage et au patrimoine, de prendre en compte l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales pour donner des éléments de réponse aux questions : « Quelle est la capacité d'accueil d'un paysage à recevoir des éoliennes ? » et, si cette capacité ou potentiel d'accueil existe, « Comment implanter des éoliennes dans un paysage de manière harmonieuse et partagée ? » au regard notamment d'orientations données, ou d'objectifs de qualité paysagère formulés.

En effet, la taille importante des éoliennes rend illusoire toute tentative de dissimuler des parcs éoliens dans les paysages. Il s'agit donc d'engager des « actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysage », comme y invite la Convention Européenne du Paysage. Le paysage étant tour à tour le sujet et le produit d'une forte demande sociale, il « est partout

un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien » (Convention Européenne du Paysage). Les attentes des populations sont donc nombreuses, d'autant plus fortes qu'elles sont parfois contradictoires. En ce sens le travail de concertation revêt une dimension essentielle. La démarche doit viser à construire un regard partagé sur le devenir des paysages concernés par le projet."

Ainsi, des dispositions ont été prises dès les premières phases du développement du projet afin de proposer un site et une implantation garante d'une insertion visuelle optimale.



# I. Conclusion

Dans un premier temps, l'état initial a mis en exergue les enjeux paysagers caractéristiques des territoires ouverts d'openfield sur un plateau ondulé, globalement :

• Des fenêtres de co-visibilité existent potentiellement avec quelques monuments historiques ouverts sur le paysage, en particulier :

- l'église de Tricot
- le domaine de Davenescourt
- l'église St-Martin de Becquiny
- l'église St-Pierre-de-l'Assomption à Guerbigny
- les vestiges du cloître à Saint-Martin-aux-Bois
- l'église abbatiale de Saint-Martin-aux-Bois
- l'église Saint Pierre à Montdidier
- l'Hôtel de ville à Montdidier
- l'église Saint-Sépulcre à Montdidier
- l'église de Piennes-Onvillers

• Des inter-visibilités potentielles du projet éolien sont mises en évidence avec les parcs en exploitation et autorisés dans l'aire d'étude.

• La morphologie du paysage, en dehors des secteurs de vallées et de vallons secondaires, génère très souvent des vues lointaines.

• Depuis les versants des vallées, orientés en direction du projet des effets d'écrasement sont possibles. Il s'agit des vallées de l'Avre et des Trois-Doms.

• Les bourgs et hameaux sont très souvent entourés de courtils (héritage historique) et d'espaces bocagers, fermant les vues depuis les habitations (les vues ne s'ouvrent qu'à la sortie des hameaux et des bourgs). De plus, depuis l'intérieur des villages, elles sont limitées par les façades implantées le long des voies, créant un front bâti continu. Les éoliennes n'y sont pas visibles. Cependant, dans les bourgs les plus importants, une partie de ces courtils est peu à peu gagnée par des secteurs d'extensions urbaines sous la forme de lotissements et/ou par des zones artisanales et commerciales.

Dans l'aire d'étude rapprochée, aux entrées et sorties des bourgs et hameaux, le projet éolien sera très souvent visible, sauf dans la vallée des Trois-Doms où les vues seront limitées par le relief. Depuis les façades de maisons d'habitation dans les hameaux présents dans le périmètre immédiat, les vues sont très souvent fermées, filtrées et/ou tronquées par la végétation des jardins privatifs ainsi que les bâtiments agricoles et corps de fermes.

• Depuis les axes routiers majeurs, le degré d'ouverture sur le paysage, en dehors des nombreux villages et des vallées, permet de longues vues.

Puis l'analyse des impacts a permis d'évaluer l'effet du projet éolien des Garaches sur ces enjeux paysagers spécifiques du territoire de l'étude.

• L'étude des impacts a permis de révéler et de mesurer la présence de co-visibilités pressenties dans l'état initial. Sur les dix monuments historiques (sur soixante-seize repérés sur le territoire de l'étude), identifiés comme sensibles en partie I, quatre possèdent des co-visibilités directes et indirectes avec le projet éolien (ils sont localisés dans l'aire d'étude rapprochée). Il s'agit de l'église Saint-Pierre, de l'hôtel de ville et de l'église Saint-Sépulcre à Montdidier et de l'église de Piennes-Onvillers. Dans l'aire rapprochée, de façon itérative, ces monuments seront visibles simultanément avec le projet éolien des Garaches. L'enfouissement des réseaux dans le bourg de Piennes-Onvillers et le fleurissement de la ville de Montdidier permettent d'accompagner le projet éolien.

• Concernant les inter-visibilités, conformément au SRE préconisant le développement éolien "en extension de parcs en exploitation", pour éviter le mitage et l'éparpillement des éoliennes (pour ménager des fenêtres de respirations suffisantes dans le paysage), les cinq éoliennes projetées s'inscrivent dans le prolongement du parc en exploitation du Moulin à Cheval. Géométriquement, l'inscription du projet éolien des Garaches "en extension", est dans la continuité naturelle de ce parc en exploitation. Les photomontages ont permis d'étudier l'occupation du contexte éolien et du projet notamment depuis les villages de l'aire d'étude intermédiaire et rapprochée. Les espaces de respiration y sont jugés suffisants - les espaces inoccupés inter-pôles favorisant la respiration visuelle.

• Il n'y pas d'impact paysager significatif sur les vallées en raison de la fermeture des vues depuis ces lieux intimes souvent densément boisés. Cependant, dans l'aire d'étude rapprochée, depuis la vallée des Trois-Doms (bien que peu perceptible du fait des faibles différences altimétriques), le projet peut-être visible en partie, lorsque l'axe du val est orienté en direction du projet éolien.

• L'impact paysager depuis l'habitat est faible sur la quasi totalité du territoire de l'étude, les vues étant arrêtées par le front bâti, depuis l'intérieur des bourgs, limitées depuis les franges urbaines par les ondulations du relief et les fragments de haies bocagères enveloppant le tissu urbain. Cependant, dans l'aire rapprochée, aux entrées et sorties des nombreux bourgs, la modification du paysage quotidien est assez importante pour les riverains, avec l'introduction de cinq nouvelles éoliennes greffées sur les quatre du parc en exploitation du Moulin à Cheval. D'ailleurs depuis l'agglomération (et surtout depuis le secteur sud-est) de Montdidier, le parc pourra être perceptible (seulement en partie) depuis les rues axées vers le projet éolien. Depuis Assainvillers, les vues depuis le village sont limitées par une auréole bocagère. Toutefois, le projet éolien modifiera significativement le paysage quotidien aux entrées/sorties du bourg. C'est la raison pour laquelle des mesures de réduction et de compensation sont prévues pour ce bourg. Par ailleurs, on recense dans l'aire rapprochée, quatre fermes (la ferme Crevel, la ferme du Bois Planté, la ferme de Pas et Defoy) et un hameau (celui de la Croix) depuis lesquels les vues sont ouvertes vers le projet aux abords des habitations mais pas depuis les façades principales. Le projet éolien ne génère pas de saturation visuelle dans le paysage depuis l'habitat.

• Dans les aires éloignée et intermédiaire, depuis les axes routiers qui parcourent ce territoire, l'ouverture des vues est séquentiellement limitée sur le territoire par les ondulations amples du relief, les quelques bois résiduels, des séquences de fermeture lors de la traversée des villages ou au passage des vallées griffant le plateau. Dans l'aire rapprochée en revanche, le projet éolien sera visible en totalité entre les villages depuis les départementales qui sillonnent cette portion de territoire autour du projet. Il modifie la perception du paysage quotidien en s'insérant malgré tout de façon lisible sur le territoire, dans le prolongement des éoliennes du parc du Moulin à Cheval.



FIGURE 80 : CROQUIS INTERPRÉTATIF DU PAYSAGE - MONTDIDIER DEPUIS LA RD 935 AU NORD DE L'AGGLOMÉRATION / SOURCE : SARL LAURENT COÛASNON

# Annexes 1

**CO-VISIBILITÉ** - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

La notion de «co-visibilité» est à réserver aux monument historiques. Le terme d'«inter-visibilité» s'applique au cas général de visibilité entre une éolienne et un site patrimonial ou des éléments de paysage.

On parle de « co-visibilité » ou de « champ de visibilité » lorsqu'un édifice, est au moins en partie, dans les abords d'un monument historique et visible depuis lui ou en même temps que lui (l'édifice considéré ici sera l'éolienne).

## CONFLIT D'ÉCHELLE / EFFET D'ÉCRASEMENT

Effet engendré lors qu'une éolienne est implantée à proximité immédiate d'un élément prédominant dans le paysage préexistant (silhouette d'un bourg, vallée, clocher d'église, monument, relief marqué...). La prédominance visuelle de l'éolienne et sa hauteur entraînent un écrasement du relief et des éléments verticaux du paysage.

## HAUTEUR APPARENTE

Comme pour tout élément du paysage, c'est l'angle vertical sous lequel une éolienne est perçue, mesurable en degrés. La hauteur apparente des éoliennes dépend de l'éloignement entre l'observateur et le parc éolien. Cette notion permet de mettre en relation les éléments composant le paysage (constructions, haies ou arbres, château d'eau, ...) et les éoliennes en comparant leurs proportions dans le paysage depuis un point de vue spécifique.

## IMPACT PAYSAGER

Modification de la perception du paysage que peut entraîner le projet, que ce soit des paysages remarquables, réglementés ou protégés, que des paysages ordinaires, du quotidien. L'appréciation de cet impact dépend d'un grand nombre de critères. L'impact d'un projet éolien sur un paysage peut être :

- Nul ou négligeable : les éoliennes sont invisibles ou à peine visibles et ne modifient pas les perceptions,
- Faible : le projet est visible mais de façon ponctuelle et peu marquante,
- Modéré : le projet est visible mais ne modifie pas radicalement le paysage perçu,
- Moyen : le projet est visible, les éoliennes apparaissent comme nouveau motif paysager,
- Fort : les éoliennes sont très visibles et créent un nouveau paysage, un paysage éolien. Elles dominent souvent les autres éléments paysagers.

**INTER-VISIBILITÉ** - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

On parle d'inter-visibilité entre deux éléments paysagers (deux éoliennes, une éolienne et un élément du paysage, etc.) lorsque l'éolienne est visible depuis l'élément paysager, l'élément paysager est visible depuis l'éolienne ou encore que l'élément paysager et l'éolienne sont visibles dans le même champ de vision.

## LIGNES DE FORCE

Les lignes de force dans le paysage sont les lignes de fuite et de convergence, celles qui créent les perspectives. Ce peut être des lignes de crêtes, des linéaires de cours d'eau, de l'infrastructure routière, etc. Les croisements de ces lignes peut générer des points d'appel.

**LISIBILITÉ** - Source Lynch

C'est la clarté du paysage, la facilité d'identifier ses éléments et de les structurer en un schéma cohérent. Cette clarté permet d'abord de s'orienter, grâce aux indications sensorielles et aux souvenirs, assurant ainsi la «sécurité émotionnelle» des habitants.

**MESURES DE RÉDUCTION** - Source Guide EIE - MEEDM 2010

Les mesures de réduction ou réductrices visent à réduire l'impact. Il s'agit par exemple de la diminution ou de l'augmentation du nombre d'éoliennes, de la modification de l'espacement entre éoliennes, de la création d'ouvertures dans la ligne d'éoliennes, de l'éloignement des habitations, de la régulation du fonctionnement des éoliennes, de la plantation des haies limitant ainsi la vue des éoliennes, etc...

**MESURES COMPENSATOIRES** - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

Les mesures de compensation ou compensatoires visent à conserver globalement la valeur initiale des milieux, par exemple en reboisant des parcelles pour maintenir la qualité du boisement lorsque des défrichements sont nécessaires, en achetant des parcelles pour assurer une gestion du patrimoine naturel, en mettant en œuvre des mesures de sauvegarde d'espèces ou de milieux naturels, etc. Elles interviennent sur l'impact résiduel une fois les autres types de mesures mises en œuvre. Une mesure de compensation doit être en relation avec la nature de l'impact. Elle est mise en œuvre en dehors du site du projet.

## MOTIF PAYSAGER

Un motif paysager est une composante du paysage qui résulte de l'action de l'homme et/ou de la nature. Un motif paysager «motive» l'intérêt, par exemple une rivière, un clocher, etc. Les unités paysagères sont constituées de plusieurs motifs.

**PATRIMOINE** - Code du Patrimoine

Ensemble des biens immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.

**PAYSAGE** - Source Art. 1er Convention européenne du paysage (Florence)

Désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

**PERCEPTION** - Source Tabarly et Doceul (ENS de Lyon, Dgesco)

Toute perception est la prise de conscience d'un objet par un sujet. C'est une réponse phénoménale à un stimulus qui se trouve influencée par le sujet lui-même. Au paysage - objet, le spectateur applique ses filtres, interprétations, symbolisations.

«La description du paysage, surtout si elle est réussie, nous apprend bien plus sur son auteur que sur le paysage même. Elle dit un état d'âme plus qu'un état du lieu» Les mots de la géographie, R. Brunet.

Par ailleurs, le paysage est perçu de façons très diverses, selon le point de vue, l'échelle, le moment. Les perceptions artistiques du paysage (littérature, peinture, etc.) sont d'une infinie variété et évoluent en fonction des époques.

**REMARQUABLE** - Source Art. R.350-1 Code de l'Environnement

Se dit des éléments de paysage qui attirent l'attention. Ce caractère remarquable « est notamment établi par leur unité et leur cohérence, ou encore par leur richesse particulière en matière de patrimoine ou comme témoins de modes de vie et d'habitat ou d'activités et de traditions industrielles, artisanales, agricoles et forestières »

**SATURATION VISUELLE** - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

Le terme de saturation visuelle appliqué à la part de l'éolien dans un paysage, indique que l'on a atteint le degré au-delà duquel la présence de l'éolien dans ce paysage s'impose dans tous les champs de vision. Ce degré est spécifique à chaque territoire et il est fonction de ses qualités paysagères et patrimoniales et de la densité de son habitat.

## ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)

La zone d'implantation potentielle est l'espace résiduel, une fois appliqué le recul de 500 mètres des habitations et des zones destinées à l'habitat, dans lequel est projetée la construction des éoliennes et les aménagements liés à leur fonctionnement (chemin d'accès, plateforme, poste de livraison, etc.).



# Annexes 2

## TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : La vallée de la Luce.....	17	Photo 48 : Vue depuis l'entrée nord de Rollot.....	85
Photo 2 : Le plateau du Santerre - Vue depuis la RD 934 en direction de Montdidier à 14 km de la ZIP.....	17	Photo 45 : Vue depuis l'entrée nord-ouest d'Ételfay.....	85
Photo 3 : La vallée de L'Avre - Vue depuis la rue de Montdidier au fond de la vallée en direction de la zone d'implantation potentielle.....	18	Photo 46 : Vue depuis l'entrée ouest de Piennes-Onvillers.....	85
Photo 4 : La vallée de la Noye - Vue depuis la RD 109 en direction de la vallée.....	19	Photo 47 : Vue depuis l'entrée est de Domfront.....	85
Photo 5 : Le plateau du pays de Chaussée - Bandes boisées rythmant les vues aux environs de Crèvecœur-le-Petit.....	19	Photo 49 : Vue depuis Ayencourt sur la route de Montdidier dans le fond de la vallée des Trois-Doms.....	86
Photo 6 : La vallée de L'Arronde - Vue depuis la RD 122 sur le versant sud de la vallée de L'Arronde en direction de Monchy-Humières.....	20	Photo 52 : Vue depuis l'entrée ouest de Frestoy-Vaux.....	86
Photo 7 : Le Noyonnais - Vue depuis un mont sur les hauteurs route des Six Mines dominant la vallée de Mareuil.....	21	Photo 51 : Vue depuis l'entrée sud d'Assainvillers.....	86
Photo 8 : Le Noyonnais - Vue depuis un mont sur les hauteurs route des Six Mines dominant la vallée de Mareuil.....	21	Photo 50 : Vue depuis le centre bourg de Rubescourt en direction du projet éolien.....	86
Photo 9 : Rare ouverture sur le plateau depuis l'A1.....	28	Photo 54 : Vue depuis l'entrée sud d'Assainvillers.....	87
Photo 10 : Séquence représentative des nombreuses fermetures depuis l'A1 par la végétation.....	28	Photo 53 : Vue depuis le centre bourg de Rubescourt en direction du projet éolien.....	87
Photo 11 : Séquence représentative des nombreuses fermetures depuis l'A1 par les merlons artificiels omniprésents.....	28	Photo 55 : Vue depuis l'entrée nord de Faverolles.....	88
Photo 12 : Séquence représentative des nombreuses fermetures depuis l'A1 par les merlons artificiels omniprésents.....	28	Photo 56 : Vue depuis l'entrée nord-ouest de Ployron.....	88
Photo 13 : Ouverture sur le plateau du Santerre depuis la RD 934.....	28	Photo 57 : La silhouette de Montdidier.....	88
Photo 14 : Séquence de fermeture au passage d'un vallon sec à hateur de Mézières-en-Santerre.....	28	Photo 58 : Vue depuis l'entrée sud d'Assainvillers, rue du Vaux.....	88
Photo 15 : Alignement arboré filtrant faiblement mais accompagnant les vues sur le plateau.....	29	Photo 59 : Vue depuis la RD 468 entre Remaugies et Piennes-Onvillers en direction de la ZIP.....	88
Photo 16 : Ouverture visuelle sur le plateau du Santerre depuis la RD 930 à l'Est de Montdidier.....	29	Photo 60 : Vue depuis la RD 135 entre Faverolles et Ételfay.....	89
Photo 17 : Ouverture visuelle sur le plateau du Santerre depuis la RD 930 à l'Est de Montdidier.....	29	Photo 61 : Vue depuis la RD 214 à l'entrée sud de Rubescourt.....	89
Photo 18 : Fermeture depuis le versant ouest de la vallée des Trois-Doms à Montdidier.....	29	Photo 62 : Vue depuis la RD 152 à l'entrée sud du Ployron.....	89
Photo 19 : Ouverture visuelle sur le plateau du Pays de Chaussée depuis la RD 930 à l'Ouest de Montdidier.....	29	Photo 63 : Vue depuis la place du Général de gaulle à Montdidier vers la ZIP.....	92
Photo 20 : Fermeture visuelle à l'est de Mesnil-Saint-Firmin.....	29	Photo 64 : Vue depuis la RD 468 entre Remaugies et Piennes-Onvillers en direction de la ZIP.....	92
Photo 21 : Le relief et la végétation générés par la vallée de l'Avre ferment les vues vers la ZIP.....	30	Photo 65 : Vue sur le monument aux morts d'Assainvillers.....	94
Photo 22 : Ouverture visuelle sur le plateau depuis la RD 935 au Nord de Montdidier.....	30	Photo 66 : Vue sur le monument américain à la sortie nord de Rubescourt.....	94
Photo 23 : Perspective visuelle depuis Montdidier en direction de la ZIP.....	30	Photo 67 : Vue depuis l'oratoire de Royaucourt.....	94
Photo 24 : Ouverture visuelle sur le plateau depuis la RD 935 au nord de Rollot.....	30		
Photo 25 : Vue depuis la frange urbaine nord de Crèvecœur-le-petit en direction de la ZIP.....	31		
Photo 26 : Ouverture visuelle sur le paysage depuis la RD 329 entre Ferrières et Royaucourt - Aire d'étude intermédiaire.....	31		
Photo 27 : Ouverture visuelle sur le paysage depuis la RD 329 entre Royaucourt et Ayencourt - Aire d'étude rapprochée.....	31		
Photo 28 : Ouverture visuelle sur le paysage en direction de la ZIP depuis le centre historique de Montdidier.....	31		
Photo 29 : Vue depuis la frange urbaine nord de Montdidier en direction de la ZIP.....	31		
Photo 30 : Ouverture visuelle depuis la RD 329 au nord de la vallée de l'Avre.....	31		
Photo 31 : Ouverture visuelle sur le paysage depuis la RD 214 bordant la ZIP.....	32		
Photo 32 : Ouverture visuelle sur le paysage depuis la RD 4135 bordant la ZIP.....	32		
Photo 33 : Fermeture des vues sur le paysage depuis les lignes ferroviaires.....	34		
Photo 34 : Village Courtil - Vue sur le bourg d'Erches depuis la RD 238 dans l'aire d'étude éloignée.....	36		
Photo 35 : Village Courtil - Vue sur le bourg d'Andechy depuis la RD 238 dans l'aire d'étude éloignée.....	36		
Photo 36 : Photographie 1, vue depuis le croisement entre la RD 68 et le GR au sud de Remaugies (Source : Agence Couasnon).....	59		
Photo 37 : Photographie 2, vue depuis le GR, entre Pierrepont-sur-Avre et La Neuville-Sire-Bernard (Source : Agence Couasnon).....	59		
Photo 38 : Le paysage dans l'aire d'étude intermédiaire.....	66		
Photo 39 : Le Domaine de Davenescourt.....	72		
Photo 41 : Co-visibilité depuis la RD 938 entre l'église de Tricot et les éoliennes de Montdidier.....	72		
Photo 40 : Église abbatiale de Saint-Martin-aux-Bois.....	72		
Photo 42 : Ouverture visuelle sur le paysage en direction de la ZIP depuis le coeur de ville de Montdidier.....	84		
Photo 44 : Ouverture visuelle sur le paysage en direction de la ZIP du secteur pavillonnaire de la «Cité du Nord».....	84		
Photo 43 : Vue depuis la frange urbaine nord de Montdidier en direction de la ZIP.....	84		

# Annexes 3

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Carte des aires d'étude.....	8	Figure 45 : Paysages emblématiques de la Somme (Données issues de Carmen Picardie).....	57
Figure 2 : Imbrication des aires d'étude.....	9	Figure 44 : Paysages remarquables de la Somme (Source : Inventaire des paysages de la Somme 1998-2001).....	57
Figure 3 : Principe de variation de la perception des éoliennes selon la distance observateur-éolienne.....	9	Figure 46 : Carte des chemins de randonnées.....	58
Figure 4 : Carte du relief.....	11	Figure 47 : Cartographie du château d'Humières depuis le golf.....	58
Figure 5 : Cartes de la géologie - source : BRGM.....	12	Figure 48 : Carte de l'aire d'étude intermédiaire.....	65
Figure 6 : Carte du réseau hydrographique.....	13	Figure 49 : Carte du relief de l'aire d'étude intermédiaire.....	66
Figure 7 : Cartes des Pays en Picardie.....	14	Figure 50 : Coupe illustrant l'interface de la vallée de l'Avre et du plateau.....	66
Figure 8 : Croquis explicatif des dissymétries observées sur les secteurs de vallées.....	14	Figure 51 : La butte herbagère et boisée de Coivrel.....	66
Figure 9 : Carte des unités paysagères.....	16	Figure 52 : Carte des principaux axes.....	67
Figure 10 : Profil de la Vallée de la Luce.....	17	Figure 53 : Carte des monuments historiques.....	71
Figure 11 : Le plateau du Santerre - Perspective en trois dimensions à partir d'images satellites.....	17	Figure 54 : Tableau des monuments historiques - aire d'étude intermédiaire.....	72
Figure 12 : Les vallées de l'Avre et des Trois-Doms - Perspective en trois dimensions à partir d'images satellites.....	18	Figure 55 : Tableau des enjeux de visibilité et de co-visibilité vis-à-vis des Monuments Historiques.....	74
Figure 13 : Profil de la Vallée de l'Avre.....	18	Figure 56 : Carte de l'aire d'étude rapprochée.....	77
Figure 14 : Profil de la Vallée des Trois-Doms.....	18	Figure 57 : Carte de l'aire d'étude rapprochée - Orthophoto.....	78
Figure 15 : Profil de la Vallée de la Noye.....	19	Figure 58 : Carte du relief.....	79
Figure 16 : Le plateau du Pays de Chaussée - Perspective en trois dimensions à partir d'images satellites.....	19	Figure 59 : Bloc diagramme illustrant l'inscription de la ZIP dans son environnement proche.....	80
Figure 17 : Profil de la Vallée de l'Arré.....	20	Figure 60 : Carte des principaux axes.....	81
Figure 18 : Profil de la Vallée de l'Aronde.....	20	Figure 61 : Carte de l'ouverture visuelle depuis les principaux axes.....	82
Figure 19 : Bloc diagramme du Noyonnais illustrant la variété des paysages.....	21	Figure 62 : Carte de localisation des hameaux proches.....	89
Figure 20 : La Plaine d'Estrées St-Denis - Perspective en trois dimensions à partir d'images satellites.....	21	Figure 63 : Carte des monuments historiques.....	91
Figure 21 : Coupe paysagère illustrant les grandes unités paysagères sur le territoire d'étude.....	22	Figure 64 : Tableau des monuments historiques - aire d'étude rapprochée.....	92
Figure 22 : Emplacement de la coupe paysagère.....	22	Figure 65 : Tableau des enjeux de visibilité et de co-visibilité vis-à-vis des Monuments Historiques.....	93
Figure 23 : Carte de l'état de l'éolien.....	24	Figure 66 : Carte de synthèse - aire éloignée.....	96
Figure 24 : Carte des zones favorables au développement éolien - source : SRE de la région Picardie.....	25	Figure 67 : Carte de synthèse - aire intermédiaire.....	97
Figure 25 : Carte des inter-distances entre les parcs.....	26	Figure 68 : Carte de synthèse - aire rapprochée.....	98
Figure 26 : Carte des principaux axes.....	27	Figure 69 : Croquis interprétatif du paysage / source : Maxime Piot - sarl Laurent Coüasnon.....	99
Figure 27 : Carte de l'ouverture visuelle depuis les principaux axes.....	33	Figure 70 : Tableau comparatif des variantes 1/2.....	177
Figure 28 : Carte du réseau ferroviaire.....	34	Figure 71 : Tableau comparatif des variantes 2/2 (suite).....	178
Figure 29 : Carte de la densité des bourgs.....	35	Figure 72 : Carte de ZVI 1/2.....	181
Figure 30 : Image aérienne du site inscrit situé sur la commune de Saint-Just-en-Chaussée.....	37	Figure 73 : Carte de ZVI 2/2.....	182
Figure 31 : Carte des monuments historiques.....	39	Figure 74 : Liste des photomontages et des enjeux paysagers.....	184
Figure 32 : Tableau des monuments historiques - aire d'étude éloignée.....	40	Figure 75 : Carte de synthèse.....	185
FIGURE 33 : Localisation de l'AVAP sur fond orthophoto et IGN.....	48	Figure 76 : Carte de synthèse.....	186
FIGURE 34 : Carte des biens UNESCO sur le territoire de l'étude.....	49	Figure 77 : Photomontage d'insertion paysagère des postes de livraison.....	376
Figure 35 : Localisation du site de Thiescourt (Atlas Unesco).....	50	Figure 78 : Localisation des postes de livraison.....	376
FIGURE 36 : Localisation de la nécropole nationale française de Thiescourt et cimetière militaire allemand de Thiescourt.....	50	Figure 79 : Tableau récapitulatif des mesures proposées pour le projet éolien.....	386
Figure 37 : L'église St-Jacques le Majeur et St-Jean-Baptiste de Folleville - carte de localisation - source : atlas des biens français inscrits sur la liste du patrimoine mondial.....	51	Figure 80 : Croquis interprétatif du paysage - Montdidier depuis la RD 935 au nord de l'agglomération / source : sarl Laurent Coüasnon.....	388
Figure 39 : zoom localisation de l'église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste.....	51		
Figure 38 : Localisation de l'église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste.....	51		
Figure 40 : SRE de l'ancienne région Picardie.....	52		
Figure 41 : Paysages emblématiques (Atlas des paysages de l'Oise).....	53		
Figure 42 : Paysage du Plateau Picard (Atlas des paysages de l'Oise).....	56		
Figure 43 : Paysages du Noyonnais (Atlas des paysages de l'Oise).....	56		

# Annexes 4

## 1 . MÉTHODOLOGIE DE LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les photomontages ont été réalisés par la société ENERCON.

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

La localisation des points de vue est déterminée par le paysagiste suite à l'évaluation des zones à enjeux et sensibilités dans le cadre de l'état initial paysager. Une fois sur le terrain, la localisation réelle peut différer légèrement de la localisation théorique du fait des nombreux masques naturels réduisant la visibilité en direction du futur parc. Une fenêtre de visibilité ou ouverture paysagère est recherchée afin d'obtenir le point de vue le plus défavorable, correspondant à l'impact le plus fort.

Les prises de vue doivent refléter l'observation de l'œil humain. Pour cela, le photographe :

- > place l'appareil photo à hauteur d'homme ;
- > règle la focale sur 50mm (à peu près équivalente à la vision humaine) sur les appareils photo numériques de type réflex ;
- > prend une série d'une vingtaine de photos visant à réaliser une planche à 360°.

Suite à ces prises de vue, des simulations paysagères reflétant l'insertion du projet éolien dans le paysage sont réalisées à l'aide du logiciel WindPro. Ce logiciel permet de créer des photomontages réalistes en intégrant la topographie du site à l'aide d'un modèle numérique de terrain (Modèle Numérique d'Élévation, IGN), la distance des éoliennes par rapport au point de vue, le design des éoliennes, les conditions de luminosité, etc...

Après insertion des éoliennes, des panoramas représentant un angle de 120° (l'angle d'observation de l'œil humain est de 60°, celui de perception de 120°) sont redécoupés, tout en conservant la focale originale.

Les différentes implantations envisagées sont simulées sur la base d'éoliennes de modèle ENERCON E115 d'une hauteur totale de 193,26 m en bout de pale. Plusieurs implantations peuvent ainsi être visualisées et cet outil permet d'orienter le développement du projet vers l'implantation présentant la meilleure insertion paysagère.

Le photomontage filaire est créé à partir du logiciel WindPro et du MNE de l'IGN. Le relief et les éoliennes sont représentés schématiquement puis légendés. Les éléments du paysage tels que la végétation, le bâti etc. ne sont pas représentés, seuls le relief et les éoliennes y figurent pour une meilleure analyse. C'est un outil permettant une meilleure compréhension de la répartition des différents parcs éoliens dans l'espace.

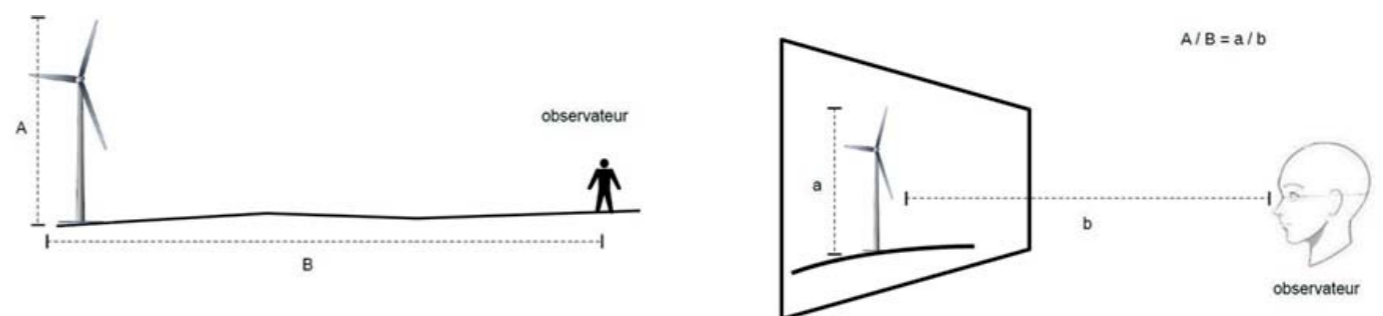
## 2 . MÉTHODOLOGIE DU CAHIER DE PHOTOMONTAGE

Chaque planche de photomontage contient :

- un titre avec un numéro de photomontage,
- L'heure et la date de la prise de vue,
- la distance et l'indication de l'éolienne la plus proche,
- une localisation du point de vue sur une carte au fond orthophotoplanIGN, une carte sur fondIGN 1/25 000 e, et une carte sur fond IGN 1/100 000 e,
- un commentaire paysager détaillant l'état existant, la visibilité des éoliennes et l'impact paysager,
- une vue du paysage actuel de 120°
- un photomontage réaliste de 120°
- une vue panoramique filaire 120°
- un photomontage réaliste de 60° (vue équi-angulaire)

Le commentaire paysager se compose de trois paragraphes, le premier rappelle l'état des lieux du paysage actuel, le deuxième décrit la visibilité des éoliennes et le troisième expose l'impact paysager.

Lorsque les éoliennes ne sont pas visibles, elles sont représentées schématiquement en vert. Pour une meilleure lecture des vues, des vues équi-angulaires sont proposées pour chaque vue, en plus du panoramique à 120° classique représentant l'angle de perception humain. Ces vues sont réduites à 60° (angle d'observation de l'œil) et zoomée de telle sorte que le lecteur se plaçant à 30 cm du cahier photomontage, percevra les éoliennes avec le même rapport d'échelle que s'il se trouvait sur le terrain à l'endroit où a été pris la photographie. Cette technique permet de limiter quelque peu l'effet d'écrasement que pourrait avoir un panoramique à 120°. Les deux types de mise en page se complètent, l'une permettant de situer le projet dans un contexte paysager proche de la vision des deux yeux humain (panoramique à 120°), l'autre rend mieux compte des rapports d'échelle sur une fenêtre de vue plus étroite (vue équi-angulaire à 60°). Le schéma ci-dessous représente la technique de calcul pour la représentation de la vue équi-angulaire.



Sur la base de ce schéma la hauteur  $a$  de l'éolienne sur le cahier photomontage se calculera avec la formule mathématique suivante :  $a/b = A/B$  soit  $a = (A \times b)/B$